

LE PARLEMENT AUX MAINS DES BANQUES

PAUL RASSINIER

Éditions de l'AAARGH

2004

Numéro spécial de la revue CONTRE-COURANT, Octobre 1955.

LE PARLEMENT AUX MAINS DES BANQUES¹

I.- [A PROPOS DE P. MENDÈS-FRANCE]

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

L'auteur s'était d'abord proposé d'élever au niveau des principes, le débat qui prend pour thème l'expérience de M. Mendès-France et se poursuit au niveau de ses intentions.

Puis il lui est apparu qu'un Essai sur le Pouvoir était une entreprise audacieuse : sur ce sujet, de Platon à Karl Marx et de Montesquieu à Proudhon et Bakounine, tout ou presque avait été dit déjà dans la forme du traité ou de l'essai, lorsque parut le philosophe Alain qui l'épuisa au niveau de nos connaissances actuelles.

Il restait la compilation.

Mais, si les anthologies ont des mérites indiscutables, elles sont généralement assez peu prisées des intellectuels et quant aux autres qui ne sont pas initiés, elles ne les atteignent que très difficilement.

C'est à partir de ces considérations que l'auteur a choisi de faire une leçon de choses et de parler de l'expérience de M. Mendès-France, au niveau de son histologie.

P.R.
Mâcon, Juin 1955

¹ Note de l'AAARGH : l'ouvrage est constitué de trois parties, publiées en 1955 et 1956 dans la revue *Contre-Courant* et réunies en volume en 1956: la première, intitulée simplement *Le parlement aux mains des banques*, traite de P. Mendès-France ; la seconde, *Les Preuves*, est une réponse aux réactions et la troisième, *Épilogue*, contient des mises au point

I.- LA CONJONCTURE ET L'HOMME

De droit divin ou de droit populaire, d'un seul ou de quelques-uns, l'exercice du Pouvoir suppose des Élus et donc une hiérarchie. Le Chef d'État, ses satrapes, ses pachas ou ses caïds, ses parlementaires ou ses conseillers sont la réplique terrestre de la pyramide des Dieux gréco-latins et de celui qui trône dans son Paradis entouré de ses anges et de ses archanges. C'est à l'intention des non-prédestinés et des anges déchus que les Tables de la Loi ont été données à Moïse sur le Mont Sinaï et à sa postérité sur l'Agora, le Forum, dans l'Eglise Saint-Pierre de Rome, la Cathédrale de Reims et les Parlements. Les guerres et les révolutions ne sont, à leur tour, que la réplique ou le pendant de la foudre et des éclairs du Mont Sinaï.

C'est dire que la notion de Pouvoir est une mystique.

On ne discute pas les mystiques : ni ceux dont elles emportent l'adhésion toujours enthousiaste, ni ceux qu'elles écrasent n'entendent jamais la voix de la raison.

Leur cheminement et leur évolution en peuvent seuls porter condamnation. Au stade de l'individu, elles font les anachorètes, les cénobites et les apôtres. Par les apôtres, elles gagnent les foules. Au stade grégaire, elles se dégradent en politique. « Tout commence en mystique, tout finit en politique », a dit Péguy.

C'est pas ce biais de la hiérarchie que la mystique du Pouvoir s'est dégradée en politique : dans l'esprit des foules peu préparées à la spéculation, celle des valeurs s'est effacée au point de ne laisser subsister que celle des individus qui prétendent les représenter, des catégories d'individus, puis des classes sociales.

Or, on discute les politiques. On ne fait même que cela : épiloguer sur celle du Pouvoir est aujourd'hui la seule gymnastique intellectuelle de quarante-trois millions de Français.

Épiloguer sur ses effets, non sur son essence.

Et c'est ainsi que le seul aspect de la politique du Pouvoir qui leur soit sensible est devenu le problème de son transfert d'une catégorie d'individus à une autre ou d'une classe à une autre classe.

*

**

Sur le transfert du Pouvoir, la référence par excellence est la Révolution française de 1789.

Ici encore, les cartes sont biseautées.

En parlant de Révolution à propos des événements qui ont trouvé en France la conclusion que l'on sait en 1789, l'Histoire officielle a d'abord péché par confusion des termes : le Pouvoir étant officiellement passé des féodaux aux bourgeois, tout au plus s'agissait-il d'une translation. La Révolution est une ligne fermée : le Pouvoir existant, la ligne ne pouvait être fermée qu'à partir du moment où il n'existait plus.

Mais c'est dans l'image qu'elle a donnée du phénomène que l'Histoire officielle a commis son plus grave méfait.

A la lire, on acquiert très vite la certitude que des foules étant descendues dans la rue ont réussi à s'y imposer par la violence, puis à guillotiner un roi devenu impossible par ses excès, et à transférer son pouvoir au peuple par l'entremise d'institutions

conçues au niveau de la justice. Ainsi présenté, l'événement court sur quelques mois - quelques saisons au plus - aux yeux des mieux avisés, et il suffit d'une prononciation correcte pour mettre en évidence, entre l'ancien et le nouveau régime, un contraste frappant, des oppositions fondamentales ou, pour le moins, des différences substantielles.

Dans la réalité, les choses se sont passées tout autrement et ont une toute autre signification. Ce que la bourgeoisie a conquis en 1789, c'est seulement le Pouvoir politique, c'est-à-dire la reconnaissance *de jure*, du Pouvoir économique qu'elle détenait depuis fort longtemps, qu'elle exerçait de facto mais très discrètement, dans des conditions d'insécurité fort inquiétantes en ce qu'elles n'étaient pas consacrées par le Droit.

Ainsi présentés, les événements de 1789 ne sont plus que le couronnement d'une longue suite de transformations dans les rapports économiques des classes sociales entre elles et la translation du Pouvoir un peu hâtivement baptisée Révolution - à des fins, aujourd'hui visiblement intéressées - court non plus sur quelques mois ou quelques saisons, mais sur plusieurs siècles.

Si difficile qu'il soit de situer le point de départ d'une évolution historique, on n'est sans doute pas très éloigné de la vérité, lorsqu'on dit que le mouvement de translation du Pouvoir résolu par les événements de 1789-1793, amorcé par les Croisades, a pris toute son ampleur avec la découverte de l'Amérique, les progrès scientifiques qui l'ont précédée, le développement des relations commerciales qui l'a suivie.

Ces faits sont à l'origine d'un transfert de la richesse nationale qui s'est opéré au long du temps, des féodaux à une nouvelle classe sociale née dans leur ombre, qui s'est développée en faisant tout bêtement sa petite pelote à ramasser leurs dépouilles et qui en est progressivement arrivée à prendre en main les leviers de commande d'une vie économique, à l'époque essentiellement commerciale, artisanale et agricole. En 1789, la plupart des membres de la noblesse et du clergé n'étaient plus des privilégiés que politiquement : économiquement, ils étaient tous plus ou moins dans la dépendance du marchand auquel ils avaient vendu leurs terres ou emprunté de l'argent pour vivre dans le faste à la Cour du Roi, leurs ancêtres ayant déjà très sensiblement écorné le patrimoine en accordant différentes franchises, soit au départ pour les Croisades, soit au retour, contre monnaie sonnante ou sous la contrainte.

Bien avant 1789, en effet, les féodaux ont dû compter avec les Jacques ou les bourgeois des cités, et la Royauté avec les marchands de Paris. Jusqu'en 1789, il y avait toujours eu des possibilités de compromis, les uns ayant quelque chose à donner, les autres quelque chose à espérer : Colbert assit l'autorité du Roi-Soleil sur la prospérité des artisans et des marchands. Si Necker, ni Turgot n'ont pu renouveler l'opération qui avait si bien réussi à Colbert, c'est que les féodaux, s'étant comportés pendant des siècles comme la cigale de la fable, n'avaient plus rien à offrir en contrepartie aux bourgeois-fourmis, lesquels, possédant en fait la presque totalité de la richesse nationale, ne pouvaient plus désirer qu'en disposer en droit. La fourmi ne prête pas volontiers à la cigale : à plus forte raison ne la laisse-t-elle pas administrer ses biens.

Les premiers qui eurent cette claire vision des choses furent Gracchus Babeuf, qui voulut transformer le mouvement de la translation du Pouvoir en une véritable révolution - ce pourquoi les bourgeois vainqueurs l'envoyèrent à l'échafaud ! - et, cinquante ans après lui, Karl Marx qui, ayant fort bien décelé que le transfert du Pouvoir politique des féodaux aux bourgeois n'avait été possible que parce qu'il avait été pré-

cédé d'un transfert du Pouvoir économique, n'en mit pas moins l'accent sur le caractère violent des événements de 1789-1793 et, posant en principe que la lutte des classes, moteur de l'Histoire, en pouvait être l'accélérateur, prêcha la conquête du Pouvoir politique par la violence, sa possession devant permettre la conquête du Pouvoir économique.

Nous payons l'erreur de Marx.

A la violence près, cette thèse était la même que celle de Louis Blanc qui, dans le même dessein, lui donna la réplique en prêchant la conquête du Pouvoir politique par les voies parlementaires.

La thèse de Louis Blanc l'a finalement emporté sur celle de Marx qui lui avait frayé la voie et, conjointement, elles ont toutes deux étouffé celle de Gracchus Babeuf que n'ont réussi à remettre en l'honneur ni Proudhon, ni Bakounine, ni James Guillaume, ni Kropotkine, ni tant d'autres en France, en Angleterre et en Allemagne, voire en Russie.

Qu'on veuille l'imposer par la violence selon Saint Karl Marx, ou l'obtenir gentiment par les voies parlementaires selon Saint Louis Blanc, on rêve donc, dans le style de 1789-1793, d'une translation du Pouvoir politique des bourgeois à un prolétariat d'ailleurs assez mal défini. De la conquête préalable du Pouvoir économique qui est sa condition sine qua non, personne ne parle plus depuis fort longtemps.

*

**

Sur ce rêve insensé se greffe un raisonnement par analogie à partir de circonstances entre lesquelles il faut reconnaître qu'il y a des similitudes certaines.

En 1789, les structures du régime se définissaient par les formes légales sinon toujours intactes de la propriété (la féodalité), le système fiscal essentiellement indirect (les gabelles), quoique portant sur un nombre de produits infiniment moindre, les cloisonnements provinciaux par le moyen de frontières commerciales qui paralysaient les échanges, et un Pouvoir royal incontrôlé et incontrôlable qui assurait la durabilité du système en s'appuyant sur des classes sociales fortement hiérarchisées, économiquement et politiquement.

Aujourd'hui, le Pouvoir n'est plus royal mais parlementaire et il est théoriquement contrôlable, mais, de provincial, le problème des cloisonnements est devenu national et il constitue, à l'échelle internationale, le même obstacle à la circulation de la production que jadis à l'échelle nationale. De féodale, la propriété est devenue individuelle, et quant au système fiscal, la bourgeoisie a reconquis pour son compte tous les privilèges de l'ancienne noblesse et du clergé. La bourgeoisie et la petite bourgeoisie : les boutiquiers d'aujourd'hui, ne sont que les fermiers généraux de 1789 et, toujours comme en 1789, les dépenses de l'État sont couvertes dans la proportion des 4/5, ou peu s'en faut, par les impôts indirects, c'est-à-dire la gabelle ressuscitée et étendue à tout. Le fermier général a seulement proliféré.

Une seule différence : la structure de la propriété qui, de féodale est devenue individuelle et la nature de la production autrefois essentiellement agricole, aujourd'hui essentiellement industrielle. Encore convient-il de préciser que, dans un grand nombre de secteurs, la propriété, toujours individuelle au regard de la Loi, a recouvré son caractère féodal par le truchement de la société anonyme.

Comme la Royauté, régime politique de la féodalité, la République parlementaire, régime politique de la propriété individuelle, meurt de l'impéritie de ses classes dirigeantes, du désordre financier, conséquence du désordre économique et de son

corollaire, la pesanteur des impôts indirects. Il était fatal qu'on fit les rapprochements impôts indirects-gabelles, boutiquier-fermier général, Société anonyme-Féodalité et qu'éclatât aux yeux du plus grand nombre la dégénérescence du bourgeois-fourmi en un petit-bourgeois-cigale plus inculte encore, plus borné, plus prétentieux et plus agressif que les derniers descendants abâtardis des féodaux.

C'est le rapprochement impôts indirects-gabelles qui a le plus frappé et à cela encore il fallait s'attendre : l'âge mental des foules est bien inférieur à celui des individus et les hommes vivant en société n'ont plus assez d'imagination pour s'élever au-dessus de leur propre expérience, en projeter les conséquences dans l'avenir et se représenter les malfaçons de la vie collective avant qu'elles n'aient commencé de produire leurs effets.

Et c'est M. Mendès-France qui a rendu ce rapprochement le plus sensible à l'opinion le jour où il lui a déclaré tout à trac que nous étions en 1789.

*

* *

En réalité, nous étions à la fin de l'année 1951. M. Mendès-France était dans l'opposition. Le Parlement discutait, pour l'année 1952, un budget dont l'élaboration était des plus difficiles. L'opinion qu'une fiscalité désordonnée, compliquée et déjà démentielle inquiétait, était en outre irritée par la guerre froide sur le plan de la politique extérieure générale et par une guerre chaude qui entraînait dans sa cinquième année en Indochine et qui absorbait en gros 500 milliards par ans, soit 1 milliard 1/2 environ par jour.

Intervenant précisément sur le chapitre des dépenses militaires, M. Mendès-France annonça que, dans l'ensemble des ressources fiscales, les différentes têtes de chapitre avaient suivi l'évolution suivante, de 1938 à 1951 :

	1938	1951
Impôts sur le revenu	28 %	25 %
Impôts sur la fortune	17 %	6 %
Impôts de consommation	55 %	69 %

Et il rappela que, par une loi qui porte les dates des 23 novembre et 1^{er} décembre 1790, l'Assemblée Constituante issue des États Généraux avait décidé que tous les impôts seraient ramenés à deux seulement : la contribution foncière sur le revenu net des terres qui devait subvenir, à elle seule, aux 4/5 des dépenses publiques et la contribution mobilière personnelle qui devait fournir le complément.

Ainsi put-on mesurer le chemin parcouru depuis 1790 et fut-on convaincu qu'une Révolution, puisqu'on s'obstinait à l'appeler ainsi, avait, pratiquement, été faite pour rien : en 150 ans, de nouveaux messieurs avaient pris la place des anciens et, à peu de chose près, se comportaient comme eux.

Au terme de ce discours qui mettait en cause la structure du régime (fiscalité et distribution) et l'orientation de son économie (guerre d'Indochine et guerre tout court) il y avait le transfert des investissements budgétaires du militaire au social, le transfert de l'assiette de l'impôt de l'indirect au direct, un raccourcissement sensible des circuits de la distribution et une répartition du revenu national qui eût accordé au travail, sinon une part équitable, du moins une part plus grande.

Le Parlement ne prit pas ce discours en considération.

Mais M. Mendès-France avait conquis l'opinion dont il avait traduit en clair les aspirations confuses.

On se mit à espérer du Parlement le vote d'une nouvelle loi des 23 novembre et 1^{er} décembre 1790.

Cet espoir qui postulait l'économie d'une révolution - dans l'acception populaire, c'est-à-dire spontanée et violente - postulait aussi que M. Mendès-France arriverait sûrement à convaincre le Parlement.

II.- LE GLISSEMENT

Comment on grimpe au pouvoir et comment on en descend

En juin 1953, M. Mendès-France se retrouvait à la tribune de l'Assemblée Nationale : il avait contribué à renverser M. Pinay et, Président du Conseil désigné par M. Vincent Auriol, il sollicitait l'investiture.

Toute la France, à laquelle toute la presse avait répété quelques jours auparavant que nous étions en 1789 et que le régime appelait des réformes aussi profondes que celles de 1790-1793, avait les yeux tournés vers lui. On se le représentait, d'après son précédent discours, comme un Turgot rompant avec sa classe sociale, dénonçant devant la Cour et la Ville et dans le style de Mirabeau, la médiocrité de ceux qui avaient eu, jusque-là, le privilège de gouverner la Nation. Et on ne lui ménageait ni les témoignages de sympathie, ni les encouragements.

Le discours qu'il prononça n'avait pas grand'chose de commun avec le précédent : s'il ne fut pas ce qu'on attendait, on ne peut cependant pas dire qu'il déçut.

Il y était surtout question du rétablissement de la libre concurrence, de l'encouragement à la productivité, du développement des exportations, de la rationalisation des services publics (entreprises nationalisées, Sécurité Sociale, etc.), de l'indépendance de la France dans le Bloc atlantique, de la garantie de ses droits aux colonies, de la réforme constitutionnelle, de la stabilisation économique condition de la stabilité politique, enfin de la procédure par décret.

Tout cela faisait un mélange bizarre dans l'élaboration duquel le souci de la cohérence ne paraissait pas avoir été dominant. On ne pouvait pas ne pas noter la puérité de cette prétention à concilier la procédure par décrets avec les institutions républicaines ou la stabilité économique avec la libre concurrence qui suppose la conquête de marchés extérieurs, donc un appareil militaire, c'est-à-dire l'élément par excellence de la perturbation économique. On ne pouvait pas non plus ne pas noter que si M. Mendès-France parlait encore d'un nécessaire transfert des investissements budgétaires du militaire au social, par contre, il glissait habilement sur le transfert de l'assiette de l'impôt de l'indirect au direct. Peu de gens cependant lui firent grief de cette puérité et de cette habileté : dans la mesure où on vit en elles des concessions au conservatisme social, on les mit au compte du souci d'obtenir une investiture qu'on souhaitait.

M. Mendès-France ne fut pas investi.

*

**

Une année passa. En juin 1954, M. Mendès-France se trouvait pour la troisième fois à la tribune de l'Assemblée Nationale. Cette fois, après avoir fait mordre la poussière à l'équipe Laniel-Bidault-Pleven, il fut investi.

Par comparaison avec les précédents, le discours qu'il prononça et que sa déclaration ministérielle compléta par la suite, fait un contraste qui frise le paradoxe.

Plus de doctrine, plus de programme : la guerre d'Indochine seulement qu'il promet de liquider honorablement en un mois. Sur les réformes sociales nécessaires, il reste dans un vague soigneusement étudié, promettant qu'elles seraient le résultat de confrontations entre les diverses tendances de la majorité qu'il essayait de dégager sur le point précis du « Cessez le feu » en Indochine et mettant seulement en avant l'idée de la reconversion des entreprises marginales.

Visiblement, M. Mendès-France avait tout fait pour être investi : non seulement il n'avait pas convaincu le Parlement aux thèses qu'il développait dans l'opposition, mais il y avait renoncé, le Parlement l'ayant convaincu qu'il le fallait pour arriver au Pouvoir.

Ceci fait que, parti en guerre en 1951 sur la nécessité de transférer l'assiette de l'impôt de l'indirect au direct et de raccourcir les circuits de distribution, il se retrouvait au Pouvoir en 1954 ayant précisément pour ministre chargé de l'opération, M. Edgar Faure, c'est-à-dire le partisan le plus acharné de la fiscalité indirecte sur laquelle vivent et prolifèrent tous les circuits de la distribution. La laïcité lui étant chère, il voulait que M. Billières fût son Ministre de l'Éducation Nationale : il dut se contenter de M. Berthoin. Ayant déclaré qu'il ne fallait pas « se borner à changer quelques ministres mais renouveler le personnel consulaire de la République dans sa totalité », il dut conserver cinq ministres de la précédente équipe. Et tout à l'avenant.

M. Mendès-France avait le choix : cela ou pas d'investiture.

Il choisit l'investiture.

*

**

M. Mendès-France avait parlé de la procédure par décrets. Un jour donc, il demanda au Parlement les pouvoirs spéciaux qui lui permettraient de prendre les décrets nécessaires sans lui en référer.

C'était le 10 août 1954. Il venait d'obtenir le « Cessez le feu » en Indochine et il était à l'apogée de sa gloire : à peine de se discréditer à jamais aux yeux de l'opinion, le Parlement ne pouvait rien lui refuser. On lui demanda seulement ce qu'il comptait faire de ces pouvoirs spéciaux : il répondit qu'il allait s'en servir pour procéder à la reconversion de l'économie nationale et il les obtint.

Voici, d'après le journal *L'Express*, qui l'a beaucoup mieux définie que M. Mendès-France lui-même, en quoi consistait la reconversion de l'économie nationale :

I. - Les produits fabriqués avec un mauvais rendement sont d'un prix de revient très élevé, donc vendus à un prix qui décourage les consommateurs. Le patron de l'usine, comme il vend difficilement, fait très peu de bénéfices malgré leur prix de vente élevé et vit médiocrement (*sic*). Comme l'usine a un faible carnet de commandes, les ouvriers ne sont employés qu'une partie du temps (environ 25 h. par semaine) d'où faibles salaires. Pour subsister dans ces conditions médiocres, le patron, par l'intermédiaire de son groupement professionnel, a obtenu une subvention permanente de l'État (ce qui alourdit les impôts). La mauvaise productivité de cette en-

treprise empêche les produits fabriqués d'être vendables à l'étranger. Ils sont dépassés, en prix et en qualité, par les concurrents d'autres pays.

II. - Le patron ayant décidé, dans le cadre du nouveau plan économique, de reconvertir son usine, fait un plan de modernisation qu'il soumet à l'État pour être orienté et aidé. Avec les crédits qui lui sont alloués, il commande des machines et des installations nouvelles qui vont transformer sa production. Ces crédits proviennent de la « Caisse centrale de reconversion ». Ces changements se répercutent sur les ouvriers et employés. Certains doivent trouver un nouveau travail, d'autres sont embauchés. De vastes centres de reclassement et de formation sont mis en activité. Pour moderniser l'outillage et les procédés de la nouvelle usine, l'État a orienté le patron sur les centres de recherche scientifique spécialisés qui lui procurent les derniers brevets et inventions. Afin de faciliter le déplacement de la main-d'œuvre, de grands projets d'habitations nouvelles sont mis en construction dans tout le pays. Ils développent aussi l'activité économique.

III. - L'usine a maintenant un très bon rendement et le prix de revient des nouveaux produits est bas. Ces produits, vendus bon marché, trouvent beaucoup d'acheteurs. Le patron, sur des prix bas, mais un gros carnet de commandes, fait des bénéfices substantiels et vit maintenant de manière confortable (*resic*). Les ouvriers travaillent à plein et les salaires sont régulièrement augmentés à mesure du développement de la production. Leur pouvoir d'achat est bien plus élevé. L'État, ayant aidé l'usine à se reconvertir, n'a plus besoin de dépenser chaque mois des sommes pour la subventionner. Au contraire, c'est l'entreprise qui le rembourse. Enfin, les nouveaux produits sont parfaitement compétitifs avec les produits fabriqués par les autres pays et, en étant exportés, rapportent des devises à la nation.

C'est par le truchement de cette opération, sinon ingénieuse, du moins ingénieusement présentée, que M. Mendès-France a franchi le Rubicon : elle est entièrement conçue dans le cadre des structures traditionnelles et, dans ce cadre, elle ne vise qu'à permettre aux entreprises dites marginales, c'est-à-dire non rentables, de se transformer, avec l'aide de l'État, en entreprises rentables.

Des réformes « aussi profondes que celles de 1789-1790 », il n'est plus question : adieu au transfert de l'assiette de l'impôt de l'indirect au direct et à celui des investissements budgétaires du militaire au social.

A l'époque, je fis figure d'hurluberlu en montrant que ce projet se heurtait au moins à deux impossibilités :

1. Les entreprises industrielles non rentables ne manquent pas en France : il n'est pas exagéré de dire qu'à part celles qui travaillent pour la Défense nationale, aucune ne l'est plus. Il n'était donc que de faire le compte non pas du nombre de centaines, mais de milliers et peut-être de millions de milliards nécessaires en partant de cette idée que tout ce qui ne travaillait pas pour la Défense nationale, bénéficierait de la mesure.

2. Pour trouver ce nombre astronomique de milliards, l'État n'avait le choix qu'entre l'emprunt et l'impôt : le premier s'écartant de lui-même, il ne restait que le second. Et, M. Edgar Faure étant Ministre des Finances, en admettant qu'on eût la folle idée de les demander à l'impôt, ce ne pourrait être qu'à l'impôt indirect, puisqu'il est hostile à l'autre. Or, il était démontré que, sous le rapport de l'impôt indirect, nous étions précisément « en 1788 » et que c'était le problème de son allègement, non celui d'une surcharge nouvelle, qui se posait.

On peut épiloguer à perte de vue sur les conditions dans lesquelles M. Mendès-France en est arrivé là, c'est-à-dire exactement à l'opposé de la direction qu'il avait prise au départ. A mon sens, il n'y a qu'une raison et c'est que, dans l'opinion, le transfert de l'assiette de l'impôt de l'indirect au direct était l'objet d'un malentendu.

Elle était faite, l'opinion, des intérêts de deux sortes de gens : les consommateurs, qui voulaient sinon supprimer totalement les impôts indirects, du moins les diminuer considérablement, et alléger d'autant le prix de la vie, et les distributeurs qui voulaient seulement alléger leurs charges, c'est-à-dire continuer à les percevoir sur les consommateurs sans être, pour cela, obligés de les reverser dans les caisses de l'État. Le Parlement était, lui, en majorité composé de gens qui se sentaient dans l'obligation de compenser l'allègement des impôts indirects dans l'une ou l'autre de ces deux acceptions par une augmentation des impôts directs, c'est-à-dire sur le revenu, et qui ne le voulaient pas, ce pourquoi M. Edgar Faure était leur *leader*.

Pour rester au Pouvoir, M. Mendès-France s'est replié sur la recherche de la rentabilité de toutes les entreprises industrielles par le truchement de la reconversion.

*

* *

Au Conseil des Ministres du 28 septembre 1954, la rentabilité était seule à l'ordre du jour et sa recherche était proposée dans tous les secteurs de l'économie, mais par préférence dans le secteur agricole et ses dérivés : en six semaines, M. Mendès-France avait eu le temps de s'apercevoir que son projet de reconversion des entreprises industrielles marginales ne résistait pas à l'examen et qu'il valait mieux en rester au lancement de l'idée que d'essayer d'entrer dans la voie des réalisations.

Par un nouveau glissement, le Conseil des Ministres du 28 septembre 1954 se trouvait donc face à face avec le problème des excédents agricoles : trop de lait, trop de vin, trop de sucre, trop de fruits, trop de pommes de terre, trop de betteraves, trop de tout.

M. Mendès-France, lui, se retrouvait, une fois encore en 1788 et devant le problème que son intervention dans la discussion du budget militaire de 1952 avait posé, à savoir : l'augmentation de la consommation intérieure par l'allègement des impôts indirects et sa conséquence inéluctable, le raccourcissement des circuits de distribution.

Las ! Il y avait en face de lui les distributeurs eux-mêmes (voir plus haut) les exportateurs-importateurs et les groupes financiers qui les soutiennent, ces deux dernières catégories qui n'en font qu'une ne tenant nullement à diminuer le volume de leurs profits par une diminution du volume des exportations qui eût entraîné du même coup la diminution du volume des importations.

Le Conseil des Ministres du 28 septembre 1954 décida donc qu'on arracherait des vignes et des pommiers pour que les entreprises du secteur de l'alcool soient non pas rentables mais moins déficitaires ; qu'on dénaturerait le plus possible de blé et qu'on le ferait manger de préférence par les cochons pour que les gros minotiers puissent continuer d'exploiter leurs sinécures en toute tranquillité ; qu'on achèterait la viande au prix fort aux chevillards et qu'on la revendrait au prix faible aux Anglais, l'État payant la différence par le canal des subventions ; qu'on achèterait leur vin aux vigneronnes et que des équipes de distillateurs le transformeraient, moyennant d'honnêtes subventions, en des quantités d'un alcool invendable dont on ne saurait que faire, etc.

Dans le cas du lait où il n'est guère possible à la France d'envisager l'exportation aux prix qu'elle pratique et où, par conséquent, il n'y a qu'un appareil exportateur rudimentaire, M. Mendès-France remporta un semblant de victoire : il obtint que l'État l'achetât aux producteurs pour le distribuer gratuitement aux enfants des écoles et aux économiquement faibles. Il obtint également du sucre : contre promesse faite aux distillateurs-sucriers-betteraviers, de ne toucher ni à leurs subventions, ni aux principes fondamentaux sur lesquels repose leur association.

Mais, dans celui du blé dénaturé à l'intention des cochons, il serait arrivé, si on l'eût suivi jusqu'au bout, qu'un jour la France aurait eu tant de cochons qu'il eût fallu les tuer, non plus pour les manger puisque les acheteurs éventuels n'en avaient pas les moyens, mais pour en faire de l'engrais qu'on eût distribué aux paysans, lesquels s'en seraient servis pour faire pousser du blé qu'on eût de nouveau dénaturé à l'intention des cochons.

C'est peu dire que le système s'était considérablement écarté des lois du 23 novembre et 1^{er} décembre 1790.

*

**

Il y eut encore le rendez-vous d'octobre, l'affaire de la C.E.D, les conséquences de la paix (*sic*) retrouvée en Indochine, les événements d'Afrique du Nord, etc. Je renonce à démontrer que M. Mendès-France eut, de même et chaque fois, le choix : ou tenter de faire prévaloir le programme qu'il avait défini lorsqu'il était dans l'opposition et quitter le pouvoir, ou s'incliner devant des coalitions d'intérêts pour ne point le quitter.

Il s'inclina et on eut très vite l'impression qu'il ne faisait qu'appliquer la règle d'or du parlementarisme qui est de parler en se penchant à gauche pour être élu et d'agir en se penchant à droite pour le rester.

C'est l'affaire de la C.E.D. qui a le plus contribué à donner cette impression.

Lorsque, dans son intervention sur le chapitre des dépenses militaires du budget de 1952, M. Mendès-France prit texte du milliard et demi que coûtait chaque jour la guerre d'Indochine pour mettre en évidence la nécessité de transférer les investissements budgétaires du militaire au social, il laissa clairement entendre qu'il était tout aussi nécessaire, dans l'affaire de la C.E.D., de prendre position en faveur du désarmement général, non en faveur du réarmement de l'Allemagne occidentale, ce qui serait intégrer la France dans un dispositif militaire qui entraînerait pour elle des charges aussi lourdes, sinon plus.

C'était le langage même de la raison et c'était parler en se penchant à gauche.

Président du Conseil, lorsque le projet de C.E.D. vint en discussion, il refusa de prendre position soit pour soit contre parce que, dans l'un ou l'autre cas, il eût suffi de ce simple geste pour disloquer un gouvernement et une majorité parlementaire au sein desquels une importante faction représentait, ainsi qu'il sera montré au chapitre suivant, des intérêts que la poursuite de la guerre en Indochine compromettait mais que le désarmement général et le non-réarmement de l'Allemagne compromettait plus encore.

Souigné et rendu ostensible par une déclaration publique, ce silence déjà, était éloquent.

Enfin, une majorité s'étant dégagée au Parlement sur le texte des Accords de Paris, M. Mendès-France accepta de la représenter.

C'était agir en se penchant à droite et très fortement.

Car, s'il y a une différence entre les Accords de Paris et le projet initial de C.E.D. c'est en pire en ce sens qu'ils ont aplani toutes les difficultés qui tenaient l'Angleterre à l'écart de la C.E.D. et qui n'y ralliaient qu'avec beaucoup de réticences la Belgique, les Pays-Bas et une importante fraction du capitalisme allemand. Les Accords de Paris réalisent donc, entre les dirigeants occultes ou non du monde occidental, une unanimité plus ferme et à plus grande échelle que ne l'eût fait la C.E.D. et là est le danger.

Pour ce qui est plus spécialement de la France, ils l'ont intégrée dans ce dispositif militaire dont M. Mendès-France ne voulait pas, lorsqu'il était dans l'opposition, la plaçant dans l'obligation de faire face aux dépenses qui en découlent et lui enlevant à jamais la possibilité d'envisager le transfert des investissements budgétaires du militaire au social.

Ainsi la politique intérieure d'un gouvernement qui commande sa politique extérieure est-elle à son tour commandée par elle : le rendez-vous d'octobre ne pouvait plus être autre chose que ce qu'il a été c'est-à-dire que, privé des moyens financiers au niveau de ses promesses, M. Mendès-France ne s'y pouvait plus présenter que dans les mêmes dispositions d'esprit qu'un Laniel ou un Pinay.

A la larme à l'oeil près.

En promettant de faire mieux en avril.

Par contre, les avantages concédés au monde de la finance furent substantiels : détaxation du profit investi, abaissement du prix du charbon industriel, exonération accentuée des impôts sur le revenu, augmentation des transports routiers préférée à la diminution des transports ferroviaires, etc. le tout étant assorti d'une volonté publiquement affirmée et réaffirmée de faire une République à la fois révolutionnaire (*sic*) et fortement hiérarchisée (*resic*).

Ainsi était-il expérimentalement établi qu'il en était du programme économique et social comme de celui de tous les autres à savoir qu'il comprenait deux parties qui n'interféraient pas : ce qui était accordé au patronat et à l'encadrement du peuple et ce qui était promis au peuple lui-même.

Et il était fatal que le peuple s'en détachât.

Un jour, à la tribune de l'Assemblée Nationale, M. Mendès-France abandonné par l'opinion, se trouva seul - bien seul ! - aux prises avec les représentants d'une coalition d'intérêts dont il avait servi quelques-uns mais dont la majorité n'avait jamais eu d'autres raisons de le tolérer au Pouvoir que la faveur d'une opinion qui lui était acquise.

Et qui n'attendait que ce moment pour l'en chasser.

Ce jour-là, il ne pouvait pas leur dire comme Mirabeau qu'il était à la tribune par la volonté du peuple car ce n'était plus vrai.

Il n'en avait d'ailleurs pas l'intention.

Il ne lui restait plus que les petits artifices auxquels ont recours tous les Présidents du Conseil en difficulté pour étendre ou consolider leur majorité et qui furent de sa part autant de misérables trahisons de soi-même : les remaniements ministériels au nombre de cinq (comme un vulgaire Laniel !) qui portèrent le nombre des ministres de 19 à 37 (Passe-moi la tasse...) ; la mutation aux Affaires étrangères de M. Edgar Faure, la nomination de M. Pierre de Gaulle au commissariat de l'Exposition internationale de 1957 (400.000 fr. par mois plus une armée d'employés grassement payés !) et de M. Soustelle comme Gouverneur de l'Algérie pour obtenir le soutien actif du général de Gaulle ; le retour au scrutin d'arrondissement ; l'extension de la loi Barrangé à l'enseignement libre dans l'agriculture sinon pour fléchir le M.R.P., du moins pour le

diviser ; et la plus humiliante, la plus basse, la plus méprisante de toutes les concessions, la palinodie des palinodies, la capitulation des capitulations, la visite qu'il fit au Pape flanqué de sa femme et... de Georges-Boris, ancien directeur de La Lumière, pour obtenir son intervention auprès du M.R.P. dans le sens d'une réconciliation. Pour un peu, il se serait fait bénir et baptiser !

Rien n'y fit : M. Mendès-France tomba.

Sans gloire.

III.- RADIOGRAPHIE DU POUVOIR

C'est la Société anonyme qui a pris le marxisme en défaut. Les couches les plus favorisées du prolétariat ont pu y placer leurs économies (*sic*) et devenir autre chose que des prolétaires tout en continuant à en revendiquer la qualité. Les couches les moins favorisées y ont été intégrées au titre de salariés dans des conditions de rétribution savamment hiérarchisées. Ainsi a changé la structure sociale de cette classe dans laquelle sont nées, au fur et à mesure, les oppositions d'intérêts les plus diverses qui en ont fait tout autre chose que ce qu'elle était à l'origine. Quant au capitalisme, la Société anonyme l'a orienté vers la structure bancaire par le truchement du cartel, du trust, du consortium, etc. A la fabrique d'il y a cent ans, qui était la propriété d'un patron, a succédé la Société anonyme intégrée dans un cartel, un trust, un consortium, etc. dont une banque ou un groupe bancaire est, sinon toujours en droit, du moins toujours en fait, propriétaire par le jeu du crédit.

Par la même occasion, la Société anonyme a aussi déjoué les calculs de Louis Blanc.

En 1955, les catéchumènes de l'un et de l'autre continuent à s'adresser à un prolétariat qui n'existe plus dans son acception originelle et lui demandent de conquérir, le premier par la violence, le second par la voie légale du suffrage universel, un pouvoir politique d'abord et économique ensuite, qui est d'une tout autre nature.

Car, possédant en fait l'économie nationale par le jeu du crédit, une toile d'araignée de banques tient aussi à sa discrétion l'appareil de l'État et tout le Pouvoir politique par le truchement du Parlement.

On croit généralement que le Parlement est un lieu où les représentants du Peuple assemblés se penchent sur son destin dans un sens conforme à des désirs qu'il aurait clairement exprimés et qu'ils n'ont d'autre souci que de les interpréter correctement.

Dans la réalité, c'est une sorte de champ clos où s'affrontent les représentants des Conseils d'administration de différents groupes de banques.

Au moment où M. Mendès-France fut porté au Pouvoir, et depuis la fin de la guerre, ces groupes étaient au nombre de trois :

1° L'Union des banques américaines dont l'agent financier pour l'Europe occidentale est M. Jean Monnet, son agent politique au Parlement français étant M. René Plevin qui débuta dans la carrière comme secrétaire de M. Jean Monnet ;

2° L'Union - Européenne celle-ci - des banques Rothschild dont l'agent politique est M. René Mayer, administrateur en titre d'une série de sociétés commanditées par la Maison ;

3° Un groupe de banques plus particulièrement françaises ou dont les ramifications à l'étranger sont assez ténues, parmi lesquelles on relève les Gradis, les Servan-Schreiber - ces journalistes propriétaires de *L'Express* dont l'encrier est un coffre-fort - et, depuis peu, les Lazard. L'homme politique qui défend les intérêts de ce dernier groupe au Parlement fut M. Mendès-France agrégé à lui par des affinités avec les Servan-Schreiber, lesquels sont liés aux Gradis par un mariage (une fille d'Emile Servan-Schreiber est l'épouse d'un Henri Gradis) et aux Lazard par des intérêts communs en Indochine.

Les raisons pour lesquelles ces trois groupes financiers se trouvent en opposition au Parlement sont claires : la politique d'expansion économique des États-Unis exige que leurs banques absorbent celles des pays qu'ils visent. Leurs banques, donc, attaquent et les deux autres groupes cherchent à échapper à leur emprise : il faut reconnaître qu'avant même l'entrée en scène de M. Mendès-France, M. Maurice Petsche (mari de Simone née Lazard, actuellement Jacquinot) et René Mayer, agent de Rothschild, arrivèrent assez bien à tenir en échec M. René Pleven par la méthode aussi efficace que souple du « je plie mais ne romps pas ».

A cette époque, il ne venait à l'idée, ni des Rothschild ni des Lazard, que l'Indochine dût, un jour, être abandonnée et ce défaut de perspicacité qui leur était commun, maintenait entre eux une certaine unité de vue.

Seuls les Gradis et les Servan-Schreiber tremblaient pour les intérêts qu'ils y avaient et qu'ils sentaient très compromis. S'ils s'ouvraient de leurs craintes dans les milieux financiers, on ne les entendait pas et leur journal *Les Échos*, dont la formule ne s'y prêtait d'ailleurs point, n'arrivait pas à les faire prendre en considération. D'autre part ils nourrissaient de vastes projets d'échanges avec la Chine de Mao Tsé Toung.

Alors, ils fondèrent *L'Express* qui prit nettement position pour la paix en Indochine à partir de... considérations humanitaires !

Au préalable, ils s'étaient assurés le concours de M. Mendès-France qui cherchait justement sa voie dans les eaux parlementaires et n'arrivait pas à la trouver.

Deux autres événements presque concomitants servirent les desseins de M. Mendès-France au-delà même de tout espoir : la mort soudaine de M. Maurice Petsche époux Lazard et la guerre d'Indochine qui se mit soudain à justifier les craintes des Gradis-Servan Schreiber.

La mort de M. Maurice Petsche fut à l'origine du premier dissentiment sérieux entre les Rothschild et les Lazard : la politique financière des premiers se mit à donner aux seconds l'impression qu'elle allait profiter de ce qu'ils étaient privés de tout appui politique au Parlement, sinon pour les absorber, du moins pour les placer dans leur dépendance. Ils ripostèrent aussitôt en cherchant un autre époux politique pour la Veuve Petsche et ils le trouvèrent en M. Jacquinot dont l'influence au Parlement se mesurait à ce qu'on parlait de lui pour la présidence de la République. Mais M. Jacquinot n'était pas de la taille de M. Petsche.

C'est sur ce premier dissentiment que se greffa le second, né de l'allure de défaite à peu près certaine qu'avait prise la guerre d'Indochine : les Rothschild, qui ne croyaient pas à la défaite et dont le point de vue rejoignait en cela celui des banques américaines, la voulaient poursuivre jusqu'au bout et ceci explique à la fois la position parlementaire de M. René Mayer et celle de M. René Pleven : les Lazard pour qui les Cogny, les Ely, les Navarre et les de Castries n'étaient que des toquards, jugeaient plus prudent de traiter et rejoignaient par là le point de vue des Gradis et des Servan-Schreiber. On dit aussi, et cela semble résulter de la lecture des journaux financiers,

que, tandis que les intérêts des Rothschild en Indochine se trouvaient principalement dans le Nord, destiné à passer aux mains de Ho Chi Minh en cas de compromis, ceux des Lazard, des Gradis et des Servan-Schreiber se trouvaient principalement dans le Sud que le compromis pouvait sauver.

Et c'est ainsi que, contre René Pleven (alias l'Union des banques américaines) et René Mayer (alias Rothschild) les suffrages des députés amis de M. Jacquinot (alias Lazard depuis son mariage avec la Vve Petsche) se portèrent sur M. Mendès-France (alias Gradis-Servan Schreiber) et en firent un Président du Conseil.

M. Mendès-France avait, en quelque sorte, été porté au Pouvoir par effraction et par deux forces convergentes quoique très dissemblables en tous points :

1. Un groupe de banques dont l'influence n'avait cessé de croître au Parlement depuis la fin de la guerre et dont la poursuite des opérations en Indochine compromettait les intérêts ;

2. Une opinion publique qui rêvait confusément « de réformes de structures aussi profondes que celles de 1789 » et qui, longtemps indifférente, à la huitième année d'une guerre désastreuse, se réveilla soudain et se mit à en réclamer impérieusement la fin.

Tant que ces deux forces - chacune à sa façon, d'ailleurs - jouèrent en sa faveur, M. Mendès-France fut maintenu au Pouvoir contre la volonté d'un Parlement qui lui fut toujours hostile, même lorsqu'il lui accordait des majorités substantielles.

*

* *

Il n'a échappé à personne qu'après s'être apparemment beaucoup avancé dans une direction qui semblait bonne en ce qui concerne le règlement des problèmes d'Afrique du Nord, M. Mendès-France a brusquement fait machine arrière : c'est qu'il y a eu, ici, la période antérieure et la période postérieure à l'armistice indochinois.

En Afrique du Nord, il y a deux régions bancaires : la Tunisie et l'Algérie où les Rothschild commanditent à peu près tout sous la haute surveillance de M. René Mayer que, pour les besoins de la cause, ils ont fait élire député de Constantine, c'est-à-dire sur place, et le Maroc où presque toutes les commandites sont entre les mains des Grandis-Lazard-Servan-Schreiber². Avant l'armistice indochinois qu'il cherchait à négocier conformément aux intérêts de ces derniers, M. Mendès-France ne trouva rien de mieux pour faire pression sur les Rothschild et venir à bout de l'hostilité de M. René Mayer sur le plan parlementaire, que de les menacer en Tunisie et en Algérie. Après, il s'est aperçu qu'il avait fait se lever en Tunisie un vent d'espoir qui menaçait de balayer toute l'Afrique du Nord, Maroc compris, ce qui n'était sûrement pas du goût du groupe financier qui l'a porté au pouvoir. A propos, avez-vous remarqué que sur les problèmes qui concernent le Maroc, M. Mendès-France s'est toujours montré remarquablement discret ?

*

* *

Sous les auspices des Rothschild de Londres, la concorde revint entre les trois groupes de banques. Les Rothschild de Londres qui sont, avec les Lazard Brothers and C^o associés de ceux de France, les artisans de la politique de conciliation de l'Angleterre avec la Chine communiste parce qu'ils ont les intérêts les plus importants, étaient surtout préoccupés par le souci de substituer à la C.E.D. une formule qui, tout

² Et aussi, quoique pour une moindre part, de Worms, dont il sera question plus loin.]

en ménageant les banques américaines, fût susceptible de ne point se heurter à l'hostilité de la Russie soviétique. Ils crurent l'avoir trouvée sous les espèces de textes qui devinrent, après quelques légères retouches, les Accords de Paris.

Les Gradis et les Servan-Schreiber étaient tenus à continuer dans la voie de la politique de souplesse, s'ils ne voulaient pas compromettre les espoirs d'échanges qu'ils nourrissaient du côté de la Chine de Mao Tsé Toung.

Mais les Lazard que les pertes subies en Indochine par les Rothschild avaient amenés à réfléchir, refusèrent de les suivre dans cette voie et passèrent dans le clan de la fermeté dont le leader parlementaire était M. René Mayer qui en avait besoin en Algérie et en Tunisie pour le compte des Rothschild et qui était soutenu dans la coulisse par M. René Pleven.

Que ce changement de camp ait été rendu public à l'occasion du débat sur l'Afrique du Nord, on le comprendra aisément si on se souvient que M. René Mayer, qui mena la danse, est député de Constantine, et, en quelque sorte, délégué sur place par Rothschild qui y commandite à peu près tous les parlementaires de la même façon qu'il tient M. Borgeaud.

Dès lors, M. Mendès-France était condamné. Confiant dans les accords conclus à Londres, il avait pris en main les intérêts des Rothschild en Algérie et en Tunisie, renversé sa politique coloniale et, notamment dans l'Aurès, fait tirer depuis novembre sur des gens dont le seul crime avait été de croire en lui.

On ne lui en tint aucun compte.

Les accords de Paris pourraient continuer, non seulement sans lui, mais encore avec quelqu'un de beaucoup mieux que lui aux yeux des banques : M. Edgar Faure.

*

**

La présence de M. Mendès-France au Pouvoir avait fini par rendre évident aux yeux des grandes banques qu'à faire s'affronter comme elles le faisaient depuis dix ans, leurs représentants dans l'hémicycle parlementaire, elles couraient un grand danger.

En leur donnant la mesure de ce danger sous les espèces du programme économique et social qu'il garda soigneusement dans ses cartons, Mendès-France leur inspira le souci de rechercher une entente. Or, cette entente, une banque à laquelle on eut toujours le tort de n'accorder qu'une attention très limitée, la banque Worms écartée des allées du Pouvoir en 1945, avait failli la réussir à deux reprises déjà : en 1934 - février ! - et sous Vichy. Reléguée à l'arrière-plan, elle n'en avait pas pour autant ralenti ses efforts dans le sens de l'entente et il semble bien qu'elle ait réussi à faire comprendre aux autres que c'était là le seul moyen d'éviter dans l'avenir, à la fois les dissidences du type Lazard - coûteuses pour tous et non seulement pour Rothschild quand elles signifient la perte d'un marché national - et les francs-tireurs du type Servan-Schreiber et Gradis.

Sur le plan politique, l'homme était tout trouvé : Edgar Faure qui servit les banques américaines sous Laniel et Pinay (en réalité sous Monnet-Pleven !), Rothschild sous René Mayer, Lazard et Servan-Schreiber sous Mendès-France. Ayant mangé à tous les rateliers, cet homme ne pouvait manquer d'être considéré comme étant le point de convergence de tous les intérêts. Il s'y prêta de fort bonne grâce.

*

**

C'est une curieuse histoire que celle de la Banque Worms : celle de la synarchie.

Au lendemain de la guerre de 1914, on pensait généralement dans les milieux d'affaires que l'expérience commandait de remplacer d'urgence les parlements élus, entièrement aux mains d'intellectuels bavards, parfois talentueux, mais totalement incompetents dans les questions économiques, par des assemblées professionnelles où les représentants des plus gros intérêts financiers seraient pratiquement les maîtres.

Cette idée remontait fort loin : on peut, sans crainte d'être démenti, affirmer que les milieux d'affaires ont, dès les débuts de la III^e république, toujours été hostiles au régime parlementaire dans l'acception qui avait prévalu au regard de la Constitution de 1875. Si elle ne prit jamais suffisamment corps pour donner des chances de succès à un coup de force des milieux financiers contre des institutions qui, quoiqu'on en dise, étaient tout de même d'origine populaire, c'est uniquement que, dominés par les antagonismes qui les opposaient les uns aux autres, et notamment sur le plan bancaire, les financiers ne trouvèrent jamais de terrain d'entente assez solide pour les rassembler tous : les Rothschild, les Dreyfus, les Lazard, les Finlay, les Mallet, les Schneider, les Wendel, les Pereire, les Neuflyze etc.³ formaient un véritable panier de crabes et, les conditions d'un coup de force eussent-elles été réalisées, qu'après, il eût encore été impossible de gouverner ensemble, chacun, comme il est - heureusement pour nous ! - de règle dans la finance, voulant tout pour lui seul.

L'idée de synchroniser en un seul pouvoir - d'où le mot synarchie - les différentes influences économiques partit de leurs employés tous primés des grands-concours, polytechniciens, inspecteurs des Finances, auditeurs au Conseil d'État, etc. qui avaient l'impression de payer tous les antagonismes, d'une situation matérielle et d'un rang social bien au-dessous de leurs mérites. Aux environs de 1922, un certain nombre d'entre eux mirent au point une Convention synarchique d'Action Révolutionnaire (C.S.A.R.) qui fut d'entrée soutenue par la banque Worms et Cie (Cartel de Banques, d'entreprises industrielles et commerciales, de compagnies de navigation, etc.)

Les premières lumières sur cette affaire, on les eut seulement en 1945 lorsque parut sous le pseudonyme de Geoffroy de Charnay (vraisemblablement Roger Mennevée qui y fut mêlé au titre d'acteur et non des moindres) un ouvrage intitulé *Synarchie*, depuis abondamment commenté par Roger Mennevée lui-même dans ses *Documents*, Beau de Loménie dans ses divers ouvrages sur les grandes dynasties et Galtier-Boissière dans son *Crapouillot (Les Gros, Comment on devient milliardaire, Histoire de la Guerre, etc.)*. *Synarchie* est une liste de 25 documents recueillis entre 1942 et 1944 sous le gouvernement de Vichy : toute l'Histoire de la finance dans ses rapports avec la politique depuis 1922, une excellente introduction à *L'Ère des organisateurs* (le mot étant entendu dans le sens de technocrates) de James Burnham.

« Le premier état-major de la Synarchie, dit Beau de Loménie, aurait été composé de personnalités appartenant à des nationalités diverses et son action aurait été dominante dans les révolutions à caractère anti-démocratiques qui se succédèrent en Europe : le fascisme en Italie, le mouvement du général Rivera en Espagne, puis celui de Franco, l'Hitlérisme en Allemagne. » (*Le Crapouillot* n° 20 : Les Sociétés secrètes)

³ Le lecteur trouvera sans doute étrange qu'il ne soit question, dans cet opuscule, ni de la Banque de Paris et des Pays Bas qui eut son heure de célébrité sous la III^e République, ni de la Banque d'Indochine dont il fut question ces temps derniers encore, ni de la Banque d'Algérie, etc. C'est qu'il s'agit là de combinaisons de circonstances dans lesquelles on retrouve toujours derrière l'un d'entre eux comme chef de file les uns ou les autres de ces noms qui sont intégrés à l'un ou à l'autre des groupes qui font l'objet de cette étude.

En France, elle a présidé à la formation des Ligues nationalistes, aux émeutes de février 1934, à la fondation de la Cagoule, et enfin, à la révolution nationale de Vichy.

Son prophète fut un certain polytechnicien du nom de Jean Coutrot et d'une indiscutable valeur intellectuelle. Il avait décoré ses théories du nom d'Humanisme économique et il entendait arriver « à une solution de la lutte des classes par l'institution d'un nouveau type d'entreprises qui assurerait une meilleure répartition du PROFIT entre employeurs et employés au bénéfice d'une catégorie sociale, sinon nouvelle, du moins accrue en nombre et en importance, les technocrates. »

De fait, un des 25 documents qu'on trouve dans *Synarchie*, celui qui est connu sous le nom de « Rapport du Commissaire Chavin », précise :

« En gros, le moyen envisagé consiste à donner à chaque pays une constitution politique et une économie nationale de structure particulière, organisées conjointement en vue :

1° de placer le pouvoir politique directement entre les mains de mandataires des groupes intéressés ;

2° de réaliser une concentration maximum dans chaque banque d'industrie afin d'y supprimer toute concurrence ;

3° d'être maître absolu des prix de toute marchandise ;

4° d'enfermer l'ouvrier dans un cadre juridique et social ne permettant plus de sa part aucune action revendicatrice »

Sur la méthode elle-même, la convention synarchique dit :

« Notre méthode de révolution invisible et les techniques, stratégie et tactique de la révolution en ordre dispersé qui en découlent, ont été élaborées pour réduire au possible la violence émeutière ou insurrectionnelle inévitable quand l'idée atteignant la masse se dégrade en passion... Nous réprouvons la révolution dans la rue. Nous tentons de l'éviter partout. Nous faisons la révolution PAR EN HAUT (!!!). »

Cette révolution par en haut signifiait l'envahissement des grandes affaires privées de banque, d'assurance ou d'industrie et des corps de l'État par la constitution d'un brain-trust de techniciens en faveur duquel joueraient les camaraderies d'école et le prestige des titres universitaires : passe-moi la tasse...

Par ce moyen, en 1936, Jean Coutrot lui-même réussit à devenir le principal conseiller du gouvernement de Front populaire constitué par Léon Blum qui l'avait embauché au service de Spinasse, ministre de l'Économie nationale !

Le fait prend toute sa saveur si on sait que, parallèlement, le commandant Loustau-Lacau, qui vient de mourir et qui avait profité de sa situation auprès de Pétain alors président (ou quelque chose de similaire) du Conseil supérieur de la Défense nationale, pour mettre l'armée dans le coup, était une des principales chevilles ouvrières de... la Cagoule !

Mais le plus beau succès de cette camarilla de technocrates fut, le 18 août 1940, la promulgation par le gouvernement de Vichy de la loi créant les célèbres Comités d'organisation pour la répartition des matières premières, des commandes et des crédits entre les différents établissements de chaque branche industrielle et commerciale : cette loi était l'oeuvre de l'ancien Inspecteur Bouthillier devenu ministre des finances grâce à l'appui de la banque Worms, elle-même devenue toute puissante, son personnel de direction et ses conseillers qui appartenaient tous à la confrérie des diplômés de Polytechnique, de l'Inspection des Finances et des Sciences politiques ayant réussi à s'infiltrer partout à la faveur du désarroi consécutif à la débâcle.

*

* *

Avant d'être arrêté et déporté par les Allemands, Georges Valois qui connaissait remarquablement les dessous économico-financiers de notre époque pour avoir « touché » successivement à toutes les caisses, disait que le siège du gouvernement de Vichy se trouvait à Paris, Bd Haussmann, dans les bureaux de la Banque Worms.

A cette époque, les dirigeants de la Banque étaient un certain Jacques Barnaud, ancien inspecteur des Finances, Goudchaux, de même origine et le financier franco-anglais Worms, le premier seul étant aryen, les deux autres israélites.

Gravitaient autour d'eux, les frères Jacques et Gabriel Leroy-Ladurie, le premier Conseiller juridique du groupe (il en prit par la suite la direction générale), le second, une des éminences grises de Pétain ; Olivier de Sèze, Inspecteur des finances en exercice, au service de la Banque de France au titre de contrôleur général, c'est-à-dire dans la place ; Pucheu, David Weil-Boutemy (dispensateur des fonds de propagande) ; Ernest Mercier, le magnat de l'électricité qui avait lancé le Redressement français pour le compte de Poincaré en 1926, dont le gendre, Wilfrid Baumgartner est l'actuel directeur de la Banque de France ; Lehideux, des usines Renault, Benoist-Méchin, Baudoin, etc.

On a dit que René Belin et André Philipp étaient de la bande, mais rien n'est moins sûr : on l'a probablement déduit du fait que ces deux doctrinaires du socialisme avaient, en 1937, collaboré à la revue *Les nouveaux cahiers*, lancée par Jacques Barnaud et Jean Coutrot, dans le dessein de promouvoir le nouvel humanisme économique... Mais René Mayer, qui torpilla si bien le ministère Mendès-France, resté en France jusqu'en 1943 comme agent des Rothschild pour tenter d'éviter l'embargo gouvernemental sur leur immense fortune, n'y réussit, jusqu'à cette date, que grâce à ses accointances avec Bouthillier et Boutemy : on prétend que, s'il engagea ce dernier comme ministre de la Santé publique, dans la dernière équipe ministérielle dont il fut le président, c'est en reconnaissance des services rendus aux Rothschild sous l'occupation... Il faisait d'ailleurs d'une pierre deux coups, car dispensateur des fonds de propagande sous l'occupation, le dénommé Boutemy l'était encore... sous le régime de la Libération (sic !). Si, comme on le sait, René Mayer fit un coup fourré qui lui fut, dans la suite, imputé à crime, c'est seulement que la situation n'était pas encore mûre pour une entreprise de ce genre.

Quoi qu'il en ait été, sous l'occupation, l'équipe de la Convention synarchique et de la Banque Worms joua le double jeu. Pour elle, disait Dominique Sordet, qui mourut en prison après la guerre, « le fin du fin était de jouer la collaboration franco-allemande au comptant et la victoire anglo-américaine à terme ».

On ne pouvait mieux dire.

Toutefois, elle s'y prit assez mal puisqu'elle donna des inquiétudes à la fois au gouvernement de Vichy et au *Befehlsmilitärhaber in Frankreich*, qui avait établi son quartier général à l'Hôtel Majestic à Paris. Si elle s'en tira sans trop de dommages, c'est qu'à la suite de l'enquête ordonnée sur ses agissements, le commissaire Chavin, à qui cette enquête avait été confiée, se trouva, bien à son insu, dans la situation de remettre son rapport à... Pucheu, devenu ministre de l'Intérieur entre temps !

Mais elle avait réussi, paraît-il, à entrer en contact avec le trust Hermann Goering et la I.G. Farben en Allemagne, avec les Dupont de Nemours aux États-Unis, le trust germano-hollandais Lever-Brothers et les Worms de Londres : ceci explique cette

communauté d'aspirations qu'on décela chez les chefs du grand capitalisme mondial, à partir de 1943, dans le sens d'une paix de compromis.

*

* *

La guerre finie, l'équipe essaya de mettre la main sur le général de Gaulle, mais celui-ci ne comprit pas tout de suite que lui était ainsi offerte a seule chance de ne pas succomber aux entreprises du bolchévisme du côté parlementaire et gouvernemental. Quand il le comprit, il était trop tard et, sans doute dans l'espoir de rattraper cette chance, il quitta le pouvoir et descendit dans l'arène des luttes politiques devant l'opinion publique.

Alors la Banque Worms qui avait réussi à rallier le grand patronat contre les faiblesses des gouvernements tri-partistes à l'endroit de la classe ouvrière, se mit à subventionner le R.P.F., puis les Indépendants, partis politiques ou factions à la tête desquels elle réussit à hisser des gens comme Pinay, Leroy-Ladurie, Loustaunau-Lacau, Léon Noël, Boutemy, Benoist-Méchin, etc., qui étaient dans le coup avant la guerre déjà et qui avaient tous plus ou moins fait partie du personnel de Vichy.

En 1955, les ficelles du mouvement synarchique, soutenu sur le plan financier par la banque Worms, sont tirées dans les coulisses par Bouthillier - Flandin que vient de rallier ouvertement M. Paul Reynaud

Le gouvernement de M. Edgar Faure est le résultat des efforts de la Banque Worms dans le sens de l'entente générale : pour la première fois depuis la fin de la guerre, elle a réussi, sur le plan parlementaire, l'union des Indépendants, des Gaullistes et des ex-Gaullistes dont les représentants y sont entrés aux côtés de ceux des banques américaines (à l'exception de M. René Pléven, trop voyant), des banques Rothschild (à l'exception de M. René Mayer⁴, pour la même raison que M. Pléven) et de la Banque Lazard.

Les Servan-Schreiber et les Gradis ne sont plus intégrés à l'entente à part entière en ce sens qu'ils n'ont pas de représentants dans l'équipe Edgar Faure. La mise à l'écart de M. René Pleven et de M. René Mayer avait été décidée pour ne pas compromettre leur retour mais l'envoi du second au pool charbon-acier⁵ s'il ne les inquiète pas autant que la reconduction du mandat de M. Jean Monnet, ne les rassure pourtant pas : ils se sentent menacés au Maroc et en A.O.F. par la politique d'expansion des banques américaines et ils redoutent que ce secteur ait été abandonné à ces banques par l'équipe Rothschild-Lazard en échange de leur non-intervention en Algérie-Tunisie. C'est pourquoi ils continuent à miser sur M. Mendès-France en faveur duquel ils financent la campagne électorale déjà ouverte, des législatives de 1956. Mais ils ne se battent qu'à fleuret-moucheté contre M. Edgar Faure qu'ils tentent d'investir par l'intermédiaire de MM. Capitant, Malraux et surtout Roger Stéphane (à l'État-civil: Worms) de l'équipe *France-Observateur*, qui entretient les meilleures relations avec

⁴ Le cas de M. René Mayer a été résolu autrement : les banques Rothschild et la banque Lazard avec les capitaux desquelles, pour sceller la réconciliation, il vient de fonder un consortium financier à Paris, ont obtenu des banques américaines qu'il fût envoyé au pool charbon-acier en remplacement de M. Jean Monnet par manière de mieux garantir le respect de leurs intérêts dans l'entente générale réalisée autour des Accords de Paris.

⁵ On a dit que la nomination de M. René Mayer au pool charbon-acier en remplacement de M. Jean Monnet était une victoire de la nouvelle association Rothschild-Lazard sur les banques américaines. C'est certain, mais les banques américaines ne lui ont pas opposé leur veto et, si elle laisse subsister des points de friction, l'entente ne s'en est pas moins réalisée dans le sens général des Accords de Paris entre tous.

M^{me} Edgar Faure (née Meyer) sur le plan littéraire et qui est un des plus beaux ornements de son salon.

Par ailleurs, dans les journaux du 25 mai, on a pu lire le curieux communiqué suivant :

« Nous avons indiqué hier que la D.S.T. procédant à diverses auditions de personnes suspectes de porter atteinte à la sûreté de l'État avait notamment interrogé un financier soupçonné de verser des fonds à des organisations d'extrême-gauche.

Comme le précise un communiqué publié en fin de matinée par le Ministère de l'Intérieur, il s'agit de M. Igoïn, né en Roumanie, à Targul-Frumof, et naturalisé français en 1938. Dirigeant ou administrateur de sept sociétés, parmi lesquelles la compagnie France-Navigation, la Compagnie métropolitaine et coloniale, la Société parisienne de banque et le Consortium du Nord. »

Chacun sait que le Consortium du Nord subventionne le Parti communiste. Mais, France-Navigation et la Compagnie métropolitaine et coloniale, sont des affaires Worms. Et ceci tendrait à prouver que la synarchie a un pied dans le Parti communiste.

Telles sont, à la veille des élections législatives de 1956, les conditions dans lesquelles les différents groupes de banques qui mettent la France, l'Europe et le Monde en coupe réglée, se disputent un Parlement qui, de toute manière, sera entièrement entre leurs mains, la seule question étant de savoir quel groupe l'emportera.

Si le lecteur veut maintenant savoir de façon plus précise dans quelles entreprises financières les hommes politiques cités dans cette étude - et même ceux qui ne sont pas cités car l'auteur ne s'est attaché qu'aux chefs de file - touchent des « jetons de présence », de quelle manière ils sont « arrosés », par quelles voies « l'arrosage » gagne la presse, s'il veut savoir où se situent géographiquement les intérêts qui s'affrontent dans l'hémicycle parlementaire et comment, selon le cas, ils se heurtent les uns aux autres ou s'imbriquent les uns dans les autres, il consultera utilement :

- *Les Documents politiques, diplomatiques et financiers*, 16, Bd Montmartre, Paris 9^e, Directeur : Roger Mennevé, et plus particulièrement les livraisons de juillet 1948 (La Synarchie à la conquête du Monde) et août-septembre-octobre 1952 (M. Jean Monnet).

- *Les Financiers qui mènent le monde*, de M. Henry Coston (Librairie française, 64, rue de Richelieu), le condensé le plus complet, paru à ce jour, des méfaits de la Finance, à l'échelle française, européenne et mondiale.

- *Le Crapouillot*, (3, place de la Sorbonne, Paris 5^e. Directeur : Jean Galtier-Boissière) et plus particulièrement : *Dictionnaire des Contemporains, Les Gros, Comment on devient milliardaire, Les scandales de la 4*.

Établir la fiche financière de chaque ministre, voire de chaque député, de chaque homme politique ou de chaque directeur de journal eut nécessité, non pas une brochure mais un gros ouvrage et, d'autre part, l'auteur n'a pas cru devoir reprendre à des confrères qui l'ont excellemment fait, un travail aussi répandu dans le public.

Son propos ne visait d'ailleurs qu'à interpréter ces fiches, à les situer, à la fois dans leur contexte politique et dans leur contexte historique au regard d'une définition moderne du Pouvoir et à démontrer que, quel que soit le candidat de son choix, l'électeur ne pouvait faire autrement que de voter pour un groupe de banques ou pour un autre.

APPENDICE

LA TRADITION

Sur le devant de la scène les princes, dans les coulisses, les financiers. Cette tradition remonte pour le moins au XVI^e siècle : ce sont les célèbres banquiers Fugger qui ont fait le Saint-Empire Romain et Germanique et ont placé à sa tête Charles Quint, de préférence à François I^{er}. Au XVII^e les véritables ennemis de Louis XIV soutenus par le banquier Samuel Bernard, sont les entreprises anglaises et hollandaises de banque.

Au XVIII^e, le Suisse Perregaux mérite une mention particulière en ce qu'il est à l'origine de la Banque de France, fruit de la première entreprise synarchique qui tient, depuis, l'appareil de l'État et commande la politique des gouvernements par le moyen du crédit.

Perregaux fut d'abord le banquier de Louis XVI. Surpris par la Révolution française, il y adhère, devient le banquier du Comité de salut public, puis du Directoire, du Consulat et de l'Empire. Avec son ami Le Couteulx, banquier comme lui, il finance le coup d'État du 18 Brumaire en mettant deux millions à la disposition de Bonaparte alors en Egypte, pour empêcher une révision des marchés de l'État décidée par le Directoire. Avec ses collègues Fulchiron, Davillers et Mallet, il constitua un syndicat d'où sorti la Banque de France créée par Bonaparte pour « réorganiser le crédit et stabiliser la monnaie troublée par les crises révolutionnaires ».

On sait en outre, depuis Albert Mathiez, le rôle joué par Necker dans la Révolution française. Débarqué en France sans un sou, ce Suisse avait, en quelques années, acquis une fortune considérable et réussi à se faire nommer Directeur du Trésor royal, poste qu'il occupa de 1777 à 1781. Évincé en 1781, il se vengea en faisant appel à l'opinion publique qu'il dressa, par de nombreux libelles, contre le pouvoir royal jusqu'en 1788, date à laquelle il fut finalement rappelé. Mais, dès lors, il ne fut plus, à la Cour, que le porte-parole des banquiers qui gravitaient autour de lui, et particulièrement des Mallet et des Neuflyze ses compatriotes dont il est question ci-dessus et que les événements qui suivirent enrichirent⁶.

Au XIX^e, le 2 décembre est financé par le banquier Fould qui fut ministre des Finances avant et après, et qu'en reconnaissance Napoléon III fit sénateur. La branche française des Rothschild tint la III^e République sur les fonts baptismaux en prenant à son compte les 5 milliards que le traité de Francfort imposa à la France au lendemain de la guerre de 1870-71, contre l'autorisation de lancer un emprunt national pour son compte et son entrée au Conseil de gérance de la Banque de France où elle exerça, jusqu'en 1936, une influence prépondérante. Ainsi l'Histoire de la III^e République est-elle, en gros, celle des Rothschild dont on peut dire que la leur est celle du monde entier depuis le désastre de Waterloo qui est à l'origine de leur immense fortune. Les Rothschild sont, en effet, une famille internationale dont la branche anglaise commanda pareillement la politique de la Reine Victoria, la branche autrichienne celle de la Double-Monarchie, la balance des comptes étant à New-York où elle avait poussé un

⁶ Au XX^e siècle, imitant Necker, le banquier Jacob Schiff finança pareillement la Révolution russe.

de ses rameaux qui misa sur le développement des États-Unis et l'orienta en ses débuts.

En France, ils eurent des collègues avec lesquels ils travaillèrent tantôt en collaboration, tantôt en concurrence : les Lazard, les Finaly, les Dreyfus, les Weill, les Bemberg, les Gradis, les Seligmann, etc., qui vivaient généralement sur les reliefs du festin.

C'est au lendemain de la première guerre mondiale que les Lazard (une autre famille internationale de financiers) entrèrent en concurrence ouverte avec eux et leur devinrent redoutables. Deux maîtres coups réalisés l'un grâce au manque de flair des Rothschild, l'autre grâce à leur manque d'« estomac », leur assurèrent une grande influence au Conseil de régence de la Banque de France et dans la vie politique : l'escompte de la politique gouvernementale du vin, de l'alcool, du sucre, de la betterave, etc. qui s'est à la longue généralisé dans la politique de contingentement de la production ou de destruction des excédents dans tous les domaines, et, par une habile politique boursière, le soutien du franc sur le marché des changes dans les années 1925-1928. Le premier de ces deux maîtres coups, dont les effets durent encore et ne cessent de s'amplifier, est à l'origine d'une prospérité qui n'a cessé de mettre à leur disposition des moyens de plus en plus importants « d'influencer » le corps électoral : les betteraviers, sucriers, distillateurs « travaillent » avec les Lazard qui encaissent, par leur truchement, toutes les subventions d'État. Quant au second, il leur conféra une sorte de brevet d'aptitude à s'occuper des affaires de l'État : en 1936 et jusqu'à la guerre, la maison Lazard fut pratiquement la maîtresse du marché des changes en France, les Rothschild étant dans sa dépendance en matière d'importation et d'exportation qui avaient, jusqu'alors, été pour eux une sorte de chasse gardée.

L'histoire de la Banque de France entre les deux guerres est celle du combat que se livrèrent les Rothschild et les Lazard pour y obtenir la prépondérance. Ce combat devait fatalement descendre dans l'hémicycle parlementaire où il provoqua des concentrations successivement axées sur le centre droit et le centre gauche jusqu'au Front populaire qui fut le triomphe des Lazard, et sur le plan bancaire où il aboutit à un émiettement qui est à l'origine de la fortune de la Banque Worms dont le slogan était l'union : la synarchie à laquelle on revient aujourd'hui à pas feutrés.

L'INTERPÉNÉTRATION DES AFFAIRES PRIVÉES ET DES AFFAIRES PUBLIQUES

Il faut des exemples précis.

On sait déjà que M^{me} Petsche, petite-fille d'un des fondateurs de l'affaire sur le plan international et toujours associée à part entière dans la branche française, fut l'épouse de M. Petsche, Ministre des Finances dans plusieurs gouvernements de l'après-guerre, et ceci suffirait à établir une certaine connexité d'intérêts : où s'arrêtaient le rôle du ministre et où commençait celui d'agent des intérêts de sa femme ?

Il y a plus.

Des six gérants actuels de la Banque Lazard en France, celui qui est considéré comme le vrai patron, depuis la mort du dernier du nom, est Jean-Frédéric Bloch-Lainé. Or, il fut, tour à tour, Inspecteur des Finances, Agent financier du Gouvernement aux États-Unis de 1914 à 1928, de nouveau Inspecteur des Finances jusqu'en

1929, date à laquelle il entra au service de Lazard, dont il est actuellement le *deus ex machina*, après avoir été, entre temps, pendant la guerre de 1940-1945, chargé de mission aux États-Unis par le Gouvernement français pour les achats de guerre.

Son fils François, Inspecteur des Finances comme lui, après avoir été Directeur du Crédit (1947), Directeur du Trésor (1951) est actuellement Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations, représentant du Gouvernement à la Banque de l'Algérie et de la Tunisie, à la Banque de France, à la S.N.C.F., au Crédit National, à la Société de l'Ouanzza et à Air-France.

Il n'y a donc rien d'étonnant dans le fait que les initiés - ils sont heureusement fort rares ! - se demandent de plus en plus si la banque Lazard est un prolongement des affaires de l'État ou si, à l'inverse, c'est l'État qui est un prolongement des affaires Lazard.

Ici, on opte pour la seconde hypothèse.

Et ce n'est qu'un exemple : *Le Crapouillot* de Galtier-Boissière (n° 27 : Scandales de la IVe) a publié une liste de 80 députés et sénateurs dont le mandat est un moyen de défendre les affaires dont ils sont les administrateurs délégués.

Et qui dépendent de Rothschild, de Lazard, de Worms, de Servan-Schreiber, de Gradis, etc., selon que ces affaires sont commanditées par l'un ou par l'autre.

Comme ils sont généralement des leaders de groupes...

GOUVERNEMENTS DE L'AVENIR

Feu M. Maurice Petsche, époux Lazard et Ministre des Finances pendant les années qui suivirent la fin de la guerre, était un ancien agent financier des Rothschild. Comme tel, il était resté intéressé à plusieurs de leurs affaires : ce mariage avait établi une sorte de pont entre les deux maisons et atténué pour un temps leurs rivalités.

Sur le plan gouvernemental comme sur celui des affaires, c'était une réussite.

M. Jacquinet, qui prit sa suite dans le lit de sa veuve, étant déjà député, pourrait, lui aussi, devenir Ministre des Finances et nous nous retrouverions dans une situation analogue. Comme il lui manque l'envergure, nous sommes protégés contre cette éventualité.

Nous ne sommes - hélas ! - pas protégés contre les deux suivantes :

On assure que l'ambition de M. Bloch-Lainé père, l'aigle des gérants actuels de la Banque Lazard, est de devenir Gouverneur de la Banque de France. Ce jour-là, il pourrait prendre fantaisie à son fils de se faire élire député et ce ne serait plus qu'un jeu, pour le père, d'en faire un Ministre des Finances : l'unité de direction, au Gouvernement et dans les affaires, serait réalisée mieux encore que par le mariage Petsche-Lazard.

Dans le cas où cette première éventualité n'aurait aucune chance, il y en a une autre qui, celle-là, les a toutes : à défaut des Bloch-Lainé, il y a les Bloch-Dassault.

M. Marcel Bloch-Dassault est le producteur par excellence dans la branche de l'aviation militaire : une question écrite posée par l'abbé Gau nous a récemment appris qu'en l'espace de deux années, le Gouvernement lui avait passé pour 72 milliards 500 millions de commandes et que, pour cette somme, il avait fabriqué 720 appareils.

Soit dit en passant, cela met l'appareil à 100 millions et c'est assez joli.

Mais ce n'est pas la question.

M. Marcel Bloch-Dassault est député des Alpes-Maritimes. On dit que s'il n'a jamais été ministre, c'est uniquement par scrupule. A supposer qu'il lui en prenne un jour la fantaisie, rien ne peut s'y opposer. Et il pourrait choisir les finances, ce qui lui permettrait de se passer à lui-même les commandes de l'État.

Notre Constitution, dont le principe fondamental est la séparation des pouvoirs envisage celle de l'exécutif, du législatif et du judiciaire, mais n'implique pas nécessairement celle du politique et du financier.

Nous pourrions donc avoir un jour, M. Bloch-Lainé père à la tête de la Banque de France, M. Bloch-Lainé fils aux Affaires Etrangères et aux Finances, M. Bloch-Dassault !

En attendant, nous avons déjà eu [D'après H. Coston : *Les Financiers qui mènent le monde*] le gouvernement Laniel qui comprenait quinze ministres directement intéressés dans les Affaires, dont la plupart sont encore membres du Ministère E. Faure et dont quelques-uns l'ont été du Ministère Mendès-France :

- Paul Reynaud (Bazars de Mexico, A. Reynaud et Cie, Socoma).
- Corniglion-Molinier (Mines de Dielette, Huelva Copper Sulphur Ltd, Air-Maroc, Établissements Grammont, Publicis, Paris-Presse).
- Pleven (Automatic Telegraph and Telephone, affaire Blair and C°).
- Chastellain (Affréteurs Français, Transports maritimes et fluviaux, Compagnie Maritime Normande).
- Louvel (Alsthom).
- Jacquinet (Lazard frères par sa femme).
- Lemaire (Pétroles Serco, affaire Rothschild).
- Ferri (Crédit foncier de l'Uruguay, Immobilière Franco-coloniale).
- Jacquet (B.N.C.I. d'Afrique).
- Gavini (Compagnie Continentale de Fabrication des Compteurs).
- Cornu (Compagnie française des Câbles électriques, Compagnie Radio-Électrique, Société générale d'Entreprise électriques).
- Boisdé (Membre du Comité du C.N.P.F., Bon Marché, B.N.C.I. France-Maroc).
- Schleiter (Société Ferodo).
- Joseph Laniel lui-même (Établissement Hamelle, Etablissements Fougerolles, Manufacture de Vimoutiers).

L'ÉQUIPE MONNET

Ce fils d'un petit exportateur de Cognac des Charentes a été, pendant tout le demi-siècle, un agent financier d'à peu près tous les gouvernements français. Par le Cognac, il noua des relations d'affaires avec les banques anglo-américaines au début du siècle, notamment et successivement avec la Hudson Bay Cy (anglo-canadienne), les Lazard Brothers (anglaise), les Morgan (États-Unis), la Blair and C° (franco-américaine), puis, dans le courant de la synarchisation aux États-Unis, de la Blair and C° Foreign Corpon devenue finalement la Bancamerica Blair Corpon. Les postes qu'il occupa dans ces affaires lui permirent d'être tour à tour un personnage important du ravitaillement et délégué général du Gouvernement français au Secrétariat interallié des transports maritimes pendant la première guerre mondiale, expert économique dans la rédaction du Traité de Versailles, Secrétaire général de la S.D.N., chargé de mission auprès du gouvernement de Tchang Kaï Chek (1933), et enfin chef de la Mission d'achats aux États-Unis, une fois pour le compte de la France, une fois pour celui

de l'Angleterre, pendant la seconde guerre mondiale (1939 - 1945), d'où il revint, envoyé par Roosevelt, pour faire partie du gouvernement de Gaulle. De 1945 à ces temps derniers, il fut Commissaire général au plan français de modernisation et d'équipement, tout en restant l'agent de la Bancamerica Blair Corpon.

C'est pour le compte de cette union des grandes banques américaines et par application du plan d'expansion économique des États-Unis en Europe qu'à partir de 1918, M. Jean Monnet entra parallèlement à la Compagnie Franco-Américaine d'Électricité, à l'Union des Mines, etc., puis, après la guerre de 1939-1945, au Pool charbon-acier. Et c'est en 1929 que M. René Pleven devint son secrétaire particulier, puis son délégué dans différentes affaires, postes dans lesquels il faut voir l'origine de son étonnante fortune politique.

Actuellement, outre M. Pleven, l'équipe Monnet comprend des hommes politiques dont les plus voyants sont MM. Pierre Uri (doctrinaire du groupe), Félix Gaillard (député, plusieurs fois ministre), Bourgès-Maunoury, Jean-Marie Louvel (député plusieurs fois ministre), le sénateur Borgeaud (également lié aux Rothschild), Robert Schumann (ex et futur ministre), Hirsch, etc. Et des magnats de l'industrie ou du commerce comme MM. Vicaire (directeur général du Creusot), Denis (chef du service de la Sidérurgie au Ministère de l'Industrie), Léon Daum (directeur des Forges et Acieries d'Homécourt, qui fut au Comité de la Sidérurgie du temps de Vichy⁷, en 1941-1944, etc.

EN INDOCHINE

La Banque d'Indochine célèbre par le trafic des piastres, est une affaire Rothschild que les Lazard ont entrepris de conquérir. Tous les hauts-commissaires qui ont été envoyés là-bas, les Thierry-d'Argenlieu, les Pignon et les Bollaert, M.R.P. de préférence ou radicaux par exception, étaient dévoués aux Rothschild ou, comme M. Bollaert, intéressés dans leurs affaires. Le drame du M.R.P. est qu'il se trouve partagé entre les Rothschild (G. Bidault) et les banques américaines (Robert Schumann), le pont entre les deux s'établissant par intermittence et par la personne interposée de M. Maurice Schumann et les préférences de sa minorité progressiste louchant vers les Lazard ou même les Servan-Schreiber (Denis, Léo Hamon, etc.). Le parti radical est dans une situation analogue avec MM. René Mayer (Rothschild), Félix Gaillard et Bourgès-Maunoury (équipe Monnet), Mendès-France (Servan-Schreiber), avec cette complication ou cet avantage supplémentaires que M. René Mayer a une tante chez les Worms, sa femme un oncle chez les Rothschild et que M. Edgar Faure mange à tous les râteliers. Quant au Parti Socialiste, il reste, dans son ensemble, fidèle à la tradition qui, au temps de la *Revue Blanche*, poussait Léon Blum à dédier ses premiers vers à M^{me} Finaly dont le mari fut, dans la suite, un agent des Rothschild à la Banque de Paris et des Pays-Bas. Mais une pointe avancée tourne son regard en direction des Servan-Schreiber (Lacoste, Defferre, Leenhardt, etc.). On n'a pas été sans remarquer qu'au temps du Front Populaire déjà, le Parti Socialiste, qui voulait nationaliser toutes les

⁷ M. Léon Daum n'est pas seul dans son cas : M. de Bettencourt, qui fut ministre de M. Mendès-France, est le gendre de M. E. Schueller (de Monsavon, Oréal, Dop, etc.), qui fut un des fondateurs de la Cagoule et leader du R.N.P. sous l'occupation.

industries-clés, se bornait, en ce qui concerne la nationalisation de banques, à réclamer seulement celle de la Banque de France.

Le Crédit Foncier de l'Indochine et le Crédit Hypothécaire Indochinois sont des affaires Lazard.

Les Servan-Schreiber ne sont intéressés à cette coûteuse colonie que par la famille Gradis (une fille d'Émile Servan-Schreiber est l'épouse de Henri Gradis, ainsi qu'on l'a vu par ailleurs), dont la raison sociale est Société française pour le Commerce avec les Colonies et l'Étranger et dont la filiale, les Établissements Maurel et Prom (Bordeaux), s'occupe spécialement de l'Indochine. Au Parlement et au Gouvernement, ils n'en sont qu'à leurs débuts, mais leur influence sur l'opinion s'exerce par *Le Monde*, *L'Express* et *Les Échos*.

EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

L'Algérie et la Tunisie sont une chasse gardée pour les Rothschild qui les mettent en coupe réglée directement sous le couvert de différentes affaires de liaisons ferroviaires ou aériennes (dont M. René Mayer fut longtemps l'administrateur), ou indirectement par le canal des affaires Borgeaud (le sénateur) qu'ils ont en commandite pour la plupart ou en partage (Manufactures de tabacs Bastos, Nord-Africaine des Ciments Lafarge, etc.).

M. René Mayer est député de Constantine et M. Borgeaud sénateur d'Alger.

Ici on se bat pour sauver les intérêts des Rothschild menacés de nationalisation au cas où ces deux « dominions » obtiendraient leur indépendance totale.

AU MAROC

Ici, tout appartient aux Gradis et à la branche alliée des Servan-Schreiber : Société d'Études et de Travaux navals et aéronautiques (Casablanca), Société Marocaine des Beni Ahsen (Meknès), Lloyd Marocain d'Assurance (Casablanca), les Fruits de l'Aderhoul (Meknès), Société Tangeroise Ouest-Europe-Atlantique (Tanger), Société Chérienne d'Organisation Moderne (Casablanca), Groupe Marocain d'Études et d'Entreprises (Fedala), Brasseries du Maroc (Fez), etc.

Ils travaillent en collaboration avec les Lazard à la Société d'Études et de Travaux navals et aéronautiques, et avec les Lesieur (qui sont une affaire Worms) à une Société d'exploitation des Oléagineux.

Et ils sont en rivalité avec les banques américaines en Côte d'Ivoire (Brasseries de la Côte d'Ivoire, dont le siège est à Dakar) et en Haute-Volta (Cultures de Diakan-dapé, dont le siège est à Sinalia).

La Maroc est, avec l'A.O.F. et l'Espagne, la tête de pont de l'expansion économique américaine en Europe.

Il est aussi, par les héritiers de Lemaigre-Dubreuil qui en mourut, l'endroit où commence ce sourire adressé par la Banque Worms au Parti Communiste et qui s'étend jusqu'au Consortium du Nord.

LES QUATRE-VINGTS

Députés. - Abelin (Vienne), André (Meurthe-et-Moselle), Anthonioz (Ain), E. d'Astier (Ille-et-Villaine), Aumeran (Alger), Babet (Réunion), Bardoux (Puy-de-Dôme), Barrès (Meurthe-et-Moselle), Baudry d'Asson (Vendée), Bayle (Tarn-et-Garonne), Bené (Seine-et-Oise), Bettencourt (Seine-Maritime), Bichet (Seine-et-Oise), Blachette (Alger), Boisdé (Cher), Bokanovski (Seine), Bonnefous (Seine-et-Oise), Borlot (Loir-et-Cher), Bourgès-Maunoury (Haute-Garonne), Catrice (Nord), Chastellain (Seine-Maritime), Chatenay (Maine-et-Loire), Chevigné (Basses-Pyrénées), Clostermann (Marne), Coirre (Seine), Corniglion-Molinier (Alpes-Maritimes), Dassault ex-Bloch (Alpes-Maritimes), David (Seine-et-Oise), Denais (Seine), Desgranges (Loire), Devinat (Saône-et-Loire), Dupraz (Indre-et-Loire), Estèbe (Gironde), Ferri (Seine), Furrand (Charente), Jacquinet (Seine), P. de Gaulle (Seine), Gavini (Corse), de Bois Lambert (Manche), Labrousse (Madagascar), Lanet (Seine), Laniel Joseph (Calvados), Lebon (Deux-Sèvres), Leenhardt (Bouches-du-Rhône), Lemaire (Meuse), Leroy-Ladurie (Calvados), Levacher (Eure-et-Loir), Louvel (Calvados), Manceau (Maine-et-Loire), René Mayer (Constantine), Mendès-France, par sa femme et sa propre famille (Eure), de Menthon (Haute-Savoie), Moustier (Doubs), Mutter (Aube), Nisse (Nord), Noël (Yonne), de Pierrebourg (Creuse), Pinay (Loire), Pleven (Côtes-du-Nord), Paul Reynaud (Nord), Reille-Soult (Tarn), Ribeyre (Ardèche), Schneiter (Marne), Ulver (Seine), Vendroux (Pas-de-Calais).

Sénateurs.- Armengaud (Français de l'Étranger), Bernard (Eure), Borgeaud (Alger), Boutemy (Seine-et-Marne), Brizard (Eure-et-Loire), A. Cornu (Seine-et-Oise), Debré (Indre-et-Loire), Duchet (Côte-d'Or), Dulin (Charente-Maritime), Durand-Réville (Gabon), Lachomette (Haute-Loire), Lagarosse (Côte d'Ivoire), Laniel René (Orne), Longchambon (Français de l'Étranger), Marcou (Guinée), Maroger (Aveyron), Mme Patenôtre (Seine-et-Oise), Pezet (Français de l'Étranger), Pinchard (Meurthe-et-Moselle), Schleiter (Meuse), Ternynck (Aisne), de Brignac (Maine-et-Loire), Zélé (Togo).

Ceux-là sont ceux qu'on connaît : il y a aussi ceux qui sont assez « discrets » pour qu'on ne les connaisse pas !

LA DÉTENTE

Quand une conférence internationale a lieu, les hommes politiques (chefs de gouvernement ou ministres des Affaires étrangères ou les deux selon le cas) qui représentent les États, sont accompagnés d'autres hommes qui sont leurs conseillers techniques et qu'on nomme des experts.

Ces experts ne sont pas moins que des hommes d'affaires qui relèvent d'une banque ou d'un groupe de banques et qui en surveillent les intérêts auprès du ministre qui les a embauchés sur ordre.

Les Chefs de gouvernement ou les Ministres des Affaires étrangères ou les deux selon le cas, « travaillent » sur le devant de la scène, les experts dans les coulisses. On publie les noms des premiers et une presse servile tient l'opinion au courant de leurs moindres gestes : on ne publie que rarement les noms des seconds et, sur ce qu'ils font, on se borne à dire que l'accord est ou non réalisé entre eux. Or, ce sont les ex-

perts qui font le véritable travail et ce travail consiste à passer des marchés, par-dessus les frontières, pour le compte des Banques ou des groupes de Banques qui les emploient.

Selon qu'ils y arrivent ou non, il y a une détente ou une tension que claironnent les Chefs de gouvernement ou les Ministres des Affaires étrangères ou les deux.

Contrairement à ce qui s'est passé en 1954, tous les groupes de Banques étaient représentés⁸ à Genève en 1955 et leurs intérêts convergeaient dans une nécessaire reprise des échanges avec l'Est pour décongestionner les marchés : chacun ayant réussi à obtenir sa part du gâteau, il y a eu accord et détente. Mais il eût suffi qu'un groupe se trouvât lésé pour qu'il y eût recrudescence de la tension. Or cette hypothèse peut se reproduire à tout moment dans la phase d'application et, en cela, elle dit toute la fragilité de la détente.

On ne connaît pas encore la part de chaque groupe bancaire dans le volume global des échanges traités, mais on sait déjà que les célèbres emprunts russes sont de nouveau côtés en Bourse. Rentiers, réjouissez-vous !

⁸ Puisque tous sont représentés au Gouvernement français.

LE PARLEMENT AUX MAINS DES BANQUES

II.- LES PREUVES (complément)

PRÉFACE

Le scandale est quotidien

par Henri JEANSON

J'aime beaucoup Rassinier. Je l'aime beaucoup parce que, sans perte de sang-froid, sans grandiloquence, le plus simplement du monde Rassinier vit, selon le mot de Zola : Indigné.

Indigné mais tranquille, car sûr de son fait.

Indigné mais imperturbable.

Indigné depuis l'âge de seize ans.

L'indignation de Rassinier ne se manifeste pas par de spectaculaires crises de colère. Il ne s'emporte guère et se garde de toute invective. D'où sa force et la sûreté de son tir. Il n'appartient pas à la race de ces polémistes congestifs qui se délivrent en un article - ouf ! - de leur scrupule ou de leur bile et qui écrivent comme on se purge. L'article publié il ne se tient pas pour quitte envers lui-même et ne passe pas à un autre genre d'exercice. Non : il s'obstine avec une bonne foi que nul ne songe à lui reprocher, à l'exception bien entendu de ces ligues nationales où d'authentiques résistants et déportés se laissent innocemment duper par les profiteurs des fours crématoires. Ils existent ces profiteurs. Ils ont toujours existé. Nul n'ignore que l'ossuaire de Verdun, par exemple, est devenu une attraction foraine et une excellente affaire dont les bénéficiaires sont d'autant plus grands qu'on ne renouvelle jamais la marchandise. Ce sont toujours les mêmes squelettes qui servent. Les restes ne sont pas perdus pour tout le monde.

Passons...

Si la bonne foi de Rassinier, déporté et résistant non conformiste l'a quelquefois tiré des griffes d'une justice qui n'en a plus que le nom, son indignation, elle, l'a sin-

gulièrement compromis aux yeux des politiciens pyrrhoniens qui chassent le portefeuille à l'escopette. Et on le lui fait bien voir. L'indignation ne va pas, en effet, sans une certaine noblesse de caractère, un certain désintéressement, une pureté suspecte... Mettez un honnête homme dans un conseil des ministres et c'est toute la stabilité gouvernementale qui se trouvera soudain menacée. Une goutte d'eau pure trouble l'eau trouble ! C'est un phénomène bien connu des chimistes de couloirs.

Songez-y : l'indignation est un état d'alerte infiniment plus dangereux pour l'indigné que pour l'objet de l'indignation. Il n'y eut, ne l'oublions pas, qu'un condamné dans la sanglante affaire des piastres : ce fut l'infortuné Jacques Despuech qui commit l'impardonnable délit d'indignation en révélant le trafic. Quant à Mme Guénard fille Bollaert, sur qui des douaniers mal-avisés avaient saisi un million de piastres, cinquante mille dollars et quelques lingots d'or, tout porte à croire qu'on lui foutra bientôt la légion d'honneur à titre d'excuses avec, à titre de prime, la médaille des anciens combattants d'Indochine.

En dépit de cet instructif précédent - et de quelques autres - Rassinier a continué à prendre ses risques dans la clandestinité du livre puisque le Canard Enchaîné lui-même a refusé - comme on le verra plus loin - de lui ouvrir ses colonnes pour une simple mise au point. On ne voulait pas peiner - je ne sais pourquoi - le très cher et très honorable Servan-Schreiber qui est quelque chose comme le Goebbels de Mendès France-Dimanche.

En vérité je vous le dit, Rassinier est un pur. Et ce mot n'a pas ici le sens ironique, péjoratif et un peu canaille qu'il prendrait sous la quelconque plume de Mme Gourdeji dite Giroux ou de telle autre gourde à tout faire " réwritée " par le polytechnicien de service.

Disons-le tout net : l'honnêteté intellectuelle de Rassinier lui est naturelle. Il ne saurait s'en passer : une raison de vivre. C'est son expédient, son blot, sa combine, son job, son filon, son truc à lui !

Et nul n'ignore que sous Mollet comme sou Schumann, sous Martineau-Desplat comme sous Mitterand l'honnêteté est toujours punie.

Voilà pourquoi j'aime beaucoup Rassinier.

*

* *

Dans le petit ouvrage que voici, Rassinier nous offre du Parlement une image fidèle jusqu'à l'abjection. Qu'on ne prétende pas que ce livre nous a été livré dans l'irréflexion d'un de ces mouvements spontanés contre lesquels le philosophe nous met en garde quand il nous dit que l'amour que nous avons de la vérité est souvent trompé par la précipitation. Le bref réquisitoire est le fruit d'une lente patience. L'accumulation de textes, de chiffres, de preuves irréfutables satisferait l'exigence du plus rigoureux des chartistes. Il ne se lit que narines pincées car il s'en dégage de méphitiques puanteurs. Cela sent l'haleine de cancéreux, l'urine de fauve, la soutane bréneuse, la sueur de chéquart, le pet d'escroc, la chiure de flic, le cérunem trafiqué, le dessous de table et le dessous de bras, le bouc merdeux, la poignée de mains moite, l'entérite et la dent creuse.

Cela sent la quatrième république.

Puisse la lecture de ces quelques pages inciter nos contemporains à ouvrir les fenêtres et à changer l'air de leur siècle...

Hélas, je n'ai guère d'illusions.

Nous vivons dans un monde absurde et sordide dont les malins s'accrochent, dont les autres subissent passivement les impératifs, mais qui gêne aux entournures les quelques rares Rassinier qui n'ont pas perdu tout sens de la dignité et qui refusent de se laisser robotiser... Que peut-on espérer de la France qui nous est faite par le parlement de M. Le Trocquer et par la Presse de MM. Bleustein et Boussac ? L'horrible petit français moyen célébré par l'affreux Herriot, le petit français moyen pétri de bandes dessinées, de Tour de France, de Grace Kelly, de Zappy Max et de ouikende gastronomiques ne se soucie guère que de lui car il ne se doute pas que les autres c'est, aussi, lui ! Après moi le déluge et qu'est-ce que ça fait pourvu qu'on rigole !.. Telle est sa devise.

Rigolera bien qui mourra le dernier.

Débrouillard - bien sûr - et spirituel - oh la la ! - il croit toujours que seul, en cas de bagarre, il sera épargné, que seul " il passera à travers " et c'est la raison pour laquelle cet égoïste à courte vue, acceptera d'un cœur léger, que les autres se fassent tuer demain pour la Standard Oil, les tissus Boussac, le bon Vermifuge Lune, l'eau qui fait Pschitt ou les slogans de M. Pineau des Charentes.

Pourquoi pas ?

On s'est fait tuer pour moins que ça en Indochine. N'est-ce pas Letourneau, n'est-ce pas Bidaud, n'est-ce pas mystérieux Monsieur Paul ? Les morts ont ceci de bon qu'on les enterre et qu'on peut ensuite les faire parler...

Et les livres, comme celui-ci, ont ceci de bon, que, s'ils vous font une mauvaise conscience, on peut les brûler...

*

* *

La République des camarades dénoncée avec tant d'éclat par le revalorisant Robert de Jouvenel s'est singulièrement dégradée.

Elle est devenue la république des complices dans un pays de comparses. Il y avait jadis, à la Chambre, de vrais partis politiques dont les antagonismes faisaient jaillir des lumières. Les chefs de ces partis qu'ils s'appelaient Jaurès ou Briand, Albert de Mun ou Combes, Caillaux ou Clémenceau étaient de grands tribuns. C'étaient aussi des hommes d'État et non de petits aventuriers de faits divers. Lorsqu'ils confrontaient, souvent avec passion, toujours avec intelligence, leurs doctrines, de sordides combinaisons ne s'embusquaient pas derrière les mots. Derrière leurs mots il y avait aussi des idées, aussi une conviction, aussi une espérance... La collection du Journal Officiel de ce temps-là continue l'oeuvre des encyclopédistes. Celle d'aujourd'hui n'est qu'une suite aux aventures des Pieds Nickelés...

Ces hommes-là ne méprisaient pas l'opinion publique car l'opinion publique était gérée par une presse où, en dépit des inévitables affairistes, les articles portaient la signature de Jaurès, de Séverine, de Vallès, de Rochefort, de Gustave Téry, de Léon Werth, d'Anatole France, de Laurent Tailhade, de Léon Bloy, de Jean Grave, de Mirbeau, que sais-je ? ... C'est à cause d'eux que, lorsqu'éclatait un scandale comme Panama le régime tremblait sur ses bases et que des hommes se suicidaient car l'honneur était encore coté en bourse ! Nous vivons aujourd'hui dans un Panama permanent auquel nul ne prête plus attention ; le scandale est quotidien.

Contrôlés par les banques, qui contrôlent aussi la presse, les parlementaires ne sont plus que des agents d'exécution dociles et cyniques...

Les partis politiques n'existent, en apparence, que pour l'extérieur. A l'intérieur du parlement ils se fondent en un vaste gang... Les betteraviers, les bouilleurs de cru,

les propriétaires d'écurie de course, les Lazard, les Worms, les Rothschild, les distributeurs de publicité se sont substitués à la République...

On étouffe le scandale d'hier par le scandale d'aujourd'hui qui sera lui-même étouffé par le scandale de demain... C'est l'opération cascade...

Tout le monde s'en tire parce que tout le monde est mouillé... Qui parle encore du scandale des vins, du scandale des généraux, du scandale des piastres, du scandale de la S.N.E.P., du scandale de bons d'Arras, du scandale du rapport de la cour des comptes, du scandale des Surplus américains, des mille et un scandales judiciaires, du scandale Blachette, du scandale des Bijoux de la Bégum, du scandale du trafic d'or du général Beynet en Syrie, du scandale de la Telma, du scandale des moulins de Dakar, du scandale Onassis, du scandale Micchelson, du scandale des Rhums ?

Personne !

Personne !

Personne !

Des commissions d'enquête ont été nomées. Elles ont siégé des mois durant.

Quels coupables ont-elles traduits en haute cour ou plus simplement en correctionnelle ?

Personne !

Personne !

Personne !

C'est que tous les partis unis dans la même infamie sont ici compromis sous le nom de MM. Gouin, Bidaud, Letourneau, Chaban-Delmas, Marius Moutet, Jules Moch, André Lyautey, Bertaux, Boutemy, Pleven, Jacquinet, Borgeaud, Diethelm, Pineau, etc, etc.

Ils se tiennent tous par la main...

N'est-ce l'inénarrable Pineau, autre margoulin, qui pour sauver son confrère Félix Gouin s'écriait cyniquement : (Oh ! Ubu !) - Pourquoi parmi tous les scandales du ravitaillement avoir choisi celui des vins ?

Le même Pineau ajoutait :

- Faites attention ! avec la multiplication d'affaires comme il s'en présente aujourd'hui on risque de perdre la confiance du peuple ! Faites attention...

Ainsi que le notait Jean Galtier-Boissière les partisans du faux patriotisme ne raisonnaient pas autrement au temps de l'affaire Dreyfus... Il est vrai qu'ils n'étaient pas socialistes.

*

* *

Puisse ce petit livre qui contient tant de vérités vous permettre de partager l'indignation de Rassinier, c'est la grâce que je vous souhaite.

La République sera sauvée le jour où sur le fronton de la Chambre, on inscrira ces mots : Prison d'État et où l'on interdira aux parlementaires d'en sortir...

Telles sont en vrac les quelques sages réflexions que m'inspirent les banques, le parlement et la Presse. Vus et commentés par Rassinier, incurable indigné.

Henri Jeanson.

INTRODUCTION

Le 3 mars 1956, dans sa rubrique « En toute liberté » et sous le titre « Les salauds vont-ils en enfer », *Fraternité française*, journal de M. Poujade, publiait l'article suivant que je reproduis intégralement :

Supposez - nous disons bien supposez - que vous appreniez que l'Union des Banques américaines ait pour agent politique principal au Parlement français M. X..., député et ancien ministre.

Supposez que vous appreniez que l'Union des Banques Rothschild ait pour représentant au Parlement M. René Mayer.

Supposez que vous appreniez que les groupes de Banques Lazard et Servan-Schreiber-Gradis aient pour représentant au Parlement M. Mendès-France.

Vous n'en croiriez pas un mot, n'est-ce pas ? Et vous auriez bien raison.

Imaginez maintenant que vous appreniez que les Banques Rothschild possédaient de gros intérêts dans le nord de l'Indochine, dans la région destinée à tomber sous le contrôle de Ho Chi Minh en cas de compromis et que les groupes Lazard et Gradis ont de gros intérêts dans le sud de cette même Indochine, intérêts que seule une paix de compromis ait pu sauver ?

Vous n'avez pas l'impression que, si vous appreniez cela, vous recevriez du même coup quelques lumières sur les dessous d'une certaine guerre d'Indochine qui - entre autres - ne coûta qu'une centaine de mille morts à la France ?

Ce qui caractérise les groupes financiers, c'est que, s'ils sont d'accord pour se désintéresser du sort des hommes et du pays, ils se combattent avec la plus extrême violence lorsque leurs intérêts sont opposés. Et lorsqu'ils se combattent, il est bien rare que les hommes aient le loisir de se livrer aux joies de la pêche à la ligne. On fait donner le clairon, on brandit le drapeau et l'on proclame la patrie en danger.

Ce qui, le plus souvent, est strictement vrai, l'un des groupes ayant fait exactement tout ce qu'il fallait pour qu'il en soit ainsi.

Fini de divaguer. Si tout cela était vrai, ça se saurait, pas vrai ?

C'est pourquoi j'attends sans patience des démentis et rectifications sans parler des procès en diffamation que toutes les personnes que j'ai citées ne vont pas manquer d'engager contre la revue « Contre-Courant » dont le seul titre « Le Parlement aux mains des Banques », est plein de sinistres promesses parfaitement tenues.

Les cinémas annoncent la projection d'un nouveau film intitulé *Les salauds vont en enfer*.

Pourvu que ce soit vrai ?

On pourrait leur donner un petit coup de main ?

C'était signé : Le Montagnard.

**

*

M. X..., c'est M. René Pleven, désigné en toutes lettres dans *Le Parlement aux mains des Banques* et si le journal de M. Poujade ne l'a pas donné en clair, c'est bien plus pour ne pas le livrer au public en raison des sympathies qu'il a pour lui, que pour se protéger contre d'éventuelles poursuites devant les tribunaux puisqu'il lui suffisait de dire qu'il le tenait de moi pour être juridiquement couvert.

Mais le journal de M. Poujade ne voulait pas non plus me nommer et pas davantage donner l'adresse de *Contre-Courant* pour éviter à ses lecteurs la tentation d'entrer directement en contact avec les textes qu'il interprétait à leur intention.

Ceci étant dit, cet article pose très bien le problème : on ne m'a rien dit et qui ne dit mot consent.

J'ai pris pour habitude de ne jamais dire dans le dos des gens ce que je pourrais leur dire en les regardant droit dans les yeux. A chacun de ceux que *Le Parlement aux mains des Banques* met en cause, j'avais donc fait envoyer un exemplaire portant la mention : « A M... par souci de correction » ; il s'ensuit que, même s'ils n'avaient pas été atteints par les comptes rendus et commentaires de la presse, aucun d'entre eux n'en pouvait ignorer.

M. Mendès-France seul a marqué le coup par une lettre dont voici le texte :

Paris, le 17 Octobre 1955

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir adressé, en précisant que c'était par souci de Correction, votre ouvrage : *Le Parlement aux mains des Banques*.

Je l'ai parcouru rapidement et j'ai eu le regret d'y trouver à mon sujet des affirmations qui me paraissent relever beaucoup plus de l'imagination que de l'information.

Je ne connais pas ce groupe de banques « plus particulièrement françaises ou dont les ramifications à l'étranger sont assez ténues », dont je défendrais les intérêts. Je ne crois pas avoir, dans aucune circonstance, défendu d'intérêts financiers ou bancaires, ni ceux auxquels vous faites allusion, ni aucun autre. D'ailleurs, après m'avoir adressé un pareil grief, vous mentionnez que je fus soutenu dans cette action par des députés qui subiraient les mêmes influences ; c'est ainsi que vous relevez le nom de M. Jacquinot qui, le journal officiel le prouve, a continuellement condamné le gouvernement que je présidais.

Veillez croire, Monsieur, à mes sentiments de sincère surprise et les meilleurs.

Pierre MENDÈS-FRANCE.

Cette lettre n'appelait qu'une précision sur l'attitude de M. Jacquinot et je l'ai, par retour, adressée à M. Pierre Mendès-France en lui faisant remarquer que s'il était exact que M. Jacquinot ait combattu la politique de son gouvernement après le retour de la paix en Indochine (ce que dit, très explicitement *Le Parlement aux mains des Banques* et que M. Pierre Mendès-France traduit par « constamment ») le journal officiel était, pour le reste, plutôt d'accord avec moi qu'avec lui.

Voici la réponse de M. Mendès-France à cette lettre :

Paris, le 9 novembre 1955.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 20 octobre, et je me vois obligé de vous répéter mon désaccord avec ce que vous écrivez.

Vous dites, en effet, que certains hommes politiques ont « servi des intérêts financiers sans se rendre compte » et que cela pourrait être mon cas. J'aurais, je l'avoue, une triste opinion de moi, si j'apprenais, en effet, avoir fait le jeu de certains intérêts plus ou moins avouables, sans même en avoir eu conscience. Tant que vous ne m'aurez pas fourni plus de présomptions ou d'indices dans ce sens, je continuerai à rester convaincu que mes efforts n'ont jamais servi que l'intérêt général, tel que je le conçois.

Par ailleurs, vous parlez de « l'origine et de la nature des capitaux » qui ont permis la publication de *L'Express*, et vous paraissez y trouver une confirmation de vos soupçons et de vos inquiétudes. Je crois être, en ce qui me concerne, mieux renseigné que vous sur les personnes qui ont permis la publication de *L'Express*. C'est parce que je connais le nom de ces personnes que je crois pouvoir confirmer - sans réserve - ce que je vous ai précédemment écrit et répété, ci-dessus.

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Pierre MENDES-FRANCE.

Plus question de M. Jacquinot, M. Mendès-France passe à autre chose. Je n'ai d'ailleurs jamais dit qu'il ne servait pas l'intérêt général « tel qu'il le concevait » puisque c'était précisément la conception qu'il en avait que je lui reprochais. Quant aux « personnes qui ont permis la publication de *L'Express* », je n'ai jamais douté non plus qu'il les connût mieux que moi : entre autres buts, *Le Parlement aux mains des banques* poursuivait celui de le démontrer avec, à l'appui toutes les précisions, présomptions et indices que M. Mendès-France trouve insuffisants. Si ce n'est qu'une question de dosage, c'est mince comme argument, car il est bien évident que j'aurai beau accumuler les preuves : à défaut de les réfuter, celui et ceux contre qui elles jouent auront toujours la ressource de prendre la tangente en les déclarant insuffisantes.

J'ai bien compris que cette seconde lettre était une manière de couper court. J'ai cependant, une fois encore, répondu.

Et cette fois, c'est M. Mendès-France qui n'a plus répondu.

*

**

De l'innombrable et envahissante cohorte des Servan-Schreiber, personne n'avait pipé mot. Il est même vraisemblable que personne, jamais, n'aurait pipé mot si *Le Canard Enchaîné* n'avait fourni à l'un d'entre eux l'occasion inespérée de s'inscrire en faux, à moindre risque, contre ce que j'avais écrit.

Au *Canard Enchaîné*, nous avons quelques bons amis qui sont restés fidèles à la mémoire de Pierre Bénard et c'est peut-être à eux qu'il doit d'être souvent, dans tout ce qui se publie en France, le tonique hebdomadaire. Mais nous n'y avons pas que des amis et c'est sûrement pourquoi il ne l'est pas toujours.

Pour son numéro du 25 janvier, *Le Canard Enchaîné* donc, imagina sur le thème « Faut-il pendre Poujade » un colloque auquel participèrent Breffort, Jeanson, Laroche, Monier et Robert Tréno.

Au cours de ce colloque, Henri Jeanson qui ne recule devant rien, s'avisa de produire, sur les interférences de la politique et de la finance, des arguments tirés de mes articles de *Défense de l'Homme* et du *Parlement aux mains des Banques*.

Ces arguments provoquèrent le dialogue suivant :

Écoutez-le, Rassinier, dit Jeanson, et prenez des notes...

« Le parlement, écrit-il, est un champ clos où s'affrontent les représentants des conseils d'administration des principaux groupes bancaires suivants... »

LAROCHE. - Ça commence bien. Vas-y.

JEANSON. - « ... 1° L'Union des Banques américaines dont l'agent financier pour la France et l'Europe occidentale est M. Jean Monnet, l'agent politique étant M. René Pleven, qui débuta dans la carrière comme secrétaire de Jean Monnet... »

BREFFORT. - En somme, Pleven est la menue monnaie de Monnet...

JEANSON. - « ...2° L'Union - européenne, celle-ci - des banques Rothschild dont l'homme politique est René Mayer ; 3° Une petite banque - les Gradis - dont jusqu'à ces temps derniers le rayonnement ne dépassait guère les frontières nationales. Les Gradis n'avaient à leur service que des journalistes, les Servan-Schreiber, financiers et propriétaires de *L'Express*, l'un d'entre eux étant allié à la famille. Depuis la guerre d'Indochine, ils se sont renforcés par un traité d'alliance passé avec les Lazard, dont M. Petsche était l'homme politique, M^{me} Petsche, actuellement Jacquinot, étant une Lazard... » compris ?

LAROCHE. - Continue, tu m'intéresses.

JEANSON. - Voici comment Rassinier explique l'ascension du Prince Charmant à la présidence du Conseil : « En Indochine, les intérêts des Rotschild, situés principalement dans le nord, exigeaient la poursuite de la guerre jusqu'à la défaite totale d'Ho-Chi-Minh. Les Gradis-Lazard-Servan-Schreiber, dont les intérêts étaient situés principalement dans le sud, et pour lesquels les Cogny, Ely, de Castries, etc., n'étaient que des tocards, jugeaient plus prudent de traiter. C'est ainsi que M. Mendès-France fut porté à la présidence avec l'appoint des voix que lui apporta Jacquinot, mari de M^{me} Petsche, née Lazard. On sait la suite : pour tirer leur épingle du jeu, Gradis, Lazard and Co donnèrent à Ho-Chi-Minh ce qui appartenait aux Rothschild... »

TRENO. - Et après ? L'essentiel, c'était que la guerre d'Indochine fût finie. Le Lazard, parfois, fait bien les choses !

BREFFORT. - *Gradis pro Deo* !

JEANSON. - C'est tout de même bon à savoir que la guerre se bornait à une rivalité de banquiers, non ? En quoi cela nous concernait-il ? Pourquoi se ferait-on tuer pour cette clique-là ? Les opérations militaires ne sont que des opérations de banques qui, finalement, se soldent par un versement de sang. Toujours les mêmes payent. Toujours les mêmes encaissent. On suspend le versement suivant les ordres passés en Bourse par les Rothschild du Nord ou les Gradis du sud. Merde, je ne marche pas !

**

*

Dans le numéro suivant du *Canard enchaîné*, on pouvait lire cette lettre :

Mon cher Confrère,

J'aime trop le « Canard » pour le laisser imprimer des contrevérités.

Dans votre numéro du 25 janvier 1956, page 3, quatrième colonne, vous reproduisez des paroles de M. Henri Jeanson qui a dit : « ...Servan-Schreiber, dont les intérêts étaient situés principalement dans le Sud (de l'Indochine)... »

Laissez-moi vous préciser qu'aucun Servan-Schreiber n'a et n'a jamais eu aucun intérêt direct ou indirect quelconque en Indochine, ni du Nord, ni du Sud.

Vous m'obligeriez en le faisant savoir à vos lecteurs.

Par ailleurs, je crois que nous allons vers une époque où nous aurons plutôt à nous réjouir de ne pas être les financiers que vous croyez, et que nous avons parfois regretté de ne pas pouvoir être.

Bien cordialement vôtre.

Robert SERVAN-SCHREIBER

En commentaire, une brève note de la rédaction rappelant que Jeanson n'avait fait que citer mes articles de *Défense de l'Homme* et du *Parlement aux mains des Banques*.

J'étais en voyage et un malencontreux hasard a voulu que, cette semaine-là, je n'aie pas acheté *Le Canard Enchaîné*. C'est par l'Argus de la Presse que, vers la fin du mois de février, j'ai eu connaissance de cette lettre.

J'ai aussitôt écrit au *Canard Enchaîné* pour remettre les choses au point. Sans grand espoir, d'ailleurs, car je savais que, disant à Robert Tréno « qu'il l'obligerait en faisant savoir à ses lecteurs que personne de sa famille n'était financier », Robert Servan-Schreiber ne s'adressait pas à un sourd. Et je ne me trompais pas : quelques jours après, la lettre suivante en fit la preuve :

Paris le 9 mars 1956

Mon cher Rassinier,

J'attendais votre lettre depuis la publication de la réponse de Servan-Schreiber dans le *Canard*.

Je vous avoue n'avoir pas trouvé dans votre brochure, le *Parlement aux mains des banques*, assez d'arguments précis pour répondre à cette lettre de Servan-Schreiber. Votre propre réponse dans le dernier numéro de *Défense de l'Homme* m'a paru plus vague encore, pour la raison que vous dites d'ailleurs : vous étiez en voyage et n'aviez pas les documents sur vous.

Et votre lettre me laisse, ma foi, sur la même impression.

Il me paraît difficile de soutenir une polémique ou d'étayer une campagne sur de simples présomptions. La meilleure argumentation, en ce cas, est la simple énumération des Conseils d'administration. C'est la méthode Mennevée et celle du Crapouillot-200 familles.

Pour l'efficacité des campagnes qui nous sont également chères, c'est cette méthode rigoureuse qui me paraît plus efficace.

Bien cordialement vôtre

R. Tréno

Rédacteur en chef

Les lecteurs du *Canard Enchaîné* n'ont donc jamais su que je m'étais mis à la disposition de M. Robert Servan-Schreiber pour faire la preuve contraire et ils en ont déduit que si je me taisais c'était que je m'étais un peu aventuré et que j'en avais soudain conscience. Certains d'entre eux me l'ont écrit.

Je passe volontiers sur ce que cette fin de non-recevoir opposée à une mise au point a d'assez peu confraternel et d'assez peu conforme aux usages généralement admis dans la presse. Je dirai même que je la comprends : Robert Tréno ne peut pas être, au *Canard Enchaîné*, autre chose que ce qu'il est à *Franc-Tireur*, c'est-à-dire mendésiste à tous crins.

Et si le *Canard Enchaîné* qui nous avait pourtant habitués à la fois à d'autres réactions devant le Pouvoir et à d'autres mœurs journalistiques s'en accommode, c'est son affaire.

Mais il ne m'était pas possible de passer sur la protestation de M. Robert Servan-Schreiber.

Et c'est un des nombreux aspects de la question qui justifient cette seconde brochure sur un même sujet.

*

* *

Un autre aspect relève de l'accueil qui a été fait au *Parlement aux mains des Banques* par ceux qu'il ne mettait pas en cause et qui l'ont, dans l'ensemble, interprété comme une entreprise nécessaire de salubrité publique. Si quelques rares réticences se sont manifestées, elles ont été le fait de mes amis les plus proches et à un niveau qui ne mettait pas en doute la tragique matérialité des faits allégués mais l'opportunité du débat qui pouvait s'instituer devant l'opinion à partir de leur divulgation.

Mes amis, et jusqu'aux plus proches, ont toujours la nostalgie des années 1900 et, en dépit que, souvent ils s'en défendent, continuent à vivre sur cette idée qu'en politique, il y a une droite et une gauche, essentiellement et fondamentalement différentes, voire irréductiblement opposées. Or, *Le Parlement aux mains des Banques* est sorti au plein d'une campagne électorale au cours de laquelle la gauche s'efforçait de triompher de la droite et il distribuait équitablement les coups. Il est, au surplus, arrivé à la pleine connaissance de l'opinion, au moment où la gauche était installée au Pouvoir et on a surtout vu les coups qu'il lui portait, à elle. Jusqu'à conclure que le moment n'était pas très bien choisi, il n'y avait qu'un pas et d'aucuns l'ont aisément franchi.

La même aventure m'est arrivée avec *Le Mensonge d'Ulysse* qui fit l'effet d'un pavé dans la mare aux grenouilles, qui fut même condamné en 1951 et qui, en 1956, est généralement considéré comme un recueil de vérités solides mais au demeurant banales. Convenant donc très volontiers qu'il y a un certain danger à être un précurseur, je dirai seulement que le chroniqueur ne choisit pas son moment pour dire ce qu'il croit être sa vérité et qu'il la dit, en principe, quand les circonstances la mettent au premier plan de l'actualité. Ce sont ces circonstances qui choisissent pour lui. En l'occurrence, elles avaient choisi pour moi quand Laniel était au Pouvoir avec un gouvernement qui comprenait 17 ministres appartenant à divers conseils d'administration⁹. Quand je l'ai dit, tout le monde m'a chaleureusement approuvé. Mais on accepterait volontiers que je fasse quelques entorses à l'objectivité si le même phénomène se produit avec Mendès-France et Guy-Mollet, alternativement ou concomitamment au Pouvoir.

Alors, je dis catégoriquement : très peu pour moi.

Car, pour moi, outre l'incapacité totale et quasi congénitale dans laquelle je me trouve d'enfreindre ce que je crois être les règles de l'objectivité, si on peut admettre à la rigueur qu'il fut un temps où il y avait effectivement une droite et une gauche, une chose est sûre et c'est qu'il n'y a plus de gauche, par conséquent plus de droite, mais seulement des gens qui, à quelque parti qu'ils appartiennent, se disputent le Pouvoir par mille et un moyens dont le plus honnête est l'escroquerie morale, qui ré-

⁹ Voir *Le Parlement aux mains des Banques*, p. 50 [Note de l'AAARGH : p. 25 de la présente édition]

ussissent tour à tour à l'emporter et, la victoire acquise, se comportent sensiblement de la même manière.

Guy Mollet au Pouvoir ne fait pas autre chose en Algérie que ce qu'il reprochait à Queuille-Bidault-Laniel-Pinay de faire en Indochine et Mendès-France reproche à Guy Mollet d'y faire ce qu'il a lui-même fait en Tunisie et dans l'Aurès. Ramadier fait - en pire, peut-être ! - la politique financière de Pleven, René Mayer et Edgar Faure. Ce qui diffère, c'est l'emballage qui fait passer le produit : les discours qui accompagnent les faits ou les préparent ne sont pas les mêmes, mais les faits, eux, restent tragiquement les mêmes.

A un niveau un peu plus élevé, ce demi-siècle a été celui de l'Union sacrée à répétition : 1914, 1919, 1926, 1939. Dans les grandes crises qu'a traversées la nation et notamment en 1914 et en 1939, la droite et la gauche se sont fondues dans un nationalisme à base de surenchère dont la religion et la finance, le goupillon et le coffrefort, ont été le ciment et dont l'outil fut le sabre. En 1939 et en 1945, j'ai encore entendu les discours qu'en 1919 tenaient Mathias Morhardt, Michel Alexandre et le Romain Rolland de la première version : ils étaient surtout tenus par des gens de droite, voire d'extrême-droite.

Ayant démissionné au plan du nationalisme, la gauche a dû démissionner au plan social. Tout s'enchaîne : il y a incompatibilité, une incompatibilité matérielle, technique et doctrinale, entre le nationalisme et le progrès social. Les exigences de l'un réduisent l'autre à une intention dont le caractère méritoire est toujours fort discutable.

Puis elle a démissionné au plan idéologique, est tombée en quenouille dans un complexe d'infériorité où elle s'est vautrée, n'ayant plus d'autre souci que de se prouver à elle-même, par toutes petites astuces, qu'elle existait.

Qu'elle y ait réussi est une autre affaire : le résultat le plus clair de ces replis successifs ou parallèles est qu'il y a, maintenant, quatre gauches au moins, chacune ayant ses curés et ses financiers.

Et ses généraux !

Il y a celle de M. Claude Bourdet qui s'honore d'avoir acquis à ses idées quelques sous-produits de sacristie du type Jacques Madaule, Jacques Nantet¹⁰, J.-M. Domenach et Albert Béguin qui appartiennent, par ailleurs, à l'équipe de la revue *Esprit* où la personnalité et le personnalisme de feu Emmanuel Mounier leur servent de caution. Le moyen d'expression de ce tronçon est *France-Observateur* : M. Claude Bourdet qui est le fils de son père et les relations de M. Roger Stéphane alias Worms, le mettent à l'abri du besoin.

Il y a celle de M. Mendès-France où les sous-produits de sacristie ont nom François Mauriac, Alfred Sauvy, Béatrice Beck, etc. et dont le moyen d'expression est *L'Express* tour à tour hebdomadaire, quotidien puis de nouveau hebdomadaire : les ressources de *L'Express* étant fonction des libéralités de l'équipe Servan-Schreiber et Gradis, son rythme de publication est au gré de leur fantaisie. Sa politique aussi.

Il y a enfin celle qui est représentée par le Parti communiste et celle qui est représentée par M. Jean Monnet. Dans la première, une multitude d'abbés Boulier tiennent la vedette au titre des sous-produits de sacristie. L'affaire Igoïn dont il est question dans *Le Parlement aux mains des Banques* et la présente brochure de complément, nous a révélé d'étranges choses sur ses relations avec la haute finance.

¹⁰ Gendre de feu Claudel.

La seconde se retrouve dans le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe et ses porte-drapeaux sont :

Partis socialistes : MM. Burger (Pays-Bas), Buset (Belgique), Fohrmann (Luxembourg), Matteotti (Italie), Mollet (France), Ollenhauer (Allemagne).

Partis démocrates chrétiens : MM. Fanfani (Italie), Kiesinger (Allemagne), Lecourt (France), Bruins Slot et Romme (Pays-Bas), Lefèvre (Belgique), Margue (Luxembourg).

Autres partis : MM. Martin Blank et Elbraechter (Allemagne), Destenay (Belgique), Maurice Faure, Garet et Pleven (France), La Malfa et Malagodi (Italie).

Syndicats ouvriers : MM. Alders, Hazenbosh et Oosterhuis (Pays-Bas), Bothereau et Bouladoux (France), Cool et Renard (Belgique), Freitag, Imig et Straeter (Allemagne), Krier (Luxembourg), Pastore et Viglianesi (Italie).

A l'échelle de la France, cela donne : MM. Guy MOLLET (Socialiste), LECOURT (M.R.P.), Maurice FAURE (Radical), GARET (Indépendant), PLEVEN (U.D.S.R.), BOTHEREAU (C.G.T.-FO) et BOULADOUX (C.F.T.C.). On voit que les sous-produits de sacristie y sont amplement représentés. Quant à la place de la finance, elle est honorablement tenue par M. Jean MONNET soi-même, agent des banques américaines en Europe occidentale. Le journal *Demain* est avec *La Gauche Européenne* le moyen d'expression par excellence de ce dernier tronçon.

Le 17 janvier dernier, une réunion de ces messieurs a eu lieu à Paris, 21, rue Casimir-Périer. A cette occasion, un communiqué à la presse précisait :

« Les leaders de partis et de syndicats qui, répondant à une invitation de M. Jean Monnet, se rencontrent à cette première réunion plénière du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe représentent la majorité du corps électoral dans chacun de leurs pays (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), ainsi que dix millions de travailleurs organisés.

« C'est la première fois dans la politique européenne que des personnalités représentant des forces de gouvernement et d'opposition sur le plan de chacun de leur pays se réunissent pour définir ensemble une action précise et immédiate.

« Il est également sans précédent que des groupes parlementaires et syndicaux responsables fassent valoir ensemble, sur le plan international, leur volonté d'aboutir à des réalisations européennes effectives et de manifester auprès de leurs gouvernements et de leurs opinions publiques une détermination d'y parvenir rapidement. »

Allons : M. Guy Mollet ne s'entend pas si mal avec celui qu'il appelle M. Pleven de Dien Bien Phu, ni Bothereau avec Bouladoux puisqu'ils sont réunis pour « définir ensemble une action précise et immédiate » dont il n'est pas exagéré de dire qu'elle pourrait être le prélude d'une formule gouvernementale qui n'aurait pas grand'chose de commun avec le Front républicain. M. Mendès-France, d'ailleurs, ne s'y est pas trompé, ni *L'Express* qui s'en est sabordé.

Mais là n'est plus la question : je voulais seulement établir qu'il y avait quatre gauches et que, par leur composition, elles n'étaient, ni l'une ni l'autre très séduisantes, ce qui équivaut à dire qu'il n'y a plus de gauche du tout.

Il est en effet difficile de soutenir que, pour se rencontrer, le curé froqué ou non et le financier choisissent de préférence les endroits où souffle l'esprit de gauche si ce n'est pour l'empêcher de souffler.

En foi de quoi, j'ai bonne conscience.

*
* *

Avant de citer mes auteurs, je tiens encore à dire ceci : les preuves que j'entends articuler sont essentiellement constituées par des articles de journaux ou de revues, voire des extraits d'ouvrages sur les interférences de la politique et de la finance, qui, ayant fait sensation, n'ont reçu aucun démenti ou n'ont fait l'objet d'aucune poursuite devant les tribunaux.

Exemple : j'ai écrit qu'en Indochine, on s'était battu pendant huit longues années pour sauver les intérêts de Rothschild et que, pour ramener la paix, il avait fallu l'intervention d'une coalition d'intérêts plus puissants. Et j'ai été démenti. Mais, de son côté, dans *Le Journal du Parlement*, Marcel Edmond Naegelen a écrit qu'on s'était battu « pour tenter de sauver les plantations d'hévéas du Cambodge et du Laos ». Cet article a été reproduit par toute la presse française et il n'a pas été démenti. Même si, pour ne pas dire que ces plantations appartenaient à Rothschild, Marcel Edmond Naegelen a eu recours à la formule « puissants intérêts financiers » je dirai qu'il a fait la preuve de ce que j'avançais. Uniquement parce qu'il n'a pas été démenti.

Autre exemple : si je dis que les intérêts des Servan-Schreiber sont liés à ceux des Gradis banquiers à Bordeaux ou que M. Jean Monnet est l'agent des banques américaines en Europe Occidentale, c'est parce que je l'ai lu dans le *Crapouillot* de Galtier-Boissière ou dans les *Documents politiques, diplomatiques et financiers* de Roger Mennevie ou dans un journal financier.

Et je citerai les textes qui n'ont pas été démentis.

Je préviens honnêtement le lecteur que je ne me suis pas déplacé dans les salles de Mairie pour collationner les registres de l'État-civil, que je n'ai pas accès dans les Conseils d'administration des Sociétés anonymes par antiphrase ou des établissements bancaires et que, par conséquent, je n'ai pas de preuves d'un autre type.

I.- A TOUT SEIGNEUR...

Les Servan-Schreiber n'étaient pas des financiers, loin de là : d'origine plutôt modeste, ils le sont devenus grâce à certaine solidarité de secte que deux d'entre eux, Émile et Robert, les deux chefs de lignée, ont eu le génie de savoir merveilleusement utiliser. D'origine juive, ils appartiennent en outre l'un à la loge « Le Mont Sinaï », l'autre à la loge « Cosmos », deux ateliers essentiellement composés de financiers¹¹. L'un, Robert, s'en trouva, un jour, marié à la fille de feu Fernand Crémieux (Suzanne qu'il y a quelques années, ce frondeur impénitent de Galtier-Boissière a baptisée « l'éternelle star du Radical-Socialisme »), Sénateur du Gard et Ministre célèbre ; l'autre, Émile, s'en trouva porté à la direction de l'important organe commercial *Les Échos*. Dès lors, leur fortune était faite : placés tous deux au point de convergence de la politique et des affaires, chargés de porter à la connaissance du monde du commerce toutes les transactions possibles et imaginables, renseignés de première main sur la tendance du marché dans la mesure où elle dépendait de la politique, ils purent, sans coup férir, travailler pour leur propre compte. Leur réussite est une des plus belle du siècle.

¹¹ Henri Coston : *Les Financiers qui mènent le monde*, p. 257.

Quelqu'un m'a dit que, dans leur cas, ce qui me gênait surtout, c'est qu'ils étaient d'origine juive. Je ne réponds pas à cet argument. Toutefois, je n'ai aucun scrupule à avouer que, de tous les antisémites, l'espèce la plus abominable est le juif antisémite qui, généralement, commence par ne plus oser porter son nom : un Bloch qui devient Bloch-Dassault, puis Dassault tout court, me paraît être le symbole par excellence de la lâcheté. Les Servan-Schreiber, eux, ne sont Servan que depuis le 5 novembre 1952 et par décret : dans quelques années, il se pourrait qu'ils fussent à leur tour Servan tout court. A titre d'indication, dans ma famille, nous sommes Rassinier de père en fils depuis des générations, chacune n'ayant jamais eu d'autre peur que celle de n'avoir, un jour, plus le droit moral de porter le nom. S'il est arrivé que, dans les périodes troubles de l'Histoire, certains d'entre nous se sont trouvés dans la nécessité d'en changer, ils en ont souffert comme d'une amputation et l'ont bien vite repris, le danger passé.

Ceci dit, c'est à un autre argument que je veux répondre.

Dans *Le Parlement aux mains des Banques*, j'avais écrit en parlant de l'Indochine :

« Les Servan-Schreiber ne sont intéressés à cette coûteuse colonie que par la famille Gradis (une fille d'Émile Servan-Schreiber est l'épouse de Henri Gradis, ainsi qu'on l'a vu par ailleurs), dont la raison sociale est Société française pour le Commerce avec les Colonies et l'Étranger et dont la filiale, les Établissements Maurel et Prom (Bordeaux), s'occupe spécialement de l'Indochine. » (p. 53).

Parlant du Maroc, j'avais aussi écrit :

« Ici, tout appartient aux Gradis et à la branche alliée des Servan-Schreiber : Société d'Études et de Travaux navals et aéronautiques (Casablanca), Société Marocaine des Beni Ahsen (Meknès), Lloyd Marocain d'Assurance (Casablanca), les Fruits de l'Aderhoual (Meknès), Société Tangeroise Ouest-Europe-Atlantique (Tanger), Société Chérifienne d'Organisation Moderne (Casablanca), Groupe Marocain d'Études et d'Entreprises (Fedala), Brasseries du Maroc (Fez), etc.

Ils travaillent en collaboration avec les Lazard à la Société d'Études et de Travaux navals et aéronautiques, et avec les Lesieur (qui sont une affaire Worms) à une Société d'exploitation des Oléagineux.

Et ils sont en rivalité avec les banques américaines en Côte d'Ivoire (Brasseries de la Côte d'Ivoire, dont le siège est à Dakar) et en Haute-Volta (Cultures de Diakandapé, dont le siège est à Sisalia). »

Je pense qu'on ne me chicanera pas sur le mariage de Mlle Bernadette Servan-Schreiber avec M. Henri Gradis et qu'on ira pas jusqu'à invoquer le précédent Mussolini-Ciano pour me prouver qu'un gendre n'est pas toujours d'accord avec son beau-père.

De toutes façons, dans *Le Crapouillot*, n° 23 (Comment on devient milliardaire), on trouve ceci à la page 33 :

« Henri Gradis, fils de Gaston, est un jeune qui semble fixé à Casablanca, dans les affaires, bien entendu... Marié à une fille d'Émile Servan-Schreiber, l'un des Directeurs des *Échos*, il a récemment suivi la famille dans la combinaison de *L'Express hebdomadaire*.

Effectivement, dans la société de *L'Express hebdomadaire*, on trouve : M^{me} Henri Gradis, née Bernadette Servan-Schreiber, sans profession, rue des Trois-Frères Witzmann, à Casablanca : 30.000 fr.

On peut vérifier au greffe du Tribunal Civil de la Seine.

Dans la même page du même numéro du *Crapouillot*, on trouve affectées à « Gaston Gradis, membre du Nouveau Cercle, marié à Mlle Koechlin-Schwartz, 1, rue de Condé, à Bordeaux, Villa à St-Louis de Montferrand, Gironde, et 23, Avenue de la Victoire à Rabat », les affaires suivantes :

Crédit Marocain à Casablanca : 500 millions.

Établissements Maurel et Prom, siège à Bordeaux, Capital 300 millions. Affaire d'import-Export où figure Ernest Denis, d'une famille bordelaise qui tient une grande place dans les affaires d'Indochine.

Brasseries de la Côte-d'Ivoire, Siège à Dakar. Capital : 140 millions de fr. C.F.A.

Cultures de Diakandapé. Siège à Sisalia, Haute-Volta. Capital : 19.500.000 fr. C.F.A. Société liée aux Lesieur.

Brasseries du Maroc. Siège à Casablanca. Capital : 335 millions.

Société d'Étude et de Travaux navals et Aéronautiques. Siège à Casablanca. Capital : 30 millions. Gaston Gradis y figure à côté de Penhoet, de Lazard frères et du groupe Schneider.

Société Marocaine des Béni-Ahsen. Siège à Meknès. Capital : 60 millions. Exploitation agricole.

Lloyd Marocain d'Assurances. Siège à Casablanca. Capital 40 millions.

Lloyd Marocain-Vie. Siège à Casablanca. Capital : 20 millions.

Les fruits de l'Aderhoual. Siège à Meknès. Capital : 22 millions.

Société Tangéroise Ouest-Europe-Atlantique. Siège à Tanger. Capital : 4.000 dollars U.S.A.

S.A. Chérifienne d'organisation moderne. Siège à Casablanca. Capital : 1.500.000 fr.

Société d'exploitation des produits oléagineux. Capital : 5 millions : Société liée aux Lesieur.

Groupe Marocain d'Études et d'Entreprises. Siège à Fédala. Maroc. Capital : 2.500.000 fr.

Il faudrait encore citer, ajoute *Le Crapouillot*, la Société française pour le commerce avec les colonies et l'Étranger où, à côté de Gaston Gradis, figure un Schwob d'Héricourt qui est également aux Distilleries d'Indochine, à l'Omnium Chérifien Financier et Agricole, à la C^{ie} Africaine d'Assurances, à la Société d'Études du Moyen Atlas, etc.

Dans le n° 28 du *Crapouillot* (Les scandales de la IV^e) à la page 60, on trouve le curieux commentaire suivant.

Il paraît assez bizarre que l'État ait autorisé la construction de moulins à Dakar, alors que l'on parle de supprimer des moulins en France et que l'A.O.F. ne produit pas de blé. Le fait s'est produit en 1946, M. Pleven étant Ministre des Colonies. Le gouvernement a consenti, de plus, à autoriser l'importation de blé américain à Dakar au lieu et place des blés français : le 2 octobre 1953, le Ministre de l'Agriculture avait permis aux grands moulins de Dakar d'importer 40.000 tonnes de blé exotique, sous réserve de commander 60.000 tonnes de blé métropolitain ; l'autorisation ne fut retirée

que sur la menace d'une interpellation de M. Charpentier, député de la Marne.

Le calcul était bon : le blé américain revient à 17 fr. le KG., rendu à l'entrée des grands moulins de Dakar et se serait vendu 37 fr. 50 sur le marché français, c'est-à-dire à la sortie. Or, comme actionnaire dans cet étrange moulin, « M. Jean-Claude Servan-Schreiber figure pour un total de parts de 6.500.000 fr. », ajoute le Crapouillot.

Le « Vénéré Directeur » , n'ayant été ni poursuivi pour diffamation ni même simplement démenti, j'en conclus que les faits allégués sont authentiques et qu'il ne reste plus au lecteur qu'à les confronter, à la fois avec ce que j'avais dit et avec la lettre que M. Robert Servan-Schreiber a écrite au *Canard Enchaîné* :

« Laissez-moi vous préciser qu'aucun Servan-Schreiber n'a et n'a jamais eu aucun intérêt direct ou indirect quelconque en Indochine, ni du Nord, ni du Sud. »

Ni au Maroc, ni à Dakar, bien sûr !

Et pas même Bernadette, fille d'Émile et épouse d'Henri Gradis. Quant à *L'Express*, il est au-dessus de tout soupçon : si M^{me} Henri Gradis y figure comme actionnaire, c'est parce que ce journal a entrepris en Indochine une œuvre de salubrité publique contre les Établissements Maurel et Prom (Bordeaux-Saïgon¹²) et la Société pour le commerce avec les colonies et l'Étranger, c'est-à-dire contre son mari et son beau-père.

On est comme ça, dans la famille.

*

* *

La seconde affirmation de M. Robert Servan-Schreiber est tout aussi pertinente que la première :

Par ailleurs, dit-il, je crois que nous allons vers une époque où nous aurons plutôt à nous réjouir de ne pas être les financiers que vous croyez, et que nous avons parfois regretté de ne pas pouvoir être.

Ici, c'est un problème d'appréciation : tout dépend de la nature de l'opération et du chiffre à partir duquel on peut être considéré comme un financier. Je conviens volontiers que, si M. Jean-Claude Servan-Schreiber investit 6.300.000 fr. dans les Grands Moulins de Dakar, on puisse soutenir avec quelque raison que le geste n'est pas essentiellement différent de celui du manœuvre Zéphyr portant 100 fr. à la Caisse d'Épargne.

Six millions cinq cent mille francs, à la disposition d'un seul des Servan-Schreiber pour être fourrés aux Grands Moulins de Dakar, cela donne, si on fait la proportion, pour toute la famille, un total dont n'importe qui vous dira qu'on le peut aisément économiser en très peu de temps au salaire minimum garanti.

Il y a au moins une personne au monde à qui ce raisonnement ne paraîtra pas tellement paradoxal et c'est Robert Tréno.

Seulement, il y a l'histoire de *L'Express*...

A l'origine, *L'Express hebdomadaire* apparut comme une entreprise assez modeste si on en juge par la composition de la Société du journal :

¹² Sud de l'Indochine.

Jean-Claude Servan-Schreiber	50.000 fr.
La Comtesse de Fleurian, née Marie-Claire Servan-Schreiber	50.000 fr.
Mlle Geneviève Servan-Schreiber	50.000 fr.
Jean-Jacques Servan-Schreiber	60.000 fr.
M ^{me} Emile Gros née Servan	30.000 fr.
M ^{me} J.-F. Coblentz née Servan-Schreiber	30.000 fr.
M ^{me} Henri Gradis née Servan-Schreiber	30.000 fr.

Au moment de la transformation en quotidien¹³, ces sommes sont officiellement et respectivement devenues :

Jean-Claude S.-S.	1.000.000
Mme De Fleurian	1.000.000
Geneviève S.-S.	1.000.000
Jean-Jacques S.-S.	1.200.000
Mme Gros S.-S.	600.000
Mme Coblentz S.-S.	600.000
Mme Gradis S.-S.	600.000

Autrement dit, les parts initiales multipliées par 20 pour maintenir la proportion des droits¹⁴.

Mais ce n'est là que le capital social, c'est-à-dire le capital déclaré qui est généralement bien inférieur au capital réellement investi en raison des droits à payer qui sont proportionnels aux mises. Dans son numéro de Novembre 1955, *L'Écho de la presse et de la publicité* (Directeur Noël Jacquemart) généralement bien informé, prétend que les fonds investis étaient de l'ordre de 250 millions.

L'histoire de *L'Express* quotidien qui parut 146 jours, telle qu'elle est racontée par Jean-Jacques Servan-Schreiber soi-même dans le premier numéro de *L'Express* redevenu hebdomadaire (9 mars 1956) ne dément, en tout cas, pas cette information.

Voici en effet ce que dit M. Jean-Jacques Servan-Schreiber :

« L'hebdomadaire, juste avant sa transformation, avait un budget mensuel total de dépenses de 19 millions par mois, et ses recettes de vente étaient de 11 millions : il lui suffisait de 5 millions de publicité par mois pour équilibrer (la différence étant fournie par les abonnements). Le quotidien, pour le même tirage et malgré une organisation bien modeste, avait un budget de dépenses mensuelles de 50 millions, et des recettes de vente de 19 millions : il lui fallait, en dehors des abonnements, 28 millions de publicité par mois pour équilibrer. Ce n'est qu'au bout d'un an ou deux qu'une telle somme peut être atteinte, et encore : à condition de ne pas être trop "à gauche"... »

J'en conclus qu'à raison de 31 millions de déficit par mois, soit un peu plus d'un million par jour, le déficit d'exploitation de *L'Express* quotidien fut de l'ordre de 150 millions pour les 146 jours et que, comme il dit lui-même n'avoir trouvé « que 100

¹³ Octobre 1955

¹⁴ Un ami parisien qui est allé vérifier au greffe me dit que la Société comprenait en réalité 33 actionnaires, mais que seuls les Servan-Schreiber figuraient dans les actes constitutifs. On verra au Chap. IV de la présente étude que les noms des 26 autres actionnaires commencent à se répandre dans le public.

millions seulement à raison de 3 à 5 millions par souscripteur » la différence soit 50 millions a été supportée par la famille.

Apparemment, assez gaillardement, d'ailleurs.

Je laisse au lecteur le soin de décider si des gens qui, à sept manient des sommes de cette importance et peuvent se payer le luxe de laisser 50 millions dans une opération politique, sont à classer dans la catégorie des financiers ou dans celle des manoeuvres légers.

*

* *

Il me faut, maintenant, parler de M. Mendès-France qui « ne croit pas avoir, dans aucune circonstance, défendu d'intérêts financiers ou bancaires » et qui, parce que je lui avais dit qu'alors c'était peut-être à son insu, m'a répondu qu'il aurait « une bien triste opinion de lui s'il apprenait, en effet, avoir fait le jeu d'intérêts plus ou moins avouables, sans même en avoir eu conscience ».

La seule chose qu'on puisse dire de M. Mendès-France, c'est qu'il a été, à l'Assemblée Nationale le porte-parole et à la Présidence du Conseil, l'expression de la politique définie par les Servan-Schreiber dans *L'Express* et dans *Les Échos*, la définition de cette politique étant inspirée par les intérêts des Gradis - Servan-Schreiber et des Lazard¹⁵ dans le Sud de l'Indochine et se heurtant à celle des Rothschild au sujet des hévéas dont parla Marcel-Edmond Naegelen. Qu'il en ait eu conscience ou pas n'a aucune importance : elle visait à ramener la paix en Indochine et, sans toutefois être une raison d'oublier les intérêts qu'elle servait, - que M. Mendès-France connaissait très bien, il me l'écrit¹⁶.

M. Mendès-France a-t-il servi ses propres intérêts ? Rien ne permet de l'affirmer. Au surplus, c'était assez difficile, à cette occasion au moins.

Dans sa famille, on trouve son père, M. Cerf David Mendès-France à la tête d'une S.A.R.L. qui a pour objet la confection de vêtements, un de ses cousins germains, Pierre-Jacques, intéressé à une autre affaire de textile (Florentin et C^o), un banquier, André, intéressé à la Société française de change et de banque, toutes affaires qui n'ont qu'une importance relative. Il était lui-même avocat d'affaires au service d'importants groupes financiers notamment, dit M. Henry Coston¹⁷ « du trust international Bunge (céréales et textiles) dont le siège est à Anvers et qui possède des filiales en France, aux U.S.A., en Australie, en Argentine et au Brésil ». On a dit aussi qu'il était avocat-conseil des Gradis, ce qui l'aurait rapproché des Servan-Schreiber, mais...

C'est par sa femme, née Liliane Cicurel, que le cas de M. Mendès-France peut être transposé du plan des affaires à celui de la politique nationale et internationale. Madame Mendès-France, gérante de la French Distributing C^o est en outre l'héritière de feu Salomon Cicurel qui contrôlait les Grands Bazars du Caire et une affaire d'exportation de coton : marie-toi dans ta rue, et si possible dans ta maison, dit la sagesse des Nations. Et de préférence sous le régime de la séparation des biens, pensèrent de concert les Mendès-France et les Cicurel.

Si l'on veut avoir une idée de ce que sont les grands bazars du Caire, on ne lira pas sans profit ceci que beaucoup de journaux ont publié et qui n'a pas été démenti :

¹⁵ En Indochine, les Lazard contrôlent par la personne de Jean-Frédéric Bloch-Lainé : le crédit foncier d'Indochine au capital de 132 millions dont le siège est à Saïgon et le Crédit hypothécaire de l'Indochine, au capital de 2 millions (de piastres) dont le siège est aussi à Saïgon.

¹⁶ Voir la seconde de ses lettres. (Introduction de la présente brochure, p. 36).

¹⁷ *Les Financiers qui mènent le monde.*

Les magasins sont incendiés, en janvier 1952, lors des émeutes qui ont ensanglanté la capitale égyptienne. Pour couvrir les dommages, les tribunaux égyptiens ont accordé à la Société Cicurel une indemnité de 1.750 millions.

Mais quand le roi Farouk fut renversé par le peuple égyptien, le colonel Nasser et le général Neguib ont bloqué le versement aux Cicurel de cette indemnité de 1.750 millions que le Général Nasser a débloquée dans le courant de l'année 1954.

Seul, le journal *Fraternité française* qui s'était fait l'écho de cette information, a été poursuivi puis condamné non pour l'information elle-même mais pour l'avoir assortie d'un commentaire injurieux établissant une corrélation, à la vérité impensable, entre le déblocage de l'indemnité et le passage de M. Mendès-France à la Présidence du Conseil.

Je ne la reproduis moi-même que pour permettre au lecteur d'apprécier l'importance des intérêts que M. Mendès-France - pardon sa femme ! - possède en Égypte : à ce chiffre et à cette place, dans la conjoncture actuelle, ils constituent un problème politique. Les adversaires de M. Mendès-France ne s'y sont d'ailleurs pas trompés qui, au lendemain de la victoire électorale du Front républicain, lui ont refusé le poste de Ministre des Affaires étrangères probablement pour lui éviter la tentation de subordonner sa politique avec l'Égypte¹⁸ par conséquent avec l'Afrique du Nord et Israël, aux intérêts de sa femme.

Je n'ai rien d'autre à dire à M. Mendès-France, sinon, qu'enfoncé comme il l'est par alliance dans les textiles, on a peut-être aussi un peu craint qu'au plan de l'importation des cotons d'Égypte, il eût d'autres tentations.

Mais ceci est surtout une crainte de M. Boussac et sans doute la raison pour laquelle *L'Aurore* a toujours été aussi désagréable pour l'ancien Président du Conseil.

II.- LES QUATRE-VINGTS

Dans *Le Parlement aux mains des Banques*, j'ai publié une liste de quatre-vingts parlementaires, députés ou sénateurs, membres d'un ou de plusieurs Conseils d'Administration. J'ai eu le tort de ne pas citer les Conseils d'Administration auxquels ils appartenaient : *Le Crapouillot* n° 27 ayant fait ce travail avant moi, je croyais pouvoir m'en dispenser.

On me l'a reproché¹⁹.

Alors voici²⁰ :

Députés. - Abelin (Vienne), André (Meurthe-et-Moselle), Anthonioz (Ain), E. d'Astier (Ille-et-Villaine), Aumeran (Alger), Babet (Réunion), Bardoux (Puy-de-Dôme), Barrès (Meurthe-et-Moselle), Baudry d'Asson (Vendée), Bayle (Tarn-et-Garonne), Bené

¹⁸ Si on sait que M. Georges-Picot est Président du Conseil d'Administration de la C^e du Canal et que Mlle Léone Georges-Picot est l'épouse de M. Simon Nora, chef du *brain-trust* de M. Mendès-France, on imaginera au surplus sans peine dans quelle situation délicate se serait trouvé le Prince charmant si, dans l'affaire de Suez, il avait eu à défendre la cause de la France contre l'Égypte.

¹⁹ Pas les intéressés, bien sûr !

²⁰ [NdÉ : suit dans le texte la liste avec détail des activités, cf. *Crapouillot* en question

(Seine-et-Oise), Bettencourt (Seine-Maritime), Bichet (Seine-et-Oise), Blachette (Alger), Boisdé (Cher), Bokanovski (Seine), Bonnefous (Seine-et-Oise), Borlot (Loir-et-Cher), Bourgès-Maunoury (Haute-Garonne), Catrice (Nord), Chastellain (Seine-Maritime), Chatenay (Maine-et-Loire), Cheigné (Basses-Pyrénées), Clostermann (Marne), Coirre (Seine), Corniglion-Molinier (Alpes-Maritimes), Dassault ex-Bloch (Alpes-Maritimes), David (Seine-et-Oise), Denais (Seine), Desgranges (Loire), Devinat (Saône-et-Loire), Dupraz (Indre-et-Loire), Estèbe (Gironde), Ferri (Seine), Furrand (Charente), Jacquinot (Seine), P. de Gaulle (Seine), Gavini (Corse), de Boislambert (Manche), Labrousse (Madagascar), Lanet (Seine), Laniel Joseph (Calvados), Lebon (Deux-Sèvres), Leenhardt (Bouches-du-Rhône), Lemaire (Meuse), Leroy-Ladurie (Calvados), Levacher (Eure-et-Loir), Louvel (Calvados), Manceau (Maine-et-Loire), René Mayer (Constantine), Mendès-France, par sa femme et sa propre famille (Eure), de Menthon (Haute-Savoie), Moustier (Doubs), Mutter (Aube), Nisse (Nord), Noël (Yonne), de Pierrebourg (Creuse), Pinay (Loire), Pleven (Côtes-du-Nord), Paul Reynaud (Nord), Reille-Soult (Tarn), Ribeyre (Ardèche), Schneiter (Marne), Ulver (Seine), Vendroux (Pas-de-Calais).

Sénateurs.- Armengaud (Français de l'Etranger), Bernard (Eure), Borgeaud (Alger), Boutemy (Seine-et-Marne), Brizard (Eure-et-Loire), A. Cornu (Seine-et-Oise), Debré (Indre-et-Loire), Duchet (Côte-d'Or), Dulin (Charente-Maritime), Durand-Réville (Gabon), Lachomette (Haute-Loire), Lagarosse (Côte d'Ivoire), Laniel René (Orne), Longchambon (Français de l'Etranger), Marcou (Guinée), Maroger (Aveyron), Mme Patenôtre (Seine-et-Oise), Pezet (Français de l'Etranger), Pinchard (Meurthe-et-Moselle), Schleiter (Meuse), Ternynck (Aisne), de Brignac (Maine-et-Loire), Zélé (Togo).

III.- LE CERCLE VICIEUX

« Affaires - Presse - Politique - Affaires »

En 1921, les Établissements Pernod constituaient, de concert avec la Banque Spitzer et C^{ie}, la Société des apéritifs Cinzano. Au nombre des administrateurs de cette société figure un autre banquier, Rodolphe d'Adler, d'origine autrichienne, mais naturalisé français, domicilié 80, rue Spontini à Paris.

La publicité Cinzano (près d'un milliard par an) est distribuée par l'Agence Plas dont le Directeur Général est Bernard de Plas. Comme ce dernier est un grand ami du Colonel Manhès, une part importante de ce budget est réservée au journal *L'Humanité*. Bernard de Plas fut d'ailleurs le Président de la délégation française à la dernière conférence économique de Moscou pour organiser les échanges Est-Ouest, mais ceci n'a pas d'importance. Ce qui en a, par contre, c'est que Pernod, homme d'extrême-droite subventionne *L'Humanité* par le truchement de la publicité.

Un autre aspect de la question se présente sous les espèces du journal *La démocratie combattante*, aujourd'hui disparu, mais qui avait été fondé en 1953 par une S.A.R.L. dont les principaux actionnaires étaient : Léon Jouhaux (25 parts : 250.000 fr.), Henri Laugier, crypto-communiste, ancien secrétaire général de l'O.N.U. (25 parts), Rodolphe Adler²¹ dont il est question ci-dessus (25 parts), Louis Dolivet alias Ludovic Brécher alias Udéanu, sujet roumain que Rossi présente comme un agent communiste (25 parts), René Cassin, membre à tout faire de l'Institut (10 parts) et PAUL RAMADIER (10 parts).

Le lecteur peut donc déjà établir la double filière, Pernod-Cinzano-Humanité et Pernod-Cinzano-Jouhaux (Paix à ses cendres !)- Ramadier.

Ce n'est pas tout.

Le Crapouillot n° 23 (Comment on devient milliardaire), nous apprend que la S.A.R.L. de la Démocratie combattante a fondé plusieurs sociétés immobilières dont une, Béton-Monier, a pour secrétaires :

Roger Daireaux, 65, rue Pierre-Demours, à Paris : 400 parts de 10.000 fr. = 4 millions.

Edouard Lambert, 4, Place Léon-Deubel, à Paris : 400 parts = 4 millions.

Edouard Kuntz (secrétaire de Léon Jouhaux !), 30, Boulevard du Château, à Neuilly-sur-Seine.

En 1952, le capital de la société aurait été porté à 24 millions par un apport d'une société de Dusseldorf, Béton und Monierbau, qui compte, dans son Conseil d'administration :

Fritz Hofermann, Président du Bankverein-West-Deutschland, F.A. Freundt, Vice-Président de la banque Hardy U. Co à Francfort-sur-le-Main, Ludwig Holbeck de la *Bankgesellschaft* à Berlin et Kuhne de la Hansa-Bank à Hambourg.

La Démocratie combattante était une luxueuse revue progressiste. Elle a disparu, mais, avec de tels noms à son tableau de chasse, elle ne peut manquer de créer, quand elle en aura besoin, des journaux qui feront des députés et des sénateurs.

A ceux qui me diront que *L'Humanité* et *La Démocratie combattante* sont des publications de gauche, je répondrai simplement qu'elles portent témoignage du pourrissement de la gauche, par la droite qui envoie ses banquiers y jouer le rôle du Cheval de Troie.

*

* *

Un troisième exemple de ce pourrissement nous est fourni par l'affaire Igoïn sur laquelle j'ai été, seul de toute la presse, à insister et que je ne désespère pas de faire revenir sur l'eau.

Dans tous les journaux du 25 mai 1955, on a pu lire le curieux communiqué suivant :

« Nous avons indiqué hier que la D.S.T., procédant à diverses auditions de personnes suspectes de porter atteinte à la sûreté de l'État, avait notamment interrogé un financier soupçonné de verser des fonds à des organisations d'extrême gauche.

Comme le précise un communiqué publié en fin de matinée par le Ministère de l'Intérieur, il s'agit de M. Igoïn, né en Roumanie, à Targul-Frumof, et naturalisé français en 1938. Dirigeant ou administrateur de sept sociétés, parmi lesquelles la Compa-

²¹ La Société Unicomer - Éts Eychenne dont le sénateur Zélé est administrateur, a pour Président Rodolphe Adler : tout se tient.

gnie France-Navigation, la Compagnie métropolitaine et coloniale, la Société parisienne de banque et le Consortium du Nord. »

Un retentissant discours de M. Jules Moch à la tribune de l'Assemblée nationale a établi que le Consortium du Nord était l'établissement bancaire qui gère les fonds du Parti Communiste et de son journal *L'Humanité*. France-Navigation et la C^{ie} Métropolitaine et Coloniale sont des affaires « Worms ». Quant à la société parisienne de banque, les Lazard s'y rencontrent avec les Rothschild.

Et tout cela était dirigé par le communiste Igoïn (Ancien Directeur du Cabinet du Ministre de la Production industrielle au temps du tripartisme, des scandales du savon, des points textiles, des pneus, etc., ce qui est probablement à l'origine de sa fortune évaluée à 7 milliards).

Depuis le 25 juin 1955, on n'a pas reparlé de l'affaire Igoïn : toutes les banques qui influent sur la politique étant dans le bain, il n'était pas possible de donner un tel spectacle à l'opinion publique.

C'est sous le ministère Edgar Faure - décidément le ménage est mêlé à tous les scandales du siècle où le parti communiste a sa part - que le multimilliardaire communiste Igoïn a été arrêté et son affaire étouffée. On sait que le Ministère Edgar Faure a été l'expression politique de la plus récente tentative synarchique. L'accord de toutes les banques qu'il symbolisait a très bien fonctionné sur le plan politique : deux fois le Parti communiste lui a accordé la confiance et l'a sauvé dans les scrutins sur la réforme électorale (Novembre 1955).

Pendant cette période de l'Histoire de la IV^e République, les rapports Edgar Faure - Parti communiste semblent pouvoir se définir dans la proposition suivante : M. Edgar Faure faisait « chanter » le Parti communiste au moyen de l'affaire Igoïn et le Parti communiste le faisait « chanter », en retour, au moyen de M^{me} Edgar Faure qui donnait des échos au journal crypto-communiste *Libération*²².

Aujourd'hui, M. Edgar Faure n'est plus au pouvoir et il ne peut plus faire « chanter » le Parti communiste mais le Parti communiste continue à le faire « chanter » et, M^{me} Edgar a dû, récemment, non seulement consacrer au communisme un numéro entier de la revue *La Nef* qu'elle dirige, mais encore y mettre ce que le Parti communiste a voulu.

Car le procès, dit de l'Affaire des fuites, a encore singulièrement aggravé le cas du ménage : on a, en effet, l'impression qu'il suffirait d'un mot du Parti communiste pour qu'il soit rappelé à la barre.

Il est vrai qu'il suffirait peut-être aussi d'un mot de Barranès, de Tixier-Vignancour ou de M. Worms dit Roger Stéphane.

*

* *

On ne met pas assez l'accent sur le rôle de la presse issue des affaires qui, en fabriquant l'opinion, fabrique les parlementaires et les conduits aux affaires dont ils finissent par être les représentants dans les Assemblées où ils siègent.

Sous l'occupation, les résistants rêvaient, dans la clandestinité de réformer la presse. Ils avaient fait le serment de la libérer des puissances d'argent. En vertu de quoi, 90 % des actions du journal *Combat* qui cria le plus haut cet espoir, sont entre

²² Déposition du policier Ponceau au procès de fuites.

les mains du D^r Smadja, propriétaire de *La Presse de Tunisie*, dont l'immense fortune permet l'entretien de journaux constamment déficitaires²³.

M. Henri Coston²⁴ a très bien défini ce qui s'est passé :

Hier, l'Agence Havas, grande dispensatrice de la publicité en même temps que des nouvelles, était dominée par la Banque de Paris et des Pays-Bas et M. Horace Finaly.

Aujourd'hui, nationalisée, diminuée, amputée de sa branche « Information » au profit de la très officielle A.F.P., Havas borne son activité à la distribution de quelques budgets (Cunard Line, Coca-Cola, Félix Potin, Groupe d'Assurance, Japy, Louvre, Le Nord, Péchiney, Pont-à-Mousson, Simca, Solvay, Thé Lyons, etc.). Mais d'importantes agences de publicité, poussées comme des champignons à la faveur de la Libération, ont pris la place qu'occupaient jadis Havas-Publicité et ses filiales.

L'agence Publicis est parmi ces nouvelles venues, ou plutôt parmi celles qui, existant avant la guerre, ont largement profité des événements pour se pousser au premier rang. *Économie et Politique*, qui rappelle que l'information est liée à la publicité – « souvent moyen de subvention indirecte de ses bénéficiaires » - parle d'un véritable monopole Publicis. Nous allons voir qu'elle n'exagère pas.

Publicis contrôle et répartit une quinzaine de milliards de publicité par an, pour le compte de 160 grandes firmes capitalistes. C'est cette agence, en effet, qui « distribue » le budget des Chaussures André, du journal *L'Aurore*, de Banania, des tissus Bouchara, des fourrures Brunswick, des Canadian National Railways, de Colgate, des vêtements Esders, du journal *Le Figaro*, des Galeries Exelmans et Opéra, des biscuits Gondolo, de la Grande Maison de Blanc, du trust de la presse Franpar, du groupe Réalités, du trust Hachette, d'Hydro-France, des Meubles Léviton, de la Maison du Café, des Éditions Fernand Nathan, des Nitrates du Chili, de Palmolive, de Pathé-Marconi, des Chapeaux Sools, des Trans Canada Air Lines, de Shell-Berre, etc. Publicis est aujourd'hui une puissance avec laquelle la presse doit compter.

Le patron de Publicis est M. Bleustein. A la libération, toute son action s'est portée sur la nouvelle presse et, nous dit M. Coston :

Il obtient, pour sa société Régie-Presses, l'exclusivité de la publicité des principaux journaux nés à la Libération. Il prend également le contrôle, avec Havas, de Métrobus-Publicité, qui assure la régie publicitaire des transports parisiens. Enfin, il négocie en 1950, les accords par lesquels M^{me} Le Baron (ex-M^{me} Coty), épouse Cotnareanu, cède à M. Jean Prouvost la majorité des actions du *Figaro*, dont il devient lui, Bleustein, le conseil.

Il est (ou fut) en outre, administrateur de la Sté Nle des Établissements Gaumont, du Poste Parisien, de la Telefunken-France, de l'O.M. Film, associé des Cinés Radio-Cité, de la Sté Omnium Presse, de la Sté d'Éditions enfantines (société intéressée dans la Sté Hebdo-Presses, qui publie *L'os libre*, l'hebdomadaire loufoque de M. Pierre Dac), de l'Omnium franco-anglo-américain, de la Sté Française de Radioproductions et gros actionnaire de la Sté de Gérance de l'Affichage national.

En outre, il est le distributeur en France des fonds de publicité de la Shell-Berre, filiale de la Royal-Dutsch et de là vient sa puissance.

« C'est, nous dit Merry Broomberger²⁵, un homme considérable dont la réussite est telle sur des terrains variés quoique voisins, qu'il peut avoir souvent l'impression

²³ *Écho de la presse et de la publicité*, février 1952.

²⁴ *Les Financiers qui mènent le monde*, p. 238 et suiv.

de s'adresser à lui-même dans trois ou quatre glaces pour traiter de multiples affaires. Marcel Bleustein-Blanchet, animateur d'affaires, s'adresse à Marcel Bleustein-Publicis pour organiser une campagne de vente. Marcel Bleustein-Publicis s'adresse à Marcel Bleustein-Régie-Presses pour faire insérer ses annonces dans les grands quotidiens du soir dont il est le concessionnaire de publicité, à Marcel Bleustein-Écrans de Publicis pour faire établir des films de réclame, à Marcel Bleustein-Metrobus, concessionnaire de la publicité des transports en commun, à Marcel Bleustein-Télévision marocaine... »

Mais redonnons la parole à M. Henry Coston :

Régie Presse que M. Marcel Bleustein dirige est, publicitairement parlant, à la tête du plus important groupe de journaux et revues existant en France. Elle possède, en effet, l'exclusivité de la publicité des quotidiens *France-Soir*, *Paris-Presse-l'Intransigeant*, *Le Soir*, *Le Provençal*, *Nord-Matin*, *Maroc-Presse*, *Le Petit Casablancais*, *Centre-Éclair*, *La République du Var* ; des hebdomadaires : *Le Journal du Dimanche*, *France-Dimanche*, *Elle*, *Nous-Deux*, *Jours de France*, *Festival*, *Madrigal* ; des grandes revues : *Réalités*, *Connaissance des Arts*, *Entreprise*, *Le Journal des Instituteurs*, *Le Nouveau Femina* et d'une douzaine d'autres périodiques à gros tirage.

Les liens de M. Marcel Bleustein avec le groupe France-Soir sont singulièrement renforcés par les intérêts que le second possède dans les affaires du premier, en tout cas dans l'une d'elles. *France-Soir* est, en effet, la propriété de la Sté France Éditions et Publications qui détient 33,5 % des actions de Régie-Presses.

L'importance du groupe France-Soir est connue. Par ses journaux et ses revues, il exerce une influence considérable sur l'opinion et sur les mœurs. Outre *France-Soir* (1.170.000 ex.), il comprend : *France-Dimanche* (492.000 ex.), *Le Journal du Dimanche* (630.000 ex.), *Elle*, *Les Cahiers de Elle*, *Votre Enfant*, *Le Nouveau Femina*, *Femina pratique*, *Réalités*, *Connaissance des Arts* et *Entreprise*.

En 1951, a été constitué la Fran-Par (Association France-Soir - Paris-Presse) qui assure aujourd'hui la publication de tous ces journaux et revues.

Dans cette société la Holpa (le trust vert !) et la Librairie Hachette détiennent la majorité des parts. Or, jusqu'en 1952, le Directeur de la Librairie Hachette était M. Edmond Fourret, fils de René, du Conseil d'Administration de la Banque de Paris et des Pays-Pas et du Crédit foncier Franco-Canadien. Il a été remplacé en 1952 par M. Meunier du Houssoy, administrateur d'une société immobilière marocaine la Somagifim. A ses côtés siège M. Emmanuel Monick, Président de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

M. Bleustein assure le budget de publicité de la Fran-Par, par l'intermédiaire de Régie-Presses et des autres par Publicis.

Le cas de *L'Aurore* qui figure parmi ces autres, est particulièrement intéressant.

Le Directeur de ce journal est M. Robert Lazurick. Sa publication est assurée par lui-même et deux sociétés : d'un côté la Franclau, créée pour gérer les parts de M^{me} Robert Lazurick née Francine Bonitzer, de M^{me} Paul Garson née Lazurick et de M. Jérôme Lévy ; de l'autre la Jéropar créée pour gérer les parts de M. Robert Lazurick, de M^{me} Paul Garson et de Jérôme Lévy. (Le lecteur ne doit pas chercher à comprendre : c'est une astuce de juriste pour garantir les intérêts respectifs de gens dont l'association n'est pas exclusivement fondée sur la confiance mutuelle).

On a dit que M. Boussac était le personnage le plus influent du Journal *L'Aurore*, ce que n'établit pas la liste des associés.

A ce sujet, voici ce que nous dit M. Henry Coston :

²⁵ *Comment ils ont fait fortune.*

M. Lévy, qui a connu et fréquenté les personnalités marquantes de la III^e République, n'a pas perdu le contact avec la politique. Mais c'est principalement du côté des affaires qu'il a tourné les yeux. Et cela l'a conduit à devenir l'un des agents de M. Marcel Boussac, ou plus exactement l'un de ses intermédiaires.

C'est par lui que le roi français du coton aurait pris pied dans les deux sociétés qui contrôlent *L'Aurore*. On a cherché le nom de M. Marcel Boussac dans les actes déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et on ne l'a pas trouvé. On ne l'a pas trouvé, parce qu'il n'y est pas, parce qu'il ne pouvait pas y être. M. Boussac est un trop grand personnage pour figurer officiellement dans une affaire de presse. Un prêtre-nom lui donne, pense-t-il, les mêmes avantages sans les inconvénients.

Peine perdue d'ailleurs. A la suite de la publication d'une étude de la revue américaine *Fortune*, reproduite dans *Le Monde*, M. Lazurick dut reconnaître que M. Boussac était devenu son « associé ». Cf. *Le Monde*, 20 septembre 1952 et 21 février 1954.

Tout ceci ne visait à établir qu'une seule chose et c'est que, grâce à l'entreprise de M. Bleustein (Publicis, Régie-Presses, etc.) la presse parisienne qui fait l'opinion et par conséquent les parlementaires, est, au titre de la publicité, subventionnée par Shell-Berre, la Royal Dutch, la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Trust vert, Cinzano, Pernod, etc.

Et à peine contradictoirement.

Car n'en doutons pas : si les Lazard, les Rothschild et les Worms ont pratiqué le *fair play* avec le dénommé Igoïn, si Pernod-Cinzano ont laissé distraire une partie de leur budget de publicité au profit de *L'Humanité*, c'est, qu'ils avaient besoin, ou bien de créer dans le pays un courant d'opposition que seul le Parti communiste pouvait créer (contre Mendès-France) ou bien pour réaliser au Parlement une majorité qui, sans le Parti communiste eût été minorité (en faveur d'Edgar Faure).

IV.- AUTRES TEMPS

En avril-mai, il y eut un certain flottement dans le mouvement Poujade : le chef parla de remettre son mandat à la disposition de ses mandants, des démissions furent brutalement annoncées. La chose fut diversement interprétée : on n'en eût jamais le fin mot.

Sans avoir la prétention de tout expliquer, on peut cependant noter cette coïncidence : en mars, *Fraternité française*, journal de Poujade, qui avait, jusque-là, refusé toute publicité, passait en première page, un placard pour... *Jours de France*, journal de Marcel Dassault ex-Bloch dont on connaît les affinités avec la Banque Lazard. Dans le même temps, on a pu lire, en bonne place dans *L'Intran-Paris-Presses*, autre journal de Dassault ex-Bloch une interview de Poujade.

Il se peut que la collusion ait sauté aux yeux de la tendance anti-capitaliste du mouvement Poujade et soit à l'origine du flottement. Jusqu'alors, on avait bien des raisons de penser que la Banque Worms était derrière l'apprenti sorcier de St-Céré, mais la Banque Worms était plus discrète et personne n'en avait pris ombrage. La tapageuse entrée en scène de la Banque Lazard, au contraire, en pouvait passer inaperçue.

Querelle de banques au sein d'un mouvement représenté au Parlement, chacune voulant l'annexer pour soi seule ?

On le saura un jour.

De toutes façons, il en est résulté une scission assez importante pour avoir provoqué la naissance, sous la direction de M. Léon Dupont, du journal *Chevrotine* qui fera la concurrence à *Fraternité française*.

C'est à ce journal dont le premier numéro parut le 15 juin, qu'en lui en laissant toute la responsabilité, je vais emprunter les quelques renseignements d'ordre financier dont je suis amené à faire état à propos des trafics d'armes relatifs à la guerre d'Algérie.

Car il n'est pas possible de passer sous silence les scandaleux trafics qui font que les soldats français envoyés en Algérie tombent sous des balles françaises.

Les envoyer là-bas, c'est déjà beaucoup.

Mais y envoyer en même temps les armes et les munitions qui les tueront dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

Une déclaration de M. Guy MOLLET

Sur des fellagha faits prisonniers on retrouva un jour des armes fabriquées en France. Divers journaux s'en firent l'écho, assez timidement ou assez adroitement pour n'être point accusés de porter atteinte au moral de la nation. Des enquêtes établirent, paraît-il que ces armes étaient arrivées en Algérie par l'Égypte et en Égypte par la Syrie.

Dans la presse, pour des raisons - hélas ! - bien différentes, la protestation fut unanime : on réclama toutefois de partout qu'aucun envoi d'armes ne fût plus jamais acheminé sur aucun pays arabe.

Quelques malins allèrent plus loin : ils firent porter à Guy Mollet, la responsabilité des contrats de livraison d'armes passés avec les pays arabes et en cours d'exécution. Pour couper court à ce qu'il appelait une calomnie, le 2 juin, le Président du Conseil fit la déclaration suivante qu'on trouvera au J.O. du 3, Débats parlementaires, p. 2273 :

Après sa constitution, le 2 février dernier, le Gouvernement s'est trouvé en présence de contrats dont certains dataient de la semaine précédente.

Mon gouvernement a décidé unanimement que la livraison d'aucune arme légère, même si elle était stipulée dans ces contrats, ne serait effectuée au profit d'aucun des pays arabes.

Il a été contraint de livrer à certains pays, mais à aucun de ceux qui touchent immédiatement à nos territoires et chaque fois sous la réserve qu'il ne pourrait pas y avoir de réexpédition, un armement lourd en tout état de cause inutilisable dans nos pays.

Il a pris également la décision de ne jamais plus discuter de contrat de livraisons d'armes de ce type.

La réplique de TIXIER-VIGNANCOUR

J'ai entendu hier avec intérêt M. le Ministre des affaires étrangères exposer qu'il s'agissait de contrats de l'an passé, que les armes avaient été payées au comptant et j'ai entendu tout à l'heure M. Président du Conseil nous affirmer qu'il s'agissait d'un matériel lourd que la Syrie avait pris l'engagement

de ne pas réexporter et qu'aucun contrat n'avait été signé depuis le 2 janvier.

Ce qui est très important c'est que - si je suis bien informé - par un contrat du 15 mars 1956, passé par la S.O.F.M.A., 17, boulevard Malesherbes, 50 fusils-mitrailleurs et 715 kilogrammes de ce que l'on baptise « pièces de rechange » ont été embarquées à Orly. La facture est du 18 avril ; 30 % du prix sont payables à la commande et 70 % à la livraison.

Je ne cite cela que pour signaler au gouvernement que le même contrat prévoit la livraison de 2.000 fusils semi-automatiques modèles 1949. Je suis convaincu que ceux-là ne seront pas acheminés.

Une controverse s'engage :

M. le Président du Conseil. - Voulez-vous me permettre de vous interrompre ?

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour. - Je vous en prie, Monsieur le Président du Conseil.

M. le Président du Conseil. - L'événement n'a pas toujours démontré que vos affirmations étaient valables.

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour. - C'est vrai.

M. le Président du Conseil. - Je voudrais bien admettre, cette fois, que c'est différent. Je vous serais reconnaissant de me faire tenir par écrit les indications que vous venez de fournir, avec les détails de l'opération, la date de la commande, les conditions de paiement, le pays auquel ces armes sont destinées et l'agrément gouvernemental correspondant...

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour. - Je ferai mieux, je vous enverrai le duplicata de la facture.

M. le Président du Conseil. - ... car ce n'est pas maintenant que l'on peut affirmer la valeur de vos affirmations.

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour. - Dès demain, Monsieur le Président du Conseil, je vous ferai tenir ce duplicata. Cela vous permettra mardi prochain de confirmer la valeur de mon affirmation.

M. le Président du Conseil. - D'accord.

Tout ceci figure au J.O. du 3 juin 1956, p. 2280.

Le lendemain, la preuve fut, paraît-il faite que Tixier-Vignancour avait dit vrai.

La S.O.F.M.A. livre donc, à un pays arabe, des armes légères qui peuvent passer en Algérie et tuer les soldats que nous y envoyons²⁶.

Ce qu'est la S.O.F.M.A.

Voici ce qu'en dit *Chevrotine* du 15 juin, journal de M. Léon Dupont :

Une société anonyme au capital de 120.000.000 de francs, dont le titre exact était à l'origine, Société pour la Fabrication de Matériels d'Armement et est devenu, depuis octobre dernier, Société Française de Matériels d'Armement.

Qui se cache derrière la S.O.F.M.A. ? Tout bonnement la bête noire (jadis) des tenants du Front Populaire, le marchand de canons Schneider, du Creu-

²⁶ *Paris-Match* du 7 juillet prétend que 40 % des armes légères dont se servent les fellaghas sont de fabrication française.

sot. A la création, le 21 octobre 1939, sur 110.000 actions souscrites, Schneider en détenait 109.850 (109.850.000 frs.) Le président de la société, d'après les derniers documents en notre possession, est M. Roland-Wilhem-Gustave Nepveu, ingénieur, 16, boulevard Malesherbes, à Paris, administrateur des Forges et Ateliers du Creusot (affaire Schneider N° 1). Aux côtés de M. Nepveu, figurent diverses personnalités du monde des affaires et notamment M. Murgue, des assemblées générales, et M. Saffrey, secrétaire du conseil d'administration, tous deux « fidéicommissaires » (comme disait Augustin Hamont) de Schneider.

Et il ajoute :

MM. Saffrey, Murgue et Poignant font partie de la Société Nouvelle des Usines de la Chaléassière, société anonyme au capital de 150 millions, dont le principal actionnaire (95 % du capital) est également Schneider, scrutateur aux assemblées générales, par l'entremise de l'Union Européenne Industrielle et Commerciale, affaire de banque dépendant des grands munitionnaires du Creusot.

Le président actuel de la Société Anonyme de la Chaléassière (nouveau titre de la société) est le Comte Armand Rafelis de Saint-Sauveur, administrateur de sociétés sidérurgiques et industrielles, appartenant lui-même à la famille de Schneider.

Or, La Chaléassière se trouve être la principale associée d'une entreprise assez mystérieuse, qui a son siège dans les bureaux de la S.O.F.M.A., le Centre de Documentation d'Études et de Recherches économiques et financières (D.E.R.E.F.) s.a.r.l. au capital de 12 millions, 17, boulevard Malesherbes. La Chaléassière, qui a fourni la quasi-totalité du capital - l'autre associée la Gelvamo n'a versé que 500.000 francs sur 12 millions - est gérante statutaire de la D.E.R.E.F. que préside M. Alphonse Chaintreuil, lui-même scrutateur, en 1955, à l'Assemblée générale de la Chaléassière.

Or, et c'est là que la filière nous conduit à « la clique à Mendès », à *L'Express* et aux Servan-Schreiber - le Centre de Documentation, d'Études et de Recherches économiques et financières (D.E.R.E.F.), installé dans les locaux de la S.O.F.M.A., cette autre filiale de Schneider, est l'un des gros actionnaires de la Société du Journal « Express ».

Bien que les dirigeants de *L'Express* aient négligé de faire les dépôts légaux au Greffe du Tribunal de Commerce, ainsi que l'a souligné M. Noël Jacquemart dans un récent *Écho de la Presse*, nous avons pu avoir communication d'une pièce concernant l'augmentation de capital (27-3-1956) de ladite Société du journal *l'Express* : la D.E.R.E.F. y figure pour 5.500.000 francs.

Je répète que je laisse au journal de M. Léon Dupont la responsabilité de ce qu'il avance : s'il a raison, c'est du propre !

Car Schneider serait à *L'Express* par personnes interposées²⁷.

Et bien des choses s'expliqueraient.

Je note que le journal de M. Léon Dupont n'a été ni démenti, ni poursuivi.

²⁷ On sait depuis peu qu'y figurent aussi, outre la famille Servan-Schreiber : MM. Charles de Breteuil (1.000.000), Sylvain Chabert (2.500.000), Henry Gouin (3.000.000), J.F. Coblenz (4.500.000), Emerie Grooz (1.500.000), Bernard Lecoin (3.000.000), la Société Filmsonor (1.000.000), la Société Centrale pour le Commerce et l'Industrie (1.000.000) (d'après *Presse et Littérature*, B.P. 92, Paris 18e, N° de mai-juin 1956).

Et, avec un peu plus de tristesse que les scandaleux trafics aujourd'hui dénoncés par Léon Dupont et Tixier-Vignancour, l'étaient, en 1911 par Jaurès, en 1925 par Léon Blum, en 1932 par Paul Faure, c'est-à-dire par la gauche.

Et dans les mêmes termes.

La droite faisait alors figure d'accusée.

Aujourd'hui les rôles sont renversés : la droite accuse avec les arguments de la gauche d'antan.

Et c'est la gauche qui fait figure d'accusée.

Je m'estimerai heureux, si, pour avoir dit ceci, je ne suis pas, une fois de plus, accusé de collusion avec la droite.

LE MOT DE LA FIN

Si quelques rares hommes politiques ont protesté contre mes allégations, les banques mises en cause ont, par contre, pratiqué à mon égard, « de Conrart le silence prudent ». J'ai toutefois reçu d'un haut fonctionnaire de la Banque Worms une mise au point qui relevait 57 prétendues erreurs portant non sur des faits matériels, mais sur des interprétations. Il s'agissait du rôle que j'avais attribué à la Banque Worms dans le mouvement synarchique.

On ne discute pas une interprétation de faits matériels : dans ce domaine, la voie est libre et c'est du choc des hypothèses que jaillira la lumière.

Je renvoie donc aux « coïncidences » - la langue française est riche en euphémismes - pour le moins troublantes que j'ai établies sans contestation possible.

Je veux cependant citer deux passages de cette mise au point qui, tout en récitant ma thèse la confirment dans l'essentiel :

1. J'avais écrit qu'au Maroc, Lemaigre-Dubreuil travaillait avec Worms, et voici ce que me dit mon correspondant :

« Quant à *Maroc-Presse*, tout le monde sait que c'est le journal de Worms, de Lemaigre-Dubreuil et d'importants capitalistes... En conséquence, contrairement à ce que vous dites, etc. »

2. J'avais également écrit - et on le retrouve dans la présente brochure - que la Banque Worms avait eu des relations avec Igoin par le truchement de la Cie Métropolitaine et Coloniale notamment, et mon correspondant m'a dit :

« Parce que Worms a introduit en Bourse la Compagnie métropolitaine et coloniale ? Mais, c'est toutes les Banques qui font cela, pour des affaires auxquelles elles ne portent aucun intérêt, etc. »

Or, même en admettant que « c'est toutes les banques qui font cela », ce qui n'est pas exact, il n'en reste pas moins que le dénommé Igoin s'est adressé à la Banque Worms de préférence à toute autre.

La lettre se terminait par ces mots :
« Je vous mets en garde à ce sujet. Igoïn est un espion et accuser les gens d'être en relation avec lui est très grave. »
Voilà : c'est fait.
On verra bien.

Nice, le 10 mai 1956

LE PARLEMENT AUX MAINS DES BANQUES

III.- ÉPILOGUE

Bien que plus de cent journaux et revues les aient cités, commentés ou partiellement repris, c'est-à-dire leur aient assuré une vente honnête, *Le Parlement aux mains des Banques* et son complément *Les Preuves* n'ont pas atteint leur but qui était, non de vendre du papier, mais de provoquer, au moins dans les milieux révolutionnaires et non conformistes, la discussion que tout le monde sent de nouveau nécessaire sur le thème du Pouvoir²⁸.

A en croire *l'Argus de la Presse*, si j'ai retenu l'attention, c'est en effet seulement par des à-côtés de la question comme la pourriture du régime si fertile en développements, le cas de M. Pierre Mendès-France, celui des quatre-vingts présidents ou membres de Conseils d'administration qui sont en même temps députés ou sénateurs et parfois ministres, ou par le caractère scandaleux de la guerre d'Indochine. A part la N.R.F. dans laquelle une seule phrase d'un article de Jean Guérin a timidement posé le problème de la vertu dans la démocratie, c'est-à-dire du régime, personne n'est allé au-delà de ces considérations.

Un succès de scandale, en somme.

Louis Louvet, qui a été à l'origine de notre offensive commune contre le Pouvoir représenté par les puissances d'argent et qui en fut le principal artisan, a pensé qu'il ne serait peut-être pas inutile d'en dresser le bilan.

Je veux bien, mais je devais d'abord prévenir qu'il était maigre et ne pouvait pas s'élever au-dessus de ce qui a été dit.

Ici, le lecteur ne trouvera que des justifications de ce que j'ai écrit qui a été révoqué en doute, le plus souvent, d'ailleurs, par le moyen de la digression ou de la cabriole. A défaut d'être entraîné à des spéculations au niveau des propos de Proudhon ou d'Alain sur le Pouvoir, il s'instruira sur certains individus que j'ai mis en cause et sur leurs hommes liges.

On me dit que ce n'est déjà pas rien.

²⁸ Tous ces journaux et revues - dont certains nous ont demandé l'envoi gracieux des fascicules - à très peu d'exception près se sont bien gardés de nous envoyer les justificatifs, ni de signaler l'adresse de la revue éditrice pour le cas où quelques-uns de leurs lecteurs eussent voulu prendre connaissance des textes. Mieux, certains périodiques - tel le *Canard enchaîné* - ont attribué à une autre revue la paternité de l'édition. Ce n'est certes point de la faute de ces revues et journaux si nous avons eu une « vente honnête ». - N.D.L.R.

LE CAS PARTICULIER

DE M. MENDÈS-FRANCE

Il faut reconnaître que, si elles ne sont pas le moins du monde anticapitalistes, les prises de positions de M. Mendès-France vont généralement dans le sens d'un capitalisme éclairé, moins despotique, moins agressif et donc moins sanguinaire que celui des Laniel, Pinay, Bidault, Edgar Faure, Lacoste et Guy Mollet.

Elles traduisent remarquablement les aspirations actuelles de la Banque Gradis vulgarisées dans le domaine des affaires par *Les Échos* et dans celui de la politique par *L'Express*, qui appartiennent tous deux à la famille Servan-Schreiber, alliée à la famille Gradis.

La Banque Gradis est, elle aussi, pour un capitalisme éclairé. Cette attitude lui est dictée par la règle d'or qui est commune à la politique et aux affaires, à savoir : de même qu'un homme politique doit parler à gauche pour être élu et à droite pour le rester, une affaire naissante a besoin, pour prospérer, du libéralisme et de la paix sociale théoriquement garantis par la gauche et, une fois arrivée à la notoriété, de la stabilité effectivement assurée par la droite.

En soutenant successivement tous les mouvements libéraux et jusqu'aux plus avancés, tout au long du XIX^e siècle, les Rothschild ont grandement aidé à l'avènement de la III^e République dont ils sont devenus la Banque par le truchement de la Banque de France, ce qui leur a permis d'éliminer des affaires les banques catholiques et protestantes. Le succès obtenu, ils sont devenus conservateurs, timidement aux environs de 1910, puis résolument en 1925-26. A cette époque, les Lazard nés dans leur sillage et qui vivaient en ramassant les miettes de leurs festins, ont pris leur relève dans le soutien des mouvements libéraux. Leur triomphe assuré avec celui du Front Populaire, ils sont à leur tour devenus conservateurs. Aujourd'hui, c'est au tour des Gradis nés dans le sillage des Lazard, d'imiter l'exemple des deux grands aînés.

La Banque Gradis est une banque jeune qui n'a encore accompli que quelques pas sur le chemin qui mène à la notoriété dans les affaires et elle parle d'autant plus à gauche qu'ayant misé sur le commerce avec les colonies, elle a besoin que le calme soit ramené en Afrique du Nord comme elle en avait besoin en Indochine.

Par le volume de ses affaires au Maroc où elle a soutenu l'actuel sultan, elle est assurée d'une situation privilégiée dans la Banque Chérifienne, le jour proche où le Maroc aura une vie monétaire propre. On lui prête d'autre part l'ambition d'obtenir une situation semblable dans la Banque du Maghreb au cas probable où la guerre d'Algérie se résoudrait par une solution de type fédéraliste englobant toute l'Afrique du Nord.

Les Échos et *L'Express* soutiennent donc la solution fédéraliste.

M. Mendès-France aussi.

Les Rothschild dont cette solution signifie l'éviction de l'Afrique du Nord sont évidemment contre. Pour des raisons gouvernementales et pétrolières, les Lazard soutiennent les Rothschild ce qui fait que nous nous retrouvons en Algérie dans la même situation qu'en Indochine avant 1954, M. Mendès-France et la Banque Gradis faisant équipe contre les Lazard et les Rothschild.

Décidément la concordance de vues entre M. Mendès-France et la Banque Gradis est en train de devenir une habitude ou un système.

A propos de l'Indochine, j'avais noté à peu près dans les mêmes termes que, pour pacifique qu'elle soit et, dans une certaine mesure, digne d'une adhésion conditionnelle de notre part, la prise de position de Mendès-France en faveur d'un partage de l'Indochine, n'en servait pas moins les intérêts du groupe Gradis-Servan-Schreiber soucieux, avant tout, de sauver le commerce des Établissements Maurel et Prom avec Saïgon²⁹.

Accessoirement, comme j'avais eu avec M. Mendès-France un échange de lettres sans résultats, comme nous étions au lendemain des élections du 2 janvier 1956 et comme il venait de se voir refuser, dans le gouvernement de M. Guy Mollet, le poste de Ministre des Affaires étrangères qui lui avait été promis, j'avais expliqué ce fait dans les termes suivants :

« C'est par sa femme, née Liliane Cicurel, que le cas de M. Mendès-France peut être transposé du plan des affaires à celui de la politique nationale et internationale. Madame Mendès-France, gérante de la French Distributing C^o est en outre l'héritière de feu Salomon Cicurel qui contrôlait les Grands Bazars du Caire et une affaire d'exportation de coton : marie-toi dans ta rue, et si possible dans ta maison, dit la sagesse des Nations. Et de préférence sous le régime de la séparation des biens, pensèrent de concert les Mendès-France et les Cicurel.

Si l'on veut avoir une idée de ce que sont les grands bazars du Caire, on ne lira pas sans profit ceci que beaucoup de journaux ont publié et qui n'a pas été démenti :

Les magasins sont incendiés, en janvier 1952, lors des émeutes qui ont ensanglanté la capitale égyptienne. Pour couvrir les dommages, les tribunaux égyptiens ont accordé à la Société Cicurel une indemnité de 1.750 millions.

Mais quand le roi Farouk fut renversé par le peuple égyptien, le colonel Nasser et le général Neguib ont bloqué le versement aux Cicurel de cette indemnité de 1.750 millions que le Général Nasser a déblocquée dans le courant de l'année 1954.

Seul, le journal *Fraternité française* qui s'était fait l'écho de cette information, a été poursuivi puis condamné non pour l'information elle-même mais pour l'avoir assortie d'un commentaire injurieux établissant une corrélation, à la vérité impensable, entre le déblocage de l'indemnité et le passage de M. Mendès-France à la Présidence du Conseil.

Je ne la reproduis moi-même que pour permettre au lecteur d'apprécier l'importance des intérêts que M. Mendès-France - pardon sa femme ! - possède en Égypte : à ce chiffre et à cette place, dans la conjoncture actuelle, ils constituent un problème politique. Les adversaires de M. Mendès-France ne s'y sont d'ailleurs pas trompés qui, au lendemain de la victoire électorale du Front républicain, lui ont refusé le poste de Ministre des Affaires étrangères probablement pour lui éviter la tentation de subordonner sa politique avec l'Égypte par conséquent avec l'Afrique du Nord et Israël, aux intérêts de sa femme. » (pp. 28 et 29)

La suite a prouvé que ce raisonnement n'avait rien d'une construction de l'esprit : si on sait, au surplus, que M. Georges Picot est Président du Conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Suez et Mlle Léone-Georges Picot est l'épouse de M. Simon Nora, chef du *brain-trust* de M. Mendès-France, on imagine sans peine dans

²⁹ On sait qu'Henri Jeanson ayant repris cet argument dans *Le Canard enchaîné*, M. Robert Servan-Schreiber a écrit à ce journal que sa famille « n'avait aucun intérêt en Indochine, ni du Nord, ni du Sud » et que le droit de réponse m'a été refusé pour faire la preuve contraire. J'ai fait cette preuve dans *Les Preuves* pp. 8 et suivantes. D'autre part, Pierre Fontaine m'a apporté sa caution dans *Bataille pour le pétrole français*, p. 237.

quelle situation délicate se serait trouvé l'ex-Prince charmant, si dans l'Affaire de Suez, il avait eu à défendre la cause de la France contre l'Égypte.

Depuis, la popularité de M. Mendès-France a bien baissé : les intérêts de Madame en Égypte et l'attention particulière dont ils sont l'objet de la part de Nasser³⁰ ont, malgré le silence des *Échos* et de *L'Express*, fini par arriver à la connaissance d'un peu tout le monde.

Quoi qu'il en soit, dans *L'Express* du 14 janvier 1957, au « Courrier des lecteurs », j'ai trouvé la lettre suivante, sous le titre « Bien informé » :

J'ai eu la chance de me trouver mêlé à un entretien, disons intime, auquel assistait un monsieur « bien informé », puisqu'il est un des « grands » hommes politiques de la IV^e République et j'ai entendu ceci :

1° Le divorce P.M.F.-Mollet était inévitable ; ces deux hommes ne pourront jamais travailler dans la même équipe ; incompatibilité de caractère.

2° La position de P.M.F. au sujet du problème arabe est déterminée par d'importants intérêts financiers au bord du Nil.

Que doit penser le Français moyen de ces deux affirmations ? - J. Chambon, Instituteur, Saint-Cyr-La-Roche (Corrèze).

Ce que doit penser le Français moyen, voici, disait *L'Express* en commentaire :

1° Qu'à la première affirmation seuls les deux intéressés peuvent répondre au Français moyen.

2° Qu'il est exclu qu'un « grand homme politique bien informé » tienne les propos totalement aberrants que contient la seconde affirmation et qu'un Français moyen, soucieux de vérité, ne perdrait pas son temps en demandant à ceux qui les tiennent de les écrire et de les signer. Les colonnes de *L'Express* sont à leur disposition.

Les colonnes du journal m'étant ainsi publiquement ouvertes, je lui ai donc fait tenir ce que je savais de ces « importants intérêts financiers aux bords du Nil » en ajoutant que s'ils ne déterminaient pas « la position de P.M.F. au sujet du problème arabe » il valait mieux crever le ballon qu'en laisser courir le bruit sous le manteau.

Étant donné la position que j'ai prise sur la question, personne n'aurait compris que je ne profite pas de l'occasion.

Bien entendu, ma lettre n'a pas été publiée.

Mais M^{me} Françoise Giroud m'a répondu.

« En l'absence de M. J.-J. Servan-Schreiber qui est mobilisé en Algérie depuis plusieurs mois », n'a-t-elle pas manqué de préciser, pour le cas où je l'aurais oublié.

Comme tout le monde, j'étais, au jour le jour tenu au courant des brillants faits d'armes pas lesquels s'illustrait, là-bas, le lieutenant Servan-Schreiber. Chaque fois que la presse en faisait mention, je me trouvais même un peu consolé à la pensée que sur les 500.000 soldats (dont 499.999 Bidasses qui n'avaient pas le honneurs de la presse !) que MM. Lacoste et Guy Mollet avaient envoyés au casse-pipe en Algérie, il en était au moins un qui sache très bien pourquoi.

Sur ce point, j'ai trouvé que M^{me} Françoise Giroux avait la plume un peu lourde.

Mais passons.

Hors cela, voici l'essentiel de ce que me disait la rédactrice en chef de *L'Express* :

³⁰ Alors que tous les avoires français en Égypte restaient sous séquestre, ceux de la famille Cicurel ont été libérés dès le 30 décembre 1956. On sait que M. Mendès-France était résolument contre l'intervention en Égypte, de quoi il doit être félicité si c'est par conviction. Le traitement de faveur dont les Établissements Cicurel ont bénéficié a, malheureusement, les allures d'un témoignage de reconnaissance au *bickbachi*.

1° Je lis attentivement ce que vous écrivez. J'y apprendis que la famille de M^{me} Mendès-France a des intérêts en Égypte, ce que personne n'ignore, d'ailleurs...

2° [Votre lettre]... « est un propos diffamatoire ou qui, du moins, serait tenu pour tel par l'intéressé... »

3° Étant donné, ce que, m'a-t-on dit, vous avez écrit des motifs pour lesquels *L'Express* avait fait campagne pour que cesse la guerre d'Indochine - et ce que je sais de ces motifs puisque je fais moi-même le journal - vous ne vous étonnez pas que je considère, au moins avec réserve, les constructions de l'esprit qui, jusqu'à plus ample informé, me semblent, plus que des faits, servir de base à vos convictions. »

J'ai répondu à M^{me} Françoise Giroud, sur le premier point, que si personne n'ignorait que Mme Mendès-France avait des intérêts en Égypte, ce n'était pas grâce à *L'Express* et qu'elle eût été bien inspirée si elle avait profité de l'occasion à elle offerte par M. J. Chambon, instituteur à Saint-Cyr-la-Roche (Corrèze), pour démontrer publiquement que ces intérêts n'avaient aucun rapport avec la politique de son mari.

Sur le second, je me suis borné à la rassurer en lui signalant que le contenu de ma lettre ayant été communiqué à M. Mendès-France soi-même sous les espèces du *Parlement aux mains des Banques* qu'il avait fait l'objet d'un échange de lettres entre nous et que jamais l'intéressé - qui s'y connaît puisqu'il est avocat ! - ne l'avait tenu pour diffamatoire. Pour cause, d'ailleurs !

Quant au troisième et dernier point, je disais à M^{me} Françoise Giroud que ma méthode se résumait dans les trois propositions suivantes, à mon sens assez logiquement enchaînées :

1° Voici les intérêts que possèdent M^{mes} Mendès-France, Bernadette Servan-Schreiber épouse Gradis, Léone Georges-Picot épouse Simon Nora et M. Jean-Claude Servan-Schreiber, sur les bords du Nil, en Indochine, en Afrique du Nord et en Afrique occidentale selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre de ces personnalités ;

2° Voici maintenant la politique de M. Mendès-France et de *L'Express* ;

3° Cette politique va dans le sens de ces intérêts, les rapports des Établissements Cicurel et du Colonel Nasser ne le démentent pas ; ces intérêts soutiennent cette politique, la liste des actionnaires et des souscripteurs de *L'Express* le confirme.

Les choses en sont restées là.

Personne ne s'en étonnera, je suppose.

**

*

J'ai parlé d'un parallélisme entre ce qui s'est passé, au plan financier, en Indochine et ce qui est en train de se passer en Algérie. Peut-être le lecteur me saura-t-il gré de préciser ce parallélisme. En tout cas, M^{me} Françoise Giroud qui me reproche - en catimini, chut ! - ce que j'ai écrit « des raisons pour lesquelles *L'Express* avait fait campagne pour que cesse la guerre d'Indochine », trouvera sans aucun doute ici, de nouveaux sujets, sinon de controverse, du moins de méditation.

En Indochine, la guerre a duré huit années. Pendant les quatre premières, ni les Rothschild pour le compte desquels on se battait, ni les Lazard, ni les Gradis qui croyaient à une victoire possible de la France, n'ont rien dit. Au Parlement, il y avait une majorité pour soutenir les gouvernements qui la faisaient : seuls protestaient les communistes et, très diplomatiquement les socialistes. La presse d'information - la seule qui soit en mesure de provoquer des mouvements d'opinion - étant dans la dépendance, partie des Rothschild (*Le Figaro*, *Paris-Match*, *L'Aurore*), partie des Lazard (*France-Soir*, *Paris-Presse*, *Parisien Libéré*, *Jours de France*, etc.) soutenait les gouver-

nements et, mise à part la très faible minorité d'irréductibles dont nous sommes, dans la nation, personne ne s'émouvait outre mesure. L'instabilité ministérielle relevait de différends mineurs qui opposaient les Lazard aux Rothschild dans l'hémicycle parlementaire et qui étaient arbitrés, pour le compte des banques américaines, par les poulains de M. Jean Monnet. Jamais elle n'eut pour cause la guerre d'Indochine sur laquelle les Lazard et les Rothschild formaient un bloc sans faille. Et, comme ils constituaient - comme aujourd'hui encore, d'ailleurs - une majorité à l'Assemblée, la guerre menaçait de durer.

Le renversement de la situation s'amorça au début de la cinquième année.

Sous la conduite de brillants généraux que, pour cette raison sans doute, on retrouve en Algérie, nos troupes commencèrent à remporter de non moins brillantes défaites qui mirent en danger Saïgon sur laquelle étaient branchés les Gradis par les Établissements Maurel et Prom spécialement chargés du commerce avec l'Indochine pour le compte de leur Société pour le commerce avec les Colonies et l'Étranger.

Alors naquit *L'Express* qui prit position en faveur de pourparlers avec Ho-Chi-Minh. D'une association entre M^{me} Henriette Gradis et ses frères, sœurs, cousins et cousines, Jean-Claude, Jean-Jacques, Geneviève, M^{me} Émile Gros, M^{me} J.-F. Coblentz, tous nés Servan-Schreiber.

L'année suivante, M. Mendès-France qui écrivait dans *L'Express*, fit à la Chambre, un discours brillant contre la guerre d'Indochine.

C'est seulement au début de l'année 1954 que les Lazard perdirent confiance dans l'issue victorieuse de la guerre et se sentirent menacés au Crédit Foncier de l'Indochine, au Crédit hypothécaire indochinois, à la Banque d'Indochine même.

Au Parlement leurs députés, devant l'opinion publique leur presse - qui est la plus importante de la Nation : voir plus haut - commencèrent à faire campagne en faveur de pourparlers avec Ho-Chi-Minh et les Rothschild se trouvèrent seuls et en minorité partout.

M. Mendès-France fut porté au pouvoir dans l'enthousiasme.

La guerre d'Indochine prit fin.

La question qui se pose est de savoir si les Lazard se dissocièrent des Rothschild en Algérie comme ils l'ont fait en Indochine. Rien ne permet de l'affirmer mais, rien non plus ne permet d'affirmer le contraire.

Pour l'instant, ils ont planté là M. Mendès-France et sa solution fédéraliste pour l'Afrique du Nord et, dans l'opinion publique, leur presse l'a laissé couler à pic avec une indifférence remarquable, ce qui semble indiquer que, même s'ils rompaient avec les Rothschild et en venaient à rechercher une autre alliance, ce ne serait pas celle des Gradis.

D'autre part, un examen attentif du marché financier révèle à mon sens que la Banque de Paris et des Pays-Bas et un certain nombre de Sociétés en R.E.P. sont en train de rafler pour leur compte, toutes les valeurs françaises de pétrole qui, nul ne l'ignore, concernent principalement l'Afrique du Nord et le Sahara.

Cherchent-ils à se créer, dans ce secteur qui intéresse au premier chef les banques américaines, une situation qui leur permettrait de négocier avec elles un compromis sur le pétrole africain ? Comme ils ont la haute main sur le contrôle des chan-

ges et un siège à New-York, ils sont des mieux placés pour une négociation de ce genre qui pourrait, en fin de compte, se résoudre par un simple jeu d'écritures³¹.

Cette hypothèse n'est pas exclue.

Si elle se vérifiait, l'indépendance de l'Algérie³² ne gênerait plus que les Rothschild. *France-Soir*, *Paris-Presse*, *Le Parisien Libéré*, etc., la verraient progressivement dans des termes de plus en plus favorables, l'opinion publique s'en enthousiasmerait et, au Palais-Bourbon se retrouverait la majorité qui fit la paix en Indochine.

Mais, les Gradis n'y ayant été pour rien et l'opération s'étant faite, sinon contre eux, du moins pour leur faire pièce, ce pourrait bien être derrière un autre homme que cette majorité se retrouverait.

M. René Pleven, par exemple.

Tout ceci étant dit, il est bien évident que la politique de M. Mendès-France et de la Banque Gradis, telle qu'elle est traduite et synchronisée par *Les Échos* et *L'Express* a plus d'une fois recoupé et recoupera sans doute encore notre combat. A cet égard, cette polémique peut paraître regrettable à beaucoup de gens.

Elle s'explique cependant.

On ne sait pas si les Gradis arriveront à supplanter les Lazard comme ceux-ci sont arrivés à supplanter les Rothschild et comme les Rothschild étaient, eux, arrivés à supplanter les banques catholique et protestante. Bien que les Lazard semblent être en position de parer le coup au mieux et de reporter cette éventualité aux calendes, on sait seulement que c'est leur ambition et que s'ils y arrivent ils seront aussi conservateurs que ceux qu'ils veulent déloger.

** *

Ce n'est pas parce que la classe ouvrière se trouve incidemment et de temps à autre en accord relatif avec une partie d'ailleurs toujours très faible³³ de ce que proposent les hommes politiques et les journalistes qu'ils soutiennent, qu'elle doit faciliter leur jeu et les porter au pouvoir.

Autant que les principes, l'expérience historique lui commande cette attitude.

Pour avoir trop aveuglément fait confiance aux bourgeois avec lesquels ils n'étaient en accord que pour lutter contre le pouvoir royal, les ouvriers parisiens de 1789 et de 1830 les ont portés au pouvoir et se sont fait mitrailler par eux en 1848 et souventes fois sous la III^e République.

³¹ On n'a pas été sans remarquer, à l'appui de cette thèse, la constitution à des pourcentages de participation très étudiés, d'une société franco-américaine de recherches pétrolières au Sahara qui se définit ainsi :

- MM. Lazard Frères et Cie, de Paris, 18 %.
- Newmount Mining Corporation de New-York, 18 %. (Lazard de New-York).
- Omnium de Valeurs Agricoles, Industrielles et Minières (O.V.A.I.M.), de Paris, 10 % (Majorité à Lazard + Rothschild).
- Société Anonyme Française de Recherches et d'Exploitation de Pétrole (S.A.F.R.E.P.), 27 %. (Affaire Lazard de Paris + Rothschild).
- Sinclair Petroleum Company, filiale de la Sinclair Oil Corporation de New-York, 27 %. (Majorité à la Chase Bank).

³² La solution fédéraliste englobant toute l'Afrique du Nord paraît, en effet, momentanément exclue par les divergences de vues tuniso-marocaines.

³³ Dans le cas de l'Indochine, nous étions d'accord avec M. Mendès-France sur le « cessez-le-feu » et les pourparlers avec Ho-Chi-Minh, mais nos positions allaient bien au-delà d'un partage du pays suivant le 37^e parallèle. D'autre part nous étions en désaccord total sur tout le problème social dans l'Union française. Il en est de même de sa position sur l'Algérie.

Ce n'est pas le désir de changer de maîtres que nous devons inspirer à la classe ouvrière mais celui d'être elle-même son propre maître.

Nous nous sommes donc estimés fondés à conserver leur originalité à notre pensée comme à notre action et, même au moment où le comportement de la Banque Gradis recoupait notre combat, à déclarer hautement que ses intentions n'étaient pas pures et qu'il ne s'agissait que d'une tactique.

Le caractère même de cette polémique au cours de laquelle ceux que nous avons mis en cause n'ont jamais osé réfuter publiquement nos allégations - pour ne pas faire de vagues - nous a déjà donné raison.

LE PROBLÈME DE LA VERTU DANS LA DÉMOCRATIE

Pour éviter les malentendus et n'être point accusé de solliciter les textes, il vaut toujours mieux les citer intégralement. Voici donc l'article que, sous la signature de Jean Guérin, la N.R.F. publia dans son numéro de février 1957, pour rendre compte du *Parlement aux mains des Banques* et de son complément *Les Preuves* :

« Il est curieux, il n'est pas très rassurant que tant de ministres, de députés ou de sénateurs soient par ailleurs présidents, administrateurs ou secrétaires de sociétés financières ou commerciales. Ces sociétés les paient, et les paient bien. Que leur donnent-ils en retour ? Quelle sorte de services peuvent rendre aux banques américaines M. René Pleven, aux Entrepôts frigorifiques (et à vingt autres sociétés) M. René Mayer, à France-Film (et à quinze autres sociétés), M. Corniglion-Molinier, aux Mines de Bou-skour (et à douze autres sociétés) M. Jacques Bardoux, à la Société immobilière suburbaine (et à trois autres sociétés) M. d'Astier de la Vigerie ? La question tout au moins se pose. Certaines des réponses qu'apporte M. Paul Rassinier - avec une évidente droiture, je dirais presque : avec naïveté - ne laissent pas d'être inquiétantes. Cela dit, on ne voit pas trop comment le monde des affaires et le monde politique pourraient cesser, en société capitaliste, de ne faire qu'un seul monde. Il y faudrait pouvoir compter sur une certaine honnêteté scrupuleuse des parlementaires, qui sait ? sur leur goût de la pauvreté. C'est beaucoup demander.

« M. Rassinier s'attache particulièrement au cas de *L'Express*. Où l'on voit assez bien la force et tout à la fois les faiblesses de sa méthode.

L'Express, hebdomadaire, puis quotidien, puis de nouveau hebdomadaire, a été fondé par de grands banquiers : les Servan-Schreiber déjà propriétaires des *Échos*, et par leurs alliés (et gendres) : les Gradis, banquiers à Bordeaux et propriétaires dans l'Indochine du Sud. Or les Servan-Schreiber-Gradis dirigent ou contrôlent toutes les banques ou sociétés marocaines du Crédit Marocain (capital : 500 millions) à la Société Marocaine des Béni-Ashen (capital : 60 millions). Ils ont eu le plus pressant intérêt à une paix rapide en Indochine (qui devait avoir pour effet de ruiner leurs rivaux directs, les Rothschild, possesseurs de plantations d'hévéas), ils ont grand intérêt à une bonne entente avec le Maroc, qui affermis, fût-ce contre les amis de la France, leurs positions financières. Ils ont été servis.

Soit. Mais, quand M. Rassinier ajoute que les « sous-produits de sacristie » (sic) dont disposent *L'Express* et M. Mendès-France ont nom François Mauriac, Alfred Sauvy, Béatrix Beck », il se moque de nous. Il se moque de nous un peu grossièrement. Chacun voit au contraire que François Mauriac a plus fait pour *L'Express* que *L'Ex-*

press n'a fait pour François Mauriac. Je veux bien que les notes et articles anonymes - il n'en manque pas dans *L'Express* - n'expriment guère que les goûts, les rancunes ou les besoins du groupe Servan-Schreiber. Je comprends, entre autres, les sens (dédaigneux) que prend sous la plume des notateurs l'expression livre d'idées » « articles d'idées » : il s'agit sans doute d'autres choses que d'idées. Mais qui prend au sérieux les articles anonymes de *L'Express*? Pour le reste, on peut discuter, bien entendu, les idées de François Mauriac, mais ce sont des idées ; les calculs d'Alfred Sauvy, mais ce sont des calculs ; le style de Béatrice Beck, mais c'est un style : ici s'arrête le pouvoir de l'argent. C'est là ce que ne dit pas M. Rassinier, c'est là ce qu'il devrait dire. Je crains qu'il ne soit égaré par un marxisme un peu simpliste. »

Avant d'envoyer cet article à la composition, Jean Paulhan qui est de la vieille école et qui a le sens des usages, eut l'amabilité de me le communiquer. Dans sa lettre d'envoi, il me disait : « Ai-je besoin de vous dire qu'une lettre-réponse de vous serait, je pense, la bienvenue à la N.R.F. »

Je fis donc la lettre-réponse pour le n° de mars. Par courtoisie, je laissai la N.R.F. libre de l'insérer ou pas. Voici ce que je disais :

« J'avais d'abord pensé à un Essai sur le Pouvoir. Puis, j'y ai renoncé : à la dernière minute, il m'est apparu que l'entreprise n'avait aucune chance. En France, il n'y a pas - ou plus - de public pour ce genre d'écrit. Dévoyée par un byzantisme sans frein, l'opinion française, si elle est encore capable d'un effort de l'esprit, c'est bien plus, semble-t-il, au niveau de la leçon de choses qu'à celui du maniement des abstractions. Telle fut, telle est encore mon opinion. Mon projet d'Essai sur le Pouvoir s'est donc résumé dans *Le Parlement aux mains des Banques* qui est seulement une tentative de vulgarisation à partir d'un exemple tout frais. Une prise de position politique, en quelque sorte et, qu'avec beaucoup d'indulgence, on pourrait appeler un pamphlet.

« Que cette tentative ait, néanmoins, retenu l'attention de la N.R.F., à la rubrique des essais, j'en suis flatté. Qu'elle ait amené à conclure qu'« on ne voit pas trop comment le monde des affaires et le monde politique pourraient cesser, en régime capitaliste, de ne faire qu'un seul monde » prouve qu'elle a touché au but puisque c'est précisément ce qu'elle se proposait de démontrer. Qu'elle me fasse apparaître comme « un marxiste un peu simpliste » je le veux bien, d'autre part, puisque je ne suis pas marxiste. Mais qu'on en prenne texte pour dire qu'« une certaine honnêteté scrupuleuse des parlementaires, qui sait ? leur goût de la pauvreté » pourrait ramener le corps social à la santé, ou pour prétendre que le monde des lettres, en particulier celui qui est représenté par François Mauriac, Alfred Sauvy ou Béatrice Beck, c'est-à-dire celui qui est engagé, échappe au pouvoir de l'argent, je n'en suis plus d'accord.

**

*

« Dès la plus haute antiquité, le plénipotentiaire, le représentant du peuple et le parlementaire qui sont tout un par la similitude de leurs fonctions, ont été des personnages moralement discrédités : il suffit de relire Aristophane. Si on admet que Platon traduisait les aspirations de son temps, les Grecs rêvaient de sociétés d'un républicanisme très relatif mais qui puissent se passer de la délégation de pouvoir, vouée par sa nature à n'être jamais que cor-

ruptrice ou corrompue et, tour à tour l'un et l'autre : "Fais en sorte, disait Aristote, que le nombre des citoyens ne dépasse pas dix mille : plus nombreux, ils ne pourraient se rassembler sur la place publique." Je n'en suis certes plus, à *Aristote dixit*. Mais Saint-Simon, Fourier et Proudhon avaient, eux aussi, dépassé ce stade. Et cette idée n'en était pas moins, très consciemment, au centre de leurs préoccupations doctrinales. On a dit d'eux qu'ils étaient des socialistes utopiques, et, de nos jours, ne s'en réclament guère que les anarchistes ou socialistes libertaires. Dans l'air du temps flotte cependant une aspiration aux contours encore très flous, en faveur de la décentralisation économique et administrative dont on aurait tort de nier le caractère de réminiscence historique, et de douter qu'elle amenât, un jour, à redécouvrir Aristophane, Platon et Aristote.

« L'honnêteté des parlementaires ? C'est aussi une très vieille idée. Elle remonte, pour le moins, à Montesquieu qui, acceptant l'évolution du monde vers des sociétés de plus en plus grandes, la ramenait au problème de la vertu et, traitant de la démocratie, écrivait, deux mille ans après Aristote :

« Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintiennent ou se soutiennent. La force des lois dans l'une, le bras du prince toujours levé dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais, dans un État populaire, il faut un ressort de plus qui est la vertu. »

« Si on admet qu'en société capitaliste, le monde des affaires et le monde politique ne peuvent cesser de ne faire qu'un seul monde », on ne voit pas non plus comment la vertu qui n'est - de loin ! - pas la règle d'or du monde des affaires, y pourrait jouer un rôle. Point n'est besoin d'avoir recours à Marx : dans un monde qu'on définit UN, il ne peut y avoir un secteur du vice et un autre de la vertu. On sait ce qu'a donné l'expérience du quartier réservé : aujourd'hui le monde n'est plus qu'un immense quartier réservé.

« Je sais, la vertu dont parle Montesquieu est une chose bien particulière : "Il faut observer, dit-il, que ce que j'appelle vertu dans la république est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité. Ce n'est point une vertu morale, ni une vertu chrétienne, c'est la vertu politique."

« Par quoi l'on voit que Montesquieu n'était lui-même à l'abri ni de la différenciation arbitraire ni du sophisme : si la vertu est l'amour de l'égalité, elle est tout à la fois morale, chrétienne et politique. Et si je le cite sur ce point, c'est surtout pour prendre acte que, dans le régime républicain, l'amour de l'égalité n'a jamais été utilisé qu'au plan des principes et par des gens qui n'avaient d'autre souci que celui de se donner une bonne conscience : au plan des faits, l'inégalité a toujours été la coutume.

"Lorsque, dit encore Montesquieu, dans une république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une DÉMOCRATIE. Lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, cela s'appelle une ARISTOCRATIE."

« Notre république, dans laquelle le monde des affaires et celui de la politique sont tout un, et où la souveraine puissance est entre les mains des parlementaires, eux-mêmes entre les mains des affairistes sans scrupules, n'a jamais dépassé le stade de l'aristocratie sans vertu. Parce que les affaires et la vertu s'excluent mutuellement et proportionnellement aux dimensions

des sociétés. En ce siècle, enclin à raisonner sur des ensembles économiques et politiques de plus en plus grands, bien que réduit par la décentralisation, les dimensions des sociétés en sont arrivées à rendre impossible tout contrôle du parlementaire par leurs mandants non-affairistes.

« Je suis donc pour Aristote qui, seul, est la vertu... Et pour Proudhon.

« C'est la structure même du régime qu'il faut changer et dans le sens qu'ils ont indiqué, c'est-à-dire dans celui de la décentralisation qui supprimera la délégation de pouvoir et les Parlements.

« Si l'on m'accorde, qu'à partir du moment où l'on entre dans le monde de la politique, on entre en même temps dans celui des affaires, on n'est peut-être pas très bien venu à déclarer, à propos de M. François Mauriac, de M. Alfred Sauvy et de Madame Béatrix Beck qui sont entrés dans le monde politique :

“On peut discuter les idées de François Mauriac, mais ce sont des idées ; les calculs d'Alfred Sauvy, mais ce sont des calculs ; le style de Béatrix Beck, mais c'est un style : ici s'arrête le pouvoir de l'argent.”

« Justement, c'est ici que commence le pouvoir de l'argent : il a fait, ce pouvoir, que les idées de M. François Mauriac aient pu, tour à tour, plaire à *La Croix* et à *L'Express*, au maréchal Pétain, au Leutnant Heller de la Propaganda-Staffel, au général de Gaulle et à Staline ; que les calculs de M. Alfred Sauvy sont essentiellement politiques et plus en règle avec le Vatican qu'avec l'arithmétique ; que le style de M^{me} Béatrix Beck (je n'en discute pas la valeur intrinsèque) puisse indifféremment être au service d'une foi ou d'une autre. La foi qu'on a eue, disait Renan, ne doit jamais être une chaîne : dans le cas des idées de M. François Mauriac, des calculs de M. Alfred Sauvy et du style de M^{me} Béatrix Beck, c'est la foi de remplacement qui en est une, - et d'or !

« Dire que le plus symbolique des trois, “François Mauriac a plus fait pour *L'Express* que *L'Express* n'a fait pour François Mauriac“, ne prend pas en défaut cette manière de voir : de même que les vieux acteurs qui ont fatigué Paris se tournent vers la Province, M. François Mauriac s'est tourné vers la clientèle de Staline après avoir fatigué celle de *La Croix*, de Pétain et du Leutnant Heller, puis vers celle de *L'Express*, dès que le stalinisme ne fut plus rentable. Au plan de l'art, c'est le problème de la littérature alimentaire - et un peu plus, en l'occurrence ! - non celui des idées. Au plan de la politique et des affaires, c'est celui de la corruption de la littérature ou de l'utilisation des restes. Ici, c'est la puissance d'attraction de l'argent qui joue et c'est toujours le problème de la vertu dans la démocratie.

« Ajouterai-je, maintenant, que je ne me suis jamais soucié de savoir qui, de M. François Mauriac ou de *L'Express* aidait l'autre ; que si, dans *Le Parlement aux mains des Banques*, je l'ai cité en compagnie de M. Alfred Sauvy et de M^{me} Béatrix Beck, c'était seulement par manière de prétendre qu'une politique ne pouvait se dire “de gauche“ et, en même temps, les avoir tous les trois à son service ? »

Voici maintenant la lettre que, quinze jours après, j'ai reçue de Jean Paulhan :

Paris le 22 février 1957

Cher Monsieur et ami, Je vous remercie de nous avoir aimablement laissés libres. Nos amis ne sont pas d'avis de donner cette nouvelle étude dans la

NRF. Il leur semble que ce serait provoquer inutilement une polémique qui ne relève pas des préoccupations ordinaires de la N.R.F. (Et je dois avouer qu'ils n'ont pas été sans faire aussi, après coup, pas mal d'objections à la petite note de Guérin qui nous a valu, de la part de *L'Express*, diverses menaces de procès mais jusqu'ici pas une réponse.)

A vous très cordialement,

Jean PAULHAN

Je publiai le tout dans *Défense de l'Homme*, N° 102 de mai 1957, avec le commentaire suivant :

Je n'ai rien à ajouter, sinon que les gens de *L'Express* sont, à la fois très habiles et très puissants : ils font aujourd'hui, à la N.R.F., le coup³⁴ qu'ils ont fait l'an dernier au *Canard enchaîné* lorsque Jeanson se permit d'y citer *Le Parlement aux mains des Banques*.

Défense d'en parler : ils font le tour des salles de rédaction, usant du chantage s'ils n'ont pas de complicité dans la maison.

Il n'y a que moi, qui suis à l'origine de leurs petits ennuis, qu'ils ne menacent pas de procès !

Ce commentaire qui me paraissait imposé par la lettre de Jean Paulhan déchaîna la fureur de la « complicité » que l'équipe a au *Canard enchaîné* en la personne de son rédacteur en chef. Sous le titre « un raseur récidive », on y pouvait lire, le 3 mai, le petit entrefilet suivant que, pour qu'il burlesque ne perde rien de ses droits, même ici, je cite intégralement :

Ce Rassiniais y va fort. On aimerait savoir quel « coup » les gens de *L'Express* ont fait au *Canard*, après les quelques lignes exhaustives consacrées par notre ami Jeanson au bouquin dudit. A dire vrai, ce coup se résume en ceci que le *Canard* ayant dit ce qu'il fallait du livre en question n'a pas cru devoir y revenir.

Il est apparu par la suite que M. Rassiniais³⁵, polygraphe incontinent et m'astutu-vu de la plus fâcheuse espèce (c'est le Piqué de la Mirandole), ne pardonnait pas au « Canard » de n'avoir pas publié la longue et indigeste " tartine " qu'il nous avait envoyée. Ce falot personnage a fait depuis lors un abondant usage de la fin de non-recevoir polie que je lui fis tenir. Je le considère personnellement comme un emmerdeur pur et simple³⁶ et je m'étonne que des publications sympathiques et sympathisantes accueillent les yeux fermés ses élucubrations concernant le *Canard*. Cette petite mise au point s'imposait, dût-elle fournir matière à copie pour dix ans. On souhaite bon courage aux confrères qui s'en repaîtront. - T.

C'est ainsi que se mouchent les morveux quand ils s'aperçoivent qu'ils incommode en reniflant dans leur assiette.

³⁴ J'avais écrit que le Groupe Gradis-Servan-Schreiber avait des intérêts en Indochine, - du Sud principalement, Henri Jeanson ayant cité cette allégation dans *Le Canard Enchaîné*, les colonnes du journal ont été ouvertes à M. Robert Servan-Schreiber pour dire que c'était inexact, mais elles m'ont été fermées par Tréno, le domestique de M Mendès-France dans la maison, pour faire la preuve de ce que j'avais avancé.

³⁵ Si j'avais été consulté, au titre des mots qu'on peut faire sur mon nom que je connais bien, j'aurais conseillé Rassis-niais, qui est beaucoup mieux.

³⁶ c'est le point de vue de beaucoup de gens. C'était celui, notamment, des S.S. à une époque où ils étaient loin de considérer comme un emmerdeur pur et simple... certain rédacteur de la feuille maréchaliste *Compagnons* !

Trop heureux de les voir enfin se moucher, les gens bien élevés ne leur reprochent jamais, ni de ne pas détourner la tête ni de faire trop de bruit. A quoi bon, d'ailleurs .

L'année précédente, celui-ci m'avait écrit une lettre qui commençait par « Mon cher Rassinier » et se terminait par « Bien cordialement vôtre ». Je ne pouvais pas ne pas remarquer qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond dans la mécanique et que ceci ne relevait plus de la controverse.

Dans *Défense de l'Homme* et dans *La Voix de la Paix*, Louis Dorival et Émile Bauchet, ont saisi cette occasion pour remarquer qu'un jour, Galtier-Boissière avait donné du bonhomme la définition suivante :

« Tréno (L. Renaut, dit) : Petit cloporte de rédaction qui a réussi l'extraordinaire performance de faire baisser de 400.000 exemplaires, le tirage du *Canard Enchaîné*. »

Qu'un ou deux de ses collaborateurs encore claquent la porte au nez de son rédacteur en chef et *Le Canard enchaîné* ne sera plus que... « le Tréno man's land de l'esprit ».

Ci falt la geste... qui avait pris pour thème la vertu dans la démocratie.

CONCLUSION

Un reproche m'a été fait, mais beaucoup plus implicitement qu'explicitement : celui d'avoir mis la corruption de la politique à peu près exclusivement au compte des banques israélites et de n'avoir cité que pour mémoire, la banque catholique et la banque protestante.

A ma connaissance, il n'a jamais été formulé par écrit. Si je me suis aperçu qu'on avait tenté de m'accuser d'antisémitisme sous le manteau, c'est seulement parce qu'au cours de quelques-unes de mes conférences, un auditeur - généralement bien intentionné, d'ailleurs - s'est levé pour me poser une question dans la forme : « On a dit que ... ».

Je n'ai jamais pu savoir qui avait dit.

Il me faut donc, ici, couper les ailes à un canard.

C'est une disposition collective d'esprit bien spéciale à la France que, sauf pour s'en féliciter et renchérir, on n'y puisse absolument pas émettre le moindre jugement sur le comportement des israélites dans les affaires publiques, sans être automatiquement accusé d'antisémitisme et de racisme.

Pour cette raison, à gauche et dans le mouvement ouvrier, à l'exception d'une seule fois en 1947 (*Révolution Proletarienne* et *École émancipée* qui n'ont du reste pas insisté) il n'a jamais été possible de prendre position contre le sionisme si remarquablement démantelé par Tolstoï, ou contre la création de l'État d'Israël si catégoriquement réprouvée par les principes du socialisme libertaire et même du socialisme tout court. La plupart inconsciemment, les autres cédant au chantage à l'antisémitisme et au racisme, les militants de ces principes qui postulent la suppression de l'État se sont tus et en ont laissé créer un nouveau. Résultat : indépendamment de tout ce qui fait que cet État n'est pas essentiellement différent des autres, 1 million 900.000 habitants se trouvent déjà entassés sur 10.000 kilom.-carrés de Palestine et représentant une

densité de population de 190 au km² dans un pays qui ne peut pas subvenir aux besoins de plus d'environ 25 à 30³⁷.

On voit à quel chiffre sera portée cette densité si, en admettant que la moitié au moins des israélites du monde sont assez raisonnables pour ne pas répondre aux appels du sionisme, l'autre moitié seulement, soit 6 millions environ, se donne rendez-vous en Israël.

On voit aussi la responsabilité encourue par ceux qui se sont tus ou ont encouragé cette opération qui a fait du sionisme³⁸ un facteur de guerre au Moyen-Orient où tant d'autres se rencontrent déjà.

A gauche et dans le mouvement ouvrier, je crois bien avoir été, sinon le seul, du moins un des rares à avoir assez le souci de l'objectivité pour mettre l'accent sur cet aspect inquiétant de la question.

** *

A la recherche des puissances financières corruptrices de l'opinion et des institutions, je ne pouvais agir différemment : mes investigations ayant établi qu'en France au moins, elles étaient essentiellement israélites, il ne m'était pas plus possible de le taire qu'il ne me l'avait été, quand j'ai eu à en parler, de taire le caractère dangereux du sionisme et son incompatibilité avec les principes du socialisme.

Le capitalisme n'est pas un problème de religion, de race ou de nationalité. Qu'il soit catholique, protestant ou israélite, blanc ou jaune, aryen ou sémitique, français, anglais, allemand, américain et serait-il algonquin ou nègre, il est le capitalisme : race ou religion et quelle que soit leur nationalité, ses tenants qui sont israélites n'en ont pas pour autant droit à un traitement préférentiel de notre part.

En l'occurrence, aujourd'hui minoritaires en France dans les affaires, la banque protestante et la banque catholique le sont aussi dans les possibilités de corruption de l'opinion et des institutions.

Il n'en a pas toujours été ainsi et c'est une longue histoire dont il ne m'est possible, ici, que de noter les principales étapes.

Les grands banquiers protestants genevois³⁹ qui ont eu, grâce à Necker, une si grande influence sur les développements politiques en France à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e ont été progressivement évincés des affaires publiques et des affaires tout court au profit des banquiers catholiques par la Restauration et la Monarchie de Juillet. Ils se sont alors rapprochés des banquiers israélites à peu près exclusivement représentés à l'époque par les Rothschild et les Fould et, après avoir marqué quelques points contre les banquiers catholiques⁴⁰ sous le Second Empire, ont réussi, de concert, à les supplanter sous la III^e République par une remarquable utilisation de l'Affaire Dreyfus et de l'anticléricalisme. La guerre de 1914, la querelle des Rothschild et des Lazard qui amena les Rothschild à jouer le Vatican, faillit remettre en selle les banquiers catholiques (on se souvient du Comité des Forges, du sénateur Billet, de la Chambre bleu horizon et du Bloc national) mais ce ne fut qu'une alerte.

³⁷ Cette superficie de 10.000 km² est celle de l'État d'Israël au moment de sa reconnaissance par l'O.N.U. , en 1948. Depuis, par diverses annexions, notamment celle de Neguev, elle a été portée à 20.000 km², disent les journaux.

³⁸ Le mouvement sioniste européen est, aujourd'hui et depuis ses origines, financé par les Rothschild. Son importance s'est accrue parallèlement à celle des pétroles du Moyen-Orient. Il semble que les Rothschild aient misé sur une expansion de l'État d'Israël qui porterait ses frontières au-delà de toutes les sources arabes de pétrole, mais principalement irakiennes. Leur calcul serait, dans ce sens, fort compromis.

³⁹ Les Périgaux, les Mirabaud, les Hottinger, de Neuflyze, Vernes, etc.

⁴⁰ Les Gillet, les Motte, les Polignac, les Darblay, les Vogues, les Fabre-Luce, etc.

Entre les deux guerres, les Lazard l'ont emporté contre les Rothschild et ne se trouvent plus en concordance de vues avec eux que dans les grandes circonstances. Les Rothschild continuent à « travailler » avec les banques catholiques que la dernière guerre a placées dans leur dépendance. Mais le Vatican a placé ses fonds en Amérique chez Pierpont Morgan, ce qui a donné au cardinal américain Spellman, une influence qui n'est pas étrangère aux petits ennuis du Vatican et de Franco en Espagne.

Quant aux banques protestantes, la dernière guerre les a placées dans la dépendance des Lazard et, si le protestant Wilfrid Baumgartner est à la tête de la Banque de France où il a fait de l'équilibre entre les Banques américaines, les Rothschild et les Lazard, c'est sans doute un peu grâce aux affaires d'électricité de son père Richard et de son beau-père Ernest Mercier, mais il y est surtout toléré en reconnaissance des services jadis rendus aux banquiers israélites par les banquiers protestants.

Comment les banquiers israélites sont arrivés à supplanter définitivement les banquiers catholiques et protestants à la faveur de la dernière guerre ?

C'est simple : sous la III^e République, les banquiers catholiques et protestants, les catholiques surtout, s'étaient repliés sur la Société Générale, le Comptoir National d'Escompte, la Banque Nationale de Crédit Industriel et le Crédit Lyonnais (les quatre grands) qui ont été nationalisés à la libération en raison de leur attitude sous l'occupation.

Il y a encore un Crédit Industriel et Commercial (le C.I.C.) où sont rassemblés la plupart des spadassins catholiques de la Finance. Il contrôle de grosses affaires industrielles et commerciales (dont Cinzano, Pernod fils, etc.) et un certain nombre de banques locales et régionales privées :

Union des Banques Régionales, Banque Transatlantique, Société Nancéienne de Crédit, Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, Banque L. Dupont et Cie. Banque Scalbert, Jourenel et Cie, Crédit Industriel de Normandie, Crédit Fécampois, Crédit Nantais, Crédit de l'Ouest, Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, Société Lyonnaise de Dépôt, Banque Régionale de l'Ain (Jendret, Rive et Cie.), Banque Pradelle, Banque Curdouan et Roux, Crédit Sarrois, Banque Commerciale du Maroc, Banque de Tunisie, etc.

Cet organisme a encore une influence relative au Conseil national du patronat français, une influence mesurée dans l'opinion par la presse catholique qu'il aide mais qui est trop bornée et trop mal faite pour soutenir la concurrence, mais il n'en a à peu près pas ou seulement par raccroc dans les institutions politiques où il est d'ailleurs trahi par les siens.

Dans *Le Parlement aux mains des Banques* et *Les Preuves*, j'ai cité quatre-vingt parlementaires dont trois ou quatre seulement sont israélites, les autres étant à peu près tous catholiques (En passant : ceci, à soi seul, aurait dû me mettre à l'abri de l'accusation d'antisémitisme) et cependant présidents ou membres de Conseils d'administration d'affaires commanditées par les Rothschild, les Lazard, les Gradis, les Worms ou les banques américaines, et ceci s'explique très bien : le Crédit Industriel et Commercial est une affaire nationale et il n'a que peu de moyens de corruption en comparaison des autres qui sont des affaires internationales ou mondiales.

Quelle que soit sa religion, l'homme politique qui a surtout celle des affaires, va où il y a le plus à gagner.

- Mais que le vent tourne seulement !

TABLE DES MATIÈRES

I.– [A PROPOS DE P. MENDÈS-FRANCE]	2
AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR	2
I.– LA CONJONCTURE ET L'HOMME	3
II.– LE GLISSEMENT- COMMENT ON GRIMPE AU POUVOIR ET COMMENT ON EN DESCEND	7
III.– RADIOGRAPHIE DU POUVOIR	13
APPENDICE	22
La tradition.....	22
L'interpénétration des affaires privées.....	23
Et des affaires publiques.....	23
Gouvernements de l'avenir	24
L'équipe monnet	25
En indochine.....	26
En algérie et en tunisie	27
Au maroc	27
Les quatre-vingts	28
La détente	28
II.– LES PREUVES (COMPLÉMENT)	30
PRÉFACE– LE SCANDALE EST QUOTIDIEN, PAR HENRI JEANSON	30
INTRODUCTION	34
I.- A TOUT SEIGNEUR	42

II.– LES QUATRE-VINGTS	48
III.– LE CERCLE VICIEUX: « affaires - presse - politique – affaires ».....	49
IV.– AUTRES TEMPS	54
Une déclaration de M. Guy MOLLET	55
La réplique de TIXIER-VIGNANCOUR.....	55
Ce qu'est la S.O.F.M.A.	56
LE MOT DE LA FIN.....	58
III.– ÉPILOGUE	60
LE CAS PARTICULIER DE M. MENDÈS-FRANCE	61
LE PROBLÈME DE LA VERTU DANS LA DÉMOCRATIE	67
CONCLUSION	72